FRANCE

TERRES D'HISTOIRE

LE MAGAZINE DE L'HISTOIRE ET DES REGIONS

N°2

Octobre-Novembre 2013

NOUVEAU

L'ÉVÈNEMENT
LE NÔTRE

Histoire et vin

Son histoire !

Crus et cuites !

N°2 2013-2 Prix de vente au numéro : 5,50 € - ISSN : 2256-7240

Histoire-Entreprise.fr

EDITION, PRESSE ET COMMUNICATION EN HISTOIRE D'ENTREPRISE

Histoire-Entreprise.fr ☎ 09 62 17 55 98 contact@histoire-entreprise.fr

Notre agence, spécialisée en histoire, rassemble aujourd'hui une douzaine de collaborateurs, historiens de formation, recrutés pour leur expérience de la recherche et leurs qualités rédactionnelles. Histoire-Entreprise.fr conçoit des projets adaptés à vos besoins, les concrétise par la mise en œuvre d'un dispositif éprouvé (délimitation, constitution, et analyse du corpus historique et patrimonial de l'entreprise) et en assure la mise en valeur (réalisation de supports de communication appropriés).

FRANCE TERRES D'HISTOIRE

Revue bimestrielle d'histoire et des régions.
81 Mail François Mitterrand 35000 RENNES

Sites :
www.france-terresdhistoire.fr
www.france-terresdhistoire.izibookstore.com
www.histoire-mp.fr
www.histoire-entreprise.fr

Directeur de la publication :
Sylvie Dutot,
dutot.sylvie@france-terresdhistoire.fr

Direction de la rédaction :
Christian Dutot,
dutot.christian@france-terresdhistoire.fr

Ont collaboré à ce numéro :
Mickaël Wilmart
Fabrice Perron

Responsable de la publicité :
Sylvie Dutot

Maquette :
HMP Rennes

Graphiste web :
HMP
Service photo :
HMP Rennes

Editeur :
Histoire Multimédi@ Production
SARL au capital de 1000 Euros
RCS RENNES 500 104 740 00021
siège social : 81 Mail François Mitterrand
35000 RENNES

Distribution-Abonnement :
Boutique de FRANCE TERRES D'HISTOIRE
www.france-terresdhistoire.izibookstore.com
format PDF téléchargeable.

Abonnement 1 an : 6 numéros et 2 numéros hors-séries au prix de 39 euros TTC.

Prix du numéro : 5,50 euros TTC.

Kiosques numériques France:
www.france-terresdhistoire.izibookstore.com
www.relay.com
www.epresse.fr
www.LeKiosk.com
www.madeinpresse.fr
www.viapresse.fr
www.monkiosque.fr
www.monkiosque.net

Kiosque numérique Canada:
www.viapresse.ca

Kiosque numérique étranger :
www.Lekiosk.com
www.viapresse.com

Votre magazine FRANCE TERRES D'HISTOIRE disponible en PDF téléchargeable, sur le site du magazine :
www.france-terresdhistoire.izibookstore.com
en format compatible Iphone et Ipad.

Service rédaction :
redaction@france-terresdhistoire.fr

Service publicité-communication :
pub@france-terresdhistoire.fr

ISSN : 2256-7240
CPPAP en cours

EN COUVERTURE :
André le Nôtre par Carlo Maratta
© château de Versailles, JM Manaï
© Erica Guilane-Nachez - Fotolia.com
© Patrickwang Dreamstime.com
Statue équestre de Louis XII
Extrait du «Stutgarter Psalter» datant du Xe siècle. Cod. bibl. fol. 23, 96v. Bibliothèque de Stuttgart.

Édito

PAR
CHRISTIAN DUTOT
historien, rédacteur en chef

Le « bonhomme Le Nôtre » fut discret. Il semble même qu'au fil des décennies qui s'écoulèrent depuis sa disparition, il parvint à se fondre dans le décor… végétal du règne de Louis XIV ! Mais en cette année 2013 où l'on célèbre le 400ème anniversaire de sa naissance, l'occasion était trop belle pour ne pas lui rendre un hommage mérité. Dans quelques jours, une exposition événement lui sera consacrée à Versailles, dans ce lieu où il fit tant pour satisfaire la passion des jardins qui animait le Roi-Soleil. On a coutume de dire que le château est un livre de pierre et d'images au service de la monarchie. Pour être complet, nous devrions ajouter que les jardins eux aussi contribuèrent à la propagande royale, que la majesté d'un parc où la nature est maîtrisée, et où les références à l'Antiquité sont omniprésentes, ne pouvait que servir les desseins d'un roi préoccupé de sa grandeur et de celle du royaume. Mais qui célèbre-t-on au juste ? Jardinier, dessinateur, architecte capable de concevoir des « appartements végétaux », ingénieur, hydraulicien, paysagiste, urbaniste, collectionneur, ami et intime du roi, il fut un peu tout cela à la fois. Inclassable Le Nôtre qui aimait à se dire jardinier… tout simplement ! Mais ce jardinier fut certainement plus proche du géomètre qui domina le végétal que du modeste paysan proche de la nature, image qu'il chercha pourtant à cultiver dans l'esprit des courtisans. La rétrospective versaillaise qui s'annonce, point d'orgue des nombreuses manifestations qui lui ont été consacrées ces derniers mois, est l'occasion idéale de faire connaissance avec le « bonhomme Le Nôtre », de découvrir son génie et sa modernité.

Dans ce numéro, nous avons aussi voulu vous emmener en Val-de-Loire pour y découvrir Blois, où l'on accueille tous les ans en octobre les Rendez-Vous de l'Histoire et où se prolonge au château, quelques semaines encore, l'exposition « Histoire d'armes » ! Mais en ces jours où paraît notre second numéro, comment pourrions-nous oublier que bien des campagnes vivent au rythme des vendanges ? Pour participer à ce rituel, et honorer Bacchus à notre façon, nous avons recueilli la parole de Didier Nourrisson et celle de Georges Ferré. Le premier pour nous parler de l'ivresse et le second de l'importance du vin dans les religions. Mickaël Wilmart nous fait découvrir les vignobles d'Île-de-France au Moyen Âge et Fabrice Perron les négociants en vins de Champagne des XXe et XXIe siècles. Et, comme d'habitude maintenant, vous retrouverez vos rubriques habituelles. Julien Avinain, archéologue, évoque avec passion les différentes facettes de son métier tandis que Bruno Albert, romancier, nous entraine dans sa région pour un *Souper en Médoc* ! Quant aux rubriques livres, B.D., colloques et expos, elles sont, ce mois-ci encore, bien remplies. France Terres d'Histoire ne lésine ni sur la qualité, ni sur la quantité ! Bonnes lectures à tous…

Sommaire #2

Le marquis de Seignelay et le duc de Vivonne visitant la Réale dans l'Arsenal de Marseille, vers 1677, attribué à LA ROSE (de), Jean-Baptiste, 1612-1687, huile sur toile

© RMN - Gérard Blot Château de Versailles

EXPOSITION «ANDRÉ L

E NÔTRE EN PERSPECTIVES»

1 L'actualité

3 L'ÉDITO

8 L'INTERVIEW DE L'HISTORIEN : Didier NOURRISSON pour son livre «Crus et cuites» histoire du boire en France, Ed. Perrin

20 ACTUALITÉS LIVRES

26 5 QUESTIONS À ROBERT MUCHEMBLED pour son livre «Insoumises» Ed. Autrement

32 ENTRETIEN AVEC BRUNO ALBERT pour son roman «Un souper en Médoc» Ed. Féret

36 Les B.D. HISTOIRE

38 Le COIN DES ENFANTS

40 L'ACTUALITÉS DES EXPOSITIONS LE NÔTRE EN PERSPECTIVES

70 VERSAILLES CÔTÉ JARDIN

78 BLOIS... AU CŒUR DE L'HISTOIRE

98 LES AUTRES EXPOSITIONS

2 Le dossier

112 L'ÎLE-DE-FRANCE UN GRAND VIGNOBLE MÉDIÉVAL par Mickaël Wilmart

122 ENTRETIEN AVEC GEORGES FERRÉ pour son livre«L'âme du vin» Ed. Dervy

132 NÉGOCIANTS EN VINS DE CHAMPAGNE aux XXe et XXIe s. par Fabrice Perron

L'interview de l'historien

ENTRETIEN AVEC DIDIER NOURRISSON

8

Exposition Evène

ANDRÉ LE
en perspectives

© EPV, JM Manaï Versailles, Châteaux de Versailles et de Trianon

Sommaire de L'ACTUALITÉ

Métier d'histoire

ENTRETIEN AVEC JULIEN AVINAIN Archéologue

104

Exposition

BLOIS... Au l'histoire!

A l'occasion de l'é
d'armes» au châte
jusqu'au 3 novemb
revient sur ce haut l

ment

NÔTRE

40

coeur de

98

exposition «Histoire
eau royal de Blois
ore, Christian Dutot
ieu de l'histoire.

Livre histoire

5 QUESTIONS À ROBERT MUCHEMBLED

26

ET AUSSI

livres histoire
le coin des enfants
les B.D. d'histoire
les expos

Roman historique

ENTRETIEN AVEC BRUNO ALBERT

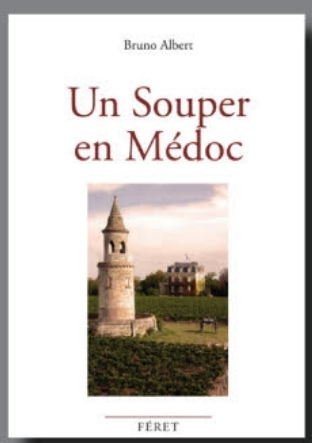

32

L'INTERVIEW DE *l'historien*

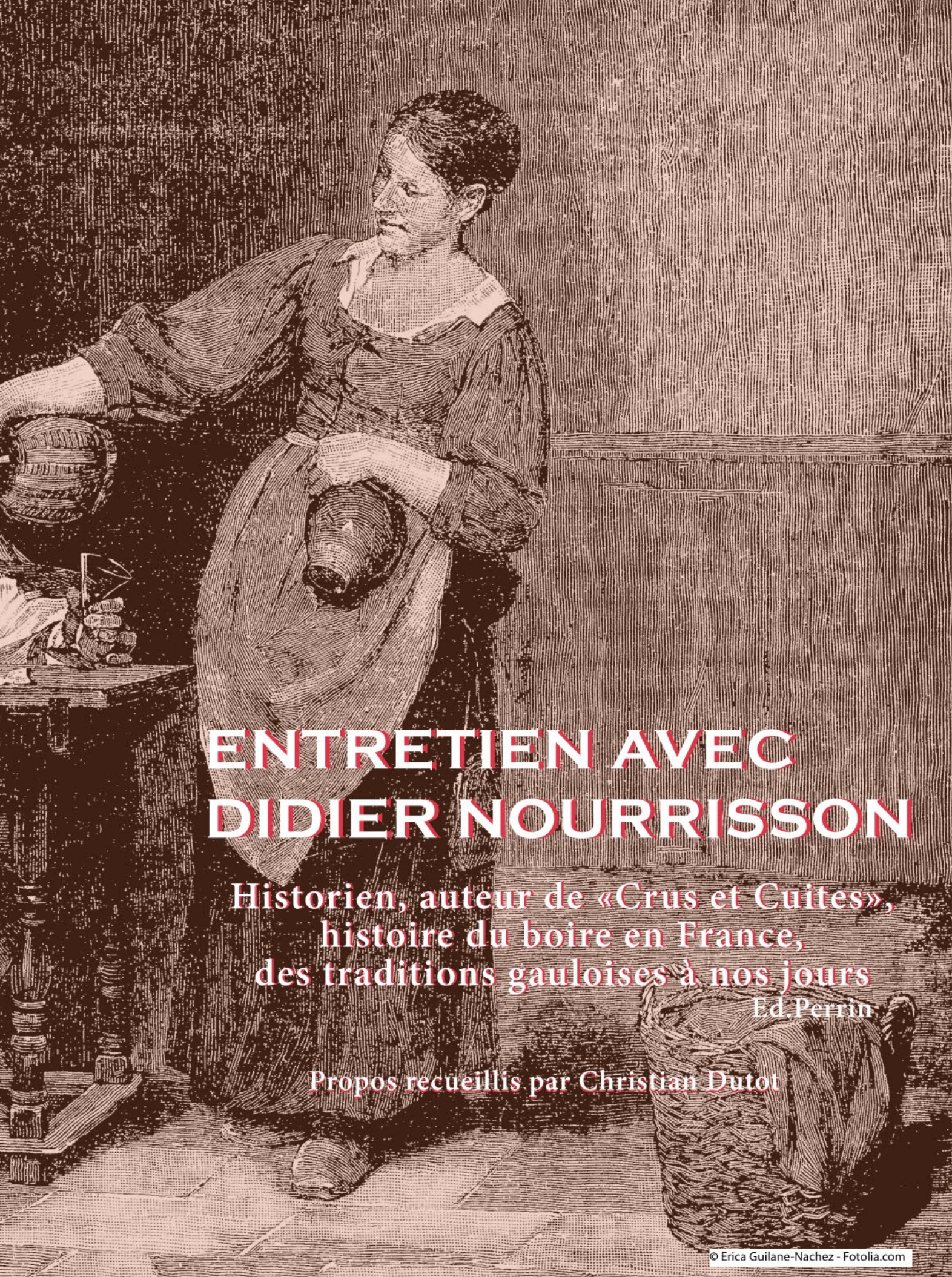

ENTRETIEN AVEC DIDIER NOURRISSON

Historien, auteur de «Crus et Cuites», histoire du boire en France, des traditions gauloises à nos jours

Ed.Perrin

Propos recueillis par Christian Dutot

© Erica Guilane-Nachez - Fotolia.com

ENTRETIEN AVEC DIDIER NOURRISSON

Propos recueillis par Christian Dutot

Dans son ouvrage paru aux Editions Perrin, Didier Nourrisson nous propose une histoire du buveur. Parcourant les siècles, contextualisant le boire et le buveur, multipliant les anecdotes savoureuses et les exemples révélateurs, il revient pour nous sur les traditions gauloises, médiévales, modernes et contemporaines du boire à la française. Explications…

© DR

BIOGRAPHIE

Didier Nourrisson, historien, enseignant-chercheur, est professeur d'histoire contemporaine à l'IUFM de Lyon/université Claude Bernard Lyon 1. Depuis 2008, il est également responsable de l'Université pour Tous de la Loire. L'histoire de la santé, des comportements sociaux liés aux addictions (alcools, tabacs, drogues, médicaments) et de l'éducation sont ses domaines de prédilection. Après une thèse consacrée à l'alcoolisme et l'antialcoolisme en France sous la Troisième république, il a publié ces dernières années de nombreux ouvrages de référence sur le sujet : *Le buveur du XIXe siècle* (Albin Michel, 1990), *Histoire sociale du tabac* (Editions Christian, 2000), *La saga Coca-Cola* (Larousse, 2008) et *Cigarette, histoire d'une allumeuse* (Payot, 2010). Viennent de paraître, en cette année 2013, *Crus et cuites. Histoire du buveur* (Perrin) et *Au péché mignon. Histoire des femmes qui consomment jusqu'à l'excès* (Payot). Dans le domaine des politiques éducatives, il également collaboré à L'école face à l'alcool. *Un siècle d'enseignement antialcoolique (1870-1970),* paru aux Presses Universitaires de Saint-Etienne (2009).

Crus et cuites, histoire du buveur
Une « histoire du boire en France », des traditions gauloises à nos jours
par Didier NOURRISSON
Editions PERRIN

Dans notre inconscient, comment s'est construit ce mythe du gaulois grand buveur ?

Didier Nourrisson : Un préambule s'impose et je réagirai en premier lieu sur les premiers termes de votre question : « dans notre inconscient ». Je crois que c'est essentiel de comprendre que la transmission générationnelle des faits de la mémoire se fait de manière subtile et que nous véhiculons tout un tas de préjugés dont nous ne connaissons même pas l'origine et qui nous viennent parfois de très loin. Passé ce préambule, je peux maintenant répondre à votre question parce qu'effectivement l'idée même que nous puissions avoir des ancêtres gaulois « buveurs », est une idée véritablement préconçue, à nous-mêmes, et c'est une idée bien ancrée et… fallacieuse ! Tout d'abord, nous ne sommes pas les descendants des Gaulois. Le Français n'est pas le descendant du Gaulois ou, du moins, le pourcentage de sang gaulois que nous pouvons avoir dans nos veines est particulièrement dilué. C'est la première chose ! Comme il y aurait un vin pur ou un vin « bâtard », nous sommes du côté des « bâtards », étant donné les mouvements migratoires que notre sol a connus. En ce qui concerne le buveur gaulois, c'est un peu la même chose, tel qu'il nous apparait au travers des bandes dessinées, parfois peu sérieuses comme Astérix, ou plus sérieuses comme l'histoire en bandes dessinées. On se rend compte que cette image récurrente et traditionnelle du Gaulois buveur est là, confortablement installée dans nos (in)consciences. En réalité, ceux qui ont permis de figer cette image dans nos têtes, ce sont les Romains. Ce sont les vainqueurs qui ont profité de leur situation de supériorité pour disqualifier à jamais les vaincus, les Gaulois, et les discréditer aux yeux non seulement de leurs contemporains, mais aussi aux yeux des générations successives. Et tous les témoignages, évidemment, puisque les Gaulois étaient

«Bacchus» chevauchant un tonneau, d'inspiration gauloise à la mode du XIXe siècle, In **Armand Dubarry.** *Le boire et le manger,* **Paris, Jouvet et Cie, 1884, p.185.**

un peuple sans écriture, tous les témoignages sont des témoignages de vainqueurs, de Romains, ou de Grecs, ce qui est un peu la même chose. Tous les témoignages, à partir de César, abondent de descriptions de banquets gaulois, de scènes de combat où les Gaulois sont enivrés. Cela justifie évidemment le triomphe de la civilisation romaine, et assure aux vainqueurs la gloire de la victoire sur la sauvagerie.

L'opération de disqualification a pris plusieurs siècles, du Ier siècle avant J.C. au IIème siècle après J.C. au moins, où l'on a une accumulation de « tirs de barrage » des Romains sur les Gaulois de manière extrêmement significative. Les historiens, Tacite, Plutarque, Strabon, j'en passe, tous ont voulu voir dans les Gaulois d'avant, et non pas les Gallo-romains, des sauvages turbulents et grossiers. Ce que je montre aussi, c'est que cette vision romaine des Gaulois a perduré, a même reçu une espèce d'onction supplémentaire, un nouveau souffle au XIXème siècle, au moment de l'époque romantique, où l'on a vu naitre le positivisme. Les historiens allaient chercher les sources de l'histoire gauloise, et n'ont rencontré guère que les sources romaines. A ce moment précis, ils ont rebâti une histoire de la civilisation gauloise sur une base romaine déjà très discutable, mais sans la discuter. Ils avaient le culte de l'écrit, et de surcroit de l'écrit latin, qui constituait à leurs yeux un gage de sérieux. On voit ainsi Amédée Thierry, le frère d'Augustin Thierry, ou beaucoup plus connus, Michelet, Camille Julian, tous ces formidables écrivains, formidables raconteurs d'histoire, reprendre,

Les moines et le vin. In Armand Dubarry, *Le boire et le manger,* **op. cit., p.197.**

presque mot à mot, Diodore de Sicile, Plutarque… Le Gaulois grand buveur est assurément un mythe…

Du coup, on se demande si le Gaulois buvait. On peut se poser légitimement la question. La réponse est oui. Il buvait avant tout de la cervoise. L'eau étant jugée dangereuse, il a eu recours assez vite à la cervoise, mot latin, et non pas gaulois, qui signifie « la vigne de Xérès ». Il s'agissait en fait d'une petite bière, ni plus ni moins, à base de céréales infusées dans de l'eau. Là, on est un peu sauvé par l'archéologie qui nous a permis de ramener du matériel gaulois à jour, et on s'est rendu compte, grâce aux dizaines de milliers d'amphores retrouvées, sans pour autant être sûr que ces amphores aient toujours contenu du vin, et quand bien même, on s'est rendu compte que ces amphores venaient d'Etrurie et du Latium, de Grèce et apportaient du vin de ces régions-là. Le seul écrivain romain « sérieux », Posidonios d'Apamée (vers 100 av. J.-C.), a dit que les classes sociales élevées des Gaulois pouvaient, et elles seules, accéder au vin, au vin romain, tandis que le peuple buvait de la cervoise. Il faut combattre ce mythe du Gaulois grand buveur. On connaît ce commerce du vin. On sait qu'il y avait des flux commerciaux qui passaient par les comptoirs grecs, de Marseille, de Nice, notamment, et qui amenaient des flots de vin,

«Il faut combattre ce mythe du Gaulois grand buveur».

«C'est en croisant cette vision de l'excès et cette vision du moine qui cultive la vigne et qui boit du vin, qu'on a fabriqué le moine paillard»

en remontant le Rhône, jusque dans les régions septentrionales. On a fait des découvertes aussi sur le vin comme monnaie d'échange : ainsi une amphore pouvait valoir un ou deux esclaves, selon la qualité du vin.

Qu'en est-il du buveur médiéval ?

Didier Nourrisson : Sur un temps très long, puisque le Moyen Âge s'étend sur un millénaire, il serait abusif de considérer que l'homme du Moyen Âge n'a pas changé… Dans le domaine du « boire », on s'aperçoit de quelques innovations. Tout d'abord, pour la première fois, on voit arriver les « ivrognes ». Le mot « ivrogne » est employé à partir du XIIIème siècle. C'est d'abord un homme… Le terme « Ivrognesse » est plus récent. L'expression apparaît seulement au XVIème siècle, donc hors Moyen Âge. C'est révélateur car il était inconcevable qu'une femme boive. Il n'y a pas de femme buvant, elle n'existe pas ! Une femme saoule quittait la catégorie humaine, pour s'animaliser. On le voit parfois sur les chapiteaux d'église, en observant telle ou telle vierge folle « prise de vin » ! C'est un point intéressant que de voir arriver l'excessif, celui qui boit trop.

«Cette longue époque de chrétienté c'est une époque de chrétienté « arrosée».

Et le Moyen Âge, c'est aussi le moment de diffusion, un peu partout dans l'espace, du vin. On s'est mis à planter de la vigne autrement que dans les régions méridionales, et la vigne a gaillardement remonté en latitude de manière tout à fait considérable et de manière assez massive. Les médiévistes montrent que le réseau des prieurés clunisiens correspond parfaitement au terroir viticole qui se constitue jusque dans le grand nord baltique, parce que la vigne peut pousser un peu partout, et qu'il fallait du vin. Pourquoi fallait-il tant de vin et pourquoi les hommes d'église ont-ils tant aimé le vin ? On va ressortir l'argument du vin de messe, de la tradition biblique, de l'eau changée en vin, du rôle du Christ... avec le pressoir mystique, et toutes les paraboles qui tournent autour du vin et des vignerons. Certes, on a bu du vin en messe, et il y avait beaucoup de messes dans la journée, au monastère, mais cela allait bien au-delà. Ce que l'on a un peu oublié, c'est que le vin servait aussi aux ouvriers agricoles du monastère, aux moines eux-mêmes, car au moins dans les premiers temps des réformes successives, c'étaient des moines travailleurs. La règle de Saint-Benoit prévoyait pour ses moines laborieux de boire une émine de vin par jour, ce qui représente un demi-litre à peu près, et, éventuellement, avec l'autorisation de l'abbé, le moine pouvait boire davantage encore. C'est en croisant cette vision de l'excès et cette vision du moine qui cultive la vigne et qui boit du vin, qu'on a fabriqué le moine paillard ! Le moine paillard, campé chez Rabelais par la figure de Frère Jean (…) ou célèbre avec le Frère Tuc, le compagnon de Robin des bois. On va avoir tout un tas de récits sur ces moines paillards évidemment très excessifs, mais destinés à faire rire (ou à compenser des frustrations). Une troisième catégorie de nouveaux buveurs autour des monastères est celle des pèlerins. Un bon nombre de fidèles, les hommes surtout, se rendent à Saint Jacques de Compostelle, à Rome, ou à Jérusalem, et font halte dans les monastères. C'est un devoir de bon chrétien que de les « arroser ». Cette longue époque de chrétienté, c'est une époque de chrétienté « arrosée ». Une quatrième catégorie de buveur va se mettre en place à partir du XIIIème siècle, ce sont les aristocrates, les seigneurs laïcs qui commencent à prendre

Ci-contre à droite :
«Bistrop 1er impérator» , dessin de Lengo, texte de Jehan Rictus. *L'Assiette au Beurre*, 18 juillet 1903, collection particulière.
Ci-contre : Illustration du XIXe s. : l'alcoolique.

«Ce qui m'a frappé dans ce travail, c'est cette correspondance entre le fait social de boire et les conséquences politiques qui en résultent.»

un pouvoir important dans la société et qui acquièrent des fiefs, des terres à vigne, et qui vont imposer à leurs paysans des droits seigneuriaux y compris en liquide. Donc, ils vont accumuler ces réserves de vin paysan dans leurs caves, et forcément, ils vont les boire et en prendre l'habitude. Ils vont laïciser la boisson divine. Le vin va devenir une boisson laïque de manière assez évidente. Les chroniques sont assez bavardes là-dessus.

Et les applications médicinales ?

Didier Nourrisson : À la limite du monde religieux et du monde laïc, du monde séculier, il y a effectivement le côté boisson médicinale. En faisant infuser des simples dans du vin, les moines et les premiers apothicaires fabriquaient des médicaments, des remèdes à tous les maux. On avait bien compris que l'eau était particulièrement dangereuse, et que le vin, lui ne l'était pas. C'était déjà un bon point en faveur du vin. On a aussi compris assez vite que le vin pouvait avoir des effets euphorisants, permettant un peu d'oublier la douleur, et, à partir de là, on pouvait penser qu'il avait des effets bénéfiques pour la santé. On a calculé que dans la pharmacopée des XIVème et XVème siècles, sur 100 remèdes, 70 au moins étaient à base de vin. L'école médicale de Salerne en Sicile préconisait un usage intensif du vin dans la pharmacopée. Cet usage du « vin médecin » va perdurer jusqu'au XIXème siècle. Il déborde donc très largement le Moyen Âge.

«les Hollandais ont pris l'habitude de distiller le vin avant de l'exporter, ce qui est à l'origine de nos cognacs».

A la Renaissance, on voit apparaitre le « buveux » ? Quels sont ses traits ?

Didier Nourrisson : Le « buveux », le « buveur »... Oui, la langue française commence à se constituer, il y a encore des accents régionaux un petit peu partout, mais on va voir des manières de dire la même chose un peu partout. On voit cela évidemment dans Rabelais, où il y a beaucoup de buveurs, c'est un mot qui commence faire école, à faire une espèce d'unanimité nationale. Le buveur entre désormais en dictionnaire au sens de « celui qui boit du vin (et souvent trop) ». Se met en place aussi un « réseau » des lieux de débit de boissons avec les « estaminets », les « cabarets » du Nord, les « tavernes » et autres « bouchons » du Sud. On y débite du vin bien sûr, mais aussi de la bière qui désormais a remplacé la cervoise. On voit arriver aussi le cidre sur les tables des cabarets, et pour accéder à ces boissons, il faut effectivement plutôt aller dans ces lieux de débit. Les paysans boivent très peu, que ce soit du cidre, du vin ou de la bière, surtout de la bière, parce que la bière est un produit qui est un produit industrialisé, qui nécessite un « process » industriel assez important. Pour ce qui est du vin, les paysans boivent plutôt de l'eau rougie. Dans le monde paysan, il y a beaucoup de vin mais celui-ci sert à payer la dîme ecclésiastique ou à acquitter les droits seigneuriaux sous l'ancien régime. Alors, c'est au cabaret, dans ces tavernes, que l'institution s'affirme comme le lieu du boire.

Le terme d'alcool commence à percoler à ce moment-là. En effet, on apprend à distiller des vins, des cidres, pour en sortir la quintessence, cette eau-de-vie qui se met en place... Les premiers à nous avoir appris à distiller sont les Hollandais. Ils faisaient le commerce du vin de Cognac et ils l'exportaient en Angleterre ou en Hollande. Mais comme le vin, même si les

© Erica Guilane-Nachez - Fotolia.com

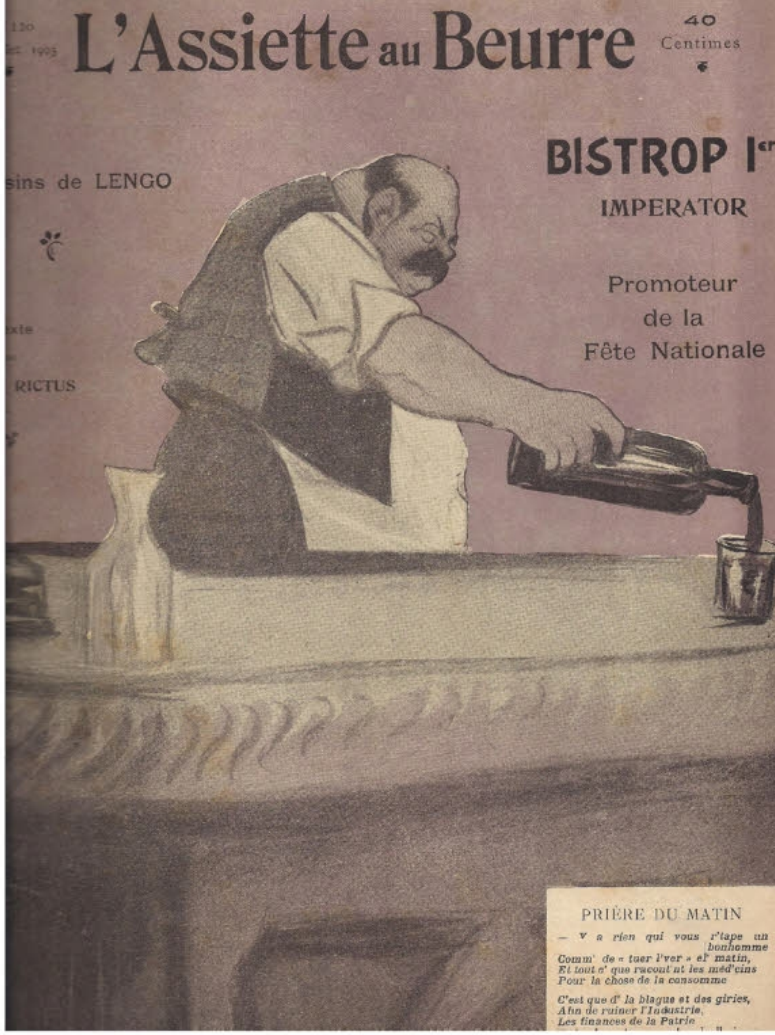

Charentes ne sont pas très éloignées de l'Angleterre, avait tendance à tourner et arriver comme vinaigre, les Hollandais ont donc pris l'habitude de distiller le vin avant de l'exporter, ce qui est à l'origine de nos cognacs. Des alcools commencent à arriver et à sortir des officines d'apothicaires. Mais l'alcool, à des degrés plus élevés, a souvent été pris par le monde de la pharmacie. Les effets du vin étant décuplés par l'alcool.

On voit arriver donc une palette de nouvelles boissons dès les XVIème et XVIIème siècles, une multiplication des lieux du boire, et, du coup, une visibilité du buveur beaucoup plus grande. Souvent, le buveur est considéré, ou peut être considéré, comme socialement dangereux par le pouvoir, dès lors que ce buveur est un homme du peuple. Les « gens bien», les aristocrates boivent, mais boivent chez eux, cela ne risque guère de déranger l'ordre public. Le boire est un fait social, mais qui a des conséquences politiques très grandes. Le pouvoir s'est très vite inquiété du fait que dans les lieux où se rassemblent les buveurs, les hommes se mettent à parler fort, rudement et à contester. Eméchés, cela peut tourner à l'émeute. Ce qui m'a frappé dans ce travail c'est cette correspondance entre le fait social de boire et les conséquences politiques qui en résultent. Toute une législation, une réglementation du boire dans les débits de boisson se met en place dès le XVIème siècle. Je pense à un édit de François 1er, par exemple, qui prétendait essoriller les récidivistes en terme d'abus d'alcool ! Aux temps modernes, et à l'époque contemporaine, on voit le poids du politique dans le phénomène du boire.

L'archétype des XIXème et XXème siècles qui s'impose est celui du « boire » à la française...

Didier Nourrisson : Le XIXème siècle est le siècle des révolutions, des révolutions politiques notamment. L'aristocratie y perd le pouvoir, progressivement, et la démocratie commence à se mettre en place. En 1848, c'est l'adoption du suffrage universel masculin. On n'y reviendra pas, ou peu (sous Vichy), et, avec la démocratie, on assiste à une vulgarisation de la boisson. Il s'agissait là de conquérir un droit de l'homme en quelque sorte, le droit de boire. C'est une première révolution très importante.

Mais la deuxième révolution, c'est la révolution industrielle. A partir du XIXème siècle, cette révolution, dans notre domaine, va permettre d'industrialiser la production d'alcool, et de vin, qui désormais va circuler sur des voies ferrées, passer du sud au nord, extrêmement rapidement et facilement. Le vin va irriguer tout le pays. Le cidre « s'industrialise », des cidreries sont fondées. De même pour la bière. On va même jusqu'à définir des lieux en fonction de leur apéritif ! Chaque ville va avoir à cœur d'avoir son propre apéritif : la verveine du Puy, le China China de Voiron (Isère), le Rhum de Bordeaux, etc. Parmi tous ces apéritifs, il faut citer l'absinthe de Pontarlier (Pernod) qui va diffuser dans la vallée de la Saône, et jusqu'à Paris (Mugnier), où des distilleries d'absinthe vont se développer, et, par la vallée du Rhône, le flot absinthique va descendre dans le sud jusqu'à Marseille (Berger), où, là aussi de grandes fabriques d'absinthe s'installent. A la fin du XIXème siècle, l'absinthe devient ainsi l'un des apéritifs les plus célèbres.

Troisième révolution, la révolution commerciale. L'essor du système commercial s'accompagne, pour ce qui nous concerne, du développement des lieux du « boire ». Avec une législation très laxiste, n'importe qui peut ouvrir un débit de boissons ! Cela permet à une population de débitants de vivre et de s'enrichir assez rapidement. Ces lieux de débit de boissons se développent en lien avec le monde ouvrier. Dans ces débits de boissons, se rendent en premier lieu les gens un peu instables, les gens qui sont nomades pour trouver du travail, et donc les ouvriers. Les paysans vont eux aussi rejoindre les débits de boissons du bourg, mais seulement à certains moments de la journée. Pour les ouvriers, le débit de boissons est à deux pas de l'usine. Il est donc facile d'y faire des allers retours quasi permanents. Du coup, cela nous entraine à définir ce boire à française qui est socialement très distinctif, puisque l'on va avoir à la fois un « boire » bourgeois, un « boire » ouvrier, un « boire » paysan, trois manières assez différentes d'accéder aux boissons qui ne sont pas forcément les mêmes.

Le « boire » ouvrier, c'est un boire rapide. Quand on est ouvrier, il faut boire vite parce qu'on n'a pas le temps. Il faut retourner chez soi, ou à l'atelier, et donc, on « avale » un perroquet dans un « assommoir ». On boit une absinthe populaire au comptoir ; puis du vin au repas. Le boire paysan est complètement différent parce que la France est un pays de petits paysans propriétaires qui ont la fierté d'avoir une cave, et d'offrir à boire à tous ceux qui viennent les visiter. Leur vin, ou leur cidre, est leur fierté. C'est donc très différent ! On va boire dans le confort d'une boisson personnelle, familiale, fabriquée par soi-même. Je prends longuement l'exemple des bouilleurs de cru qui ont leur propre eau-de-vie à proposer.

«La Seconde Guerre mondiale va servir de transition d'un buveur à l'autre.».

Les bourgeois, eux qui dominent la société, sont en haut du modèle social. Ils vont avoir à cœur de se distinguer. Ils boivent lentement, des crus de plus en plus fins, subtils, qu'il s'agisse de crus de vin ou d'alcool, et je prends l'exemple de l'absinthe, où les bourgeois prennent le temps d' « étonner » l'absinthe : sur la cuillère ajourée dans laquelle on a mis un sucre et qui repose sur le verre, on verse goutte à goutte de l'eau, qui, sucrée, s'écoule dans le verre où repose la liqueur d'absinthe de couleur verte. La boisson change progressivement de couleur, passant du vert au jaune et on la déguste quand elle a la couleur souhaitée. Les bourgeois sont les inventeurs de la « dégustation » et de la gastronomie, la

© Erica Guilane-Nachez - Fotolia.com

Ci-dessus: «Au secours, voici le docteur Legrain» carte postale distribuée en 1930 pour les 60 ans du docteur antialcool. collection particulière.

Ci-dessus : illustration du «boire de la bourgeoisie».

manière de boire et de manger qui est socialement acceptable.

J'ai distingué le boire ouvrier, paysan, et bourgeois, pour souligner que toute la société se met à boire, pas dans les mêmes lieux, pas les mêmes boissons, pas dans les mêmes proportions, mais tout le monde boit : au repas, sur les lieux du travail (le bourgeois c'est dans son salon, l'ouvrier à l'atelier, le paysan dans son champ), c'est cela le boire à la française, cette omniprésence de la boisson dans la vie. Cela est assez original par rapport au reste du monde, au reste de l'Europe, car déjà en Europe à ce moment-là, on a une alcoolisation massive mais en fin de semaine, et une grande sobriété le reste de la semaine.

On glisse donc vers un buveur plus anglicisé. Pourquoi ce buveur «new look» du XXème siècle ?

Didier Nourrisson : La Seconde Guerre mondiale va servir de transition d'un buveur à l'autre. La France a perdu la guerre. Le régime de Vichy est un régime « sec » qui ne peut tolérer des comportements excessifs, éventuellement dangereux. Ce régime-là essaye de provoquer une véritable cure de désintoxication de toute la population. Les lois «vichystes» ne vont pas être immédiatement supprimées. Je pense à une loi de 1940 qui va perdurer jusqu'en 1951 et qui interdisait la fabrication d'alcool de plus de 40°. Cela a « coulé » toute l'industrie de l'apéritif et du digestif. Le fameux Ricard des années 30 a eu beaucoup de peine à ce moment-là. La guerre va démontrer que la société doit revenir à une plus grande sobriété, puisque désormais on a besoin de travailleurs sobres. Le machinisme fait qu'il est de plus en plus difficile d'être alcoolique dans une entreprise ! Même chose pour les déplacements, l'automobile triomphe après la guerre, et on se rend compte que les accidents sont souvent provoqués par l'excès d'alcool. Les conditions de travail et de vie changent. Du coup, les conditions du « boire » changent aussi. On ne pourra plus guère boire que dans des soirées arrosées, au moment de la pause dans le travail ce qui nous rapproche du modèle anglo-saxon et scandinave. On se tourne vers ce type d'alcoolisation brutale, excessive et ponctuelle au lieu d'une alcoolisation régulière, sociable et socialement acceptée. Cette alcoolisation excessive va donner lieu à une réglementation de plus en plus rude.

Après la guerre, n'y-a-t-il pas une relance de la consommation ?

Didier Nourrisson : Après-guerre, il y a le soulagement, et plus particulièrement après la Seconde Guerre mondiale, étant donné que tous les verrous législatifs vont sauter. La loi de 1940 va être abolie en 1951. Les années 1950 sont une période de surproduction viticole importante. On va développer la publicité des vins de manière considérable, des

"BYRRH"
Tonique
HYGIÉNIQUE
A base
de
vins
GÉNÉREUX
et de

Ci-contre : La valorisation publicitaire des alcools.
Publicité BYRRH de 1925, collection particulière.

alcools également. « Une journée sans vin, c'est une journée sans soleil » pouvait-on dire et lire. C'est le moment du Pastis 51 (parce que la loi a de nouveau permis en 1951 la fabrication du pastis). Il y a une relance alcoolique formidable, en même temps qu'il y a une inquiétude sociale qui grandit de la part des antialcooliques. Et cela me parait également important de rappeler que le buveur d'eau, en tant que militant anti-alcool, commence à exister au plus haut sommet de l'Etat, dans les instances du pouvoir. Ce buveur d'eau qui jusqu'à présent était considéré comme un « pauvre type », un marginal, un type triste, sinistre, commence à se présenter comme un modèle social. C'est maintenant celui qui avance, travaille, progresse, parce qu'il est sobre, et qu'il est capable de dire non à l'alcool au volant, non à l'alcool dans l'entreprise. Il faut dire aussi que, parallèlement, la médecine n'a plus besoin d'alcooliser ses remèdes. On va trouver d'autres manières de fabriquer des médicaments. Le buveur d'eau est souvent un militant de l'antialcoolisme, cela va lui permettre d'exister, d'exercer un pouvoir. On peut citer des noms : Robert Debré, qui a fait une belle carrière de professeur de médecine. Antialcoolique, il a présidé le haut comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme. En tant que politique « pur », Pierre Mendès-France, qui mène la carrière politique qu'on lui connaît, veut favoriser la consommation de lait. C'est lui qui impose en 1954 le lait dans les écoles.

«Ce buveur d'eau qui jusqu'à présent était considéré comme un « pauvre type », ...commence à se présenter comme un modèle social.»

Diversification des boissons et nouveaux comportements dessinent-ils les contours d'un nouveau buveur ?

Didier Nourrisson : Le buveur de Coca-Cola avant tout, de soda en général, triomphe dans les années 1950. La France a résisté longtemps à l'impact mondial du Coca-Cola, mais, dans les années 50, il se «francise » et arrive sur les tables, dans les réfrigérateurs de l'époque, de manière assez importante chez les jeunes, tandis que les adultes résistent encore. Les Français sont les plus mauvais buveurs de Coca-Cola au monde, même si cela représente quelques dizaines de bouteilles par an et par habitant. Néanmoins, la diversification des consommations s'accélère, les comportements se modifient. J'en viens à dire,- je ne sais si c'est un pronostic pour l'avenir -, qu'on a maintenant deux types de buveurs, le buveur juvénile, excessif temporairement, l'étudiant, le jeudi soir qui fait sa soirée arrosée. C'est le buveur à l'anglo-saxonne. On parle d'ailleurs de « binge drinking », même si je préfère le terme franchouillard d' « alcool-défonce » ou de « biture-express ». Et puis il y a le type adulte : c'est l'amateur qui s'intéresse à la culture du vin, à la civilisation du vin, et va être un parfait connaisseur de marques de whisky, de vin, et va essayer de s'afficher et de s'affirmer socialement comme un homme de goût, de bon goût, qui sait choisir, valoriser ses choix, qui sait recevoir et être reçu. On va de plus en plus vers ce type de nouveau buveur. C'est aussi celui qui sait s'interdire de boire de l'alcool dans certaines situations, par exemple au volant, et qui sait entrainer vers le bon vin ses proches, quand il le faut, dans une rationalité de comportement.

Crus et cuites, histoire du buveur
Une « histoire du boire en France », des traditions gauloises à nos jours
par Didier NOURRISSON

Editions PERRIN
396 pages
23 €

LIVRES HISTOIRE

Crime et châtiment au Moyen Âge. Ve-XVe siècle
de Valérie Toureille

En cette année 2013 déjà bien avancée, on aura pu se délecter de nombreuses lectures et expositions consacrées au monde de la violence, de la marginalité et de la criminalité. Brigands, pirates, criminels, voleurs, tous ont inspiré les travaux des historiens. Valérie Toureille, qui enseigne l'histoire du Moyen Âge à l'université de Cergy-Pontoise, avait donné le ton en début d'année, en explorant le monde de la criminalité, des délits et du châtiment. La lecture de ce livre savamment documenté, qui emprunte une partie de sa matière aux registres criminels, aux coutumiers et aux textes législatifs, plonge le lecteur au cœur d'une société médiévale que l'on découvre bien plus règlementée et normalisée que l'on imagine d'ordinaire, du moins si l'on s'en tient aux traditionnels clichés qui abondent en ce domaine. Toutefois, si cet univers médiéval n'est pas l'époque sombre et violente que décrivirent les Lumières en leur temps, il faut aussi se garder de tomber dans l'excès inverse d'une réhabilitation toute aussi naïve et éloignée de la réalité des temps médiévaux. Et surtout, ce Moyen Âge ne doit pas être examiné à l'aune de nos propres critères. La violence y est donc bien présente, et même encouragée (éducation chevaleresque), d'où notre étonnement à découvrir parfois que le meurtre est moins durement puni que le vol ! La justice du Premier Moyen Âge que dépeint Valérie Toureille concilie droit à la vengeance (la *faida* des peuples germaniques), réparation et punition (la composition chez les Francs permet de racheter ce droit légitime à la vengeance). Sur un temps long, du Ve au XVe siècle, on voit aussi l'exercice de la justice, prérogative régalienne, passer aux mains des seigneurs et de l'Eglise (Moyen Âge central) avant que les souverains ne regagnent progressivement le terrain perdu et n'en fassent l'un des piliers essentiels de l'Etat moderne (Moyen Âge tardif). Au passage, l'auteur en profite pour écarter l'idée d'une justice pénale sanglante pour indiquer qu'au contraire l'arbitraire des juges a souvent fonctionné dans le sens d'une certaine miséricorde au profit des criminels. C.D.

***Crime et châtiment. Ve-XVe siècle.* De Valérie Toureille, collection « L'Univers historique », Le Seuil, 336 p., 2013. 24 €.**

Saint-Exupéry
de Virgil Tanase

Bien documenté, ce récit biographique ne manque pas d'atouts pour séduire le lecteur. Il faut dire que la vie aventureuse, romanesque et héroïque, de Saint-Exupéry a de quoi inspirer. Aviateur et écrivain, l'auteur du *Petit Prince* et de *Vol de nuit* fut avant tout un homme d'action dont l'existence, en perpétuel mouvement, a de quoi enflammer l'imagination. On connaît les grandes lignes de ce tumultueux parcours : pilote chez Latécoère, romancier et journaliste, Saint-Ex disparut en mer au cours d'une mission aérienne (juillet 1944). Loin de verser dans un style hagiographique, Virgil Tanase brosse un portrait attachant, parfois sans fard, de celui qui se forgea un destin en essayant simplement, comme il le disait, de… « faire mieux » !C.D.

***Saint-Exupéry*. De Virgil Tanase, collection « Folio biographies », Gallimard, 2013, 464 pages (dont un cahier photos de 8 pages), 8,70 €.**

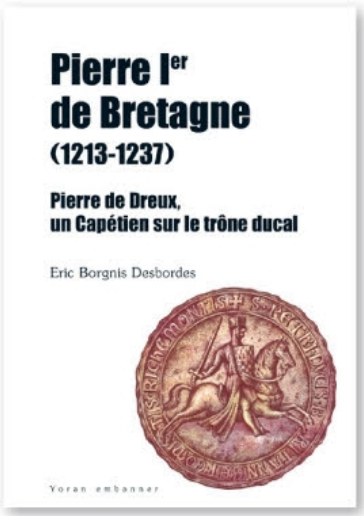

Pierre Ier de Bretagne.(1213-1237)
Pierre de Dreux, un capétien sur le trône ducal.
d'Eric Borgnis Desbordes

C'est un moment clé de l'histoire de Bretagne que nous conte là Eric Borgnis Desbordes pour son deuxième livre. Il y a 800 ans, le roi de France Philippe Auguste (1180-1223) choisissait Pierre de Dreux, son parent, comme époux d'Alix de Thouars, héritière du duché breton. Le prince désigné dut néanmoins donner au roi les gages de fidélité qu'on attendait de lui. Aussi, le 27 janvier 813, le vit-on prêter l'hommage lige à Philippe-Auguste et le reconnaître comme son suzerain. Les noces purent finalement être célébrées l'année suivante (1214). Toutefois, dans l'attente de voir le couple avoir un héritier, et de voir celui-ci accéder à la majorité, Pierre de Dreux reçut la Bretagne en bail. Par ce mariage, Philippe Auguste voulait arrimer solidement la Bretagne à la France, et, de fait, tant que le roi demeura en vie, Pierre fit montre à son endroit d'une réelle fidélité. Il n'en fut pas de même, en revanche, avec ses successeurs, Louis VIII (1223-1226) et Louis IX (1226-1270). Soucieux de fortifier son autorité en Bretagne, Pierre de Dreux n'hésita pas alors à s'engager dans la voie de la sédition et prit part à de nombreuses révoltes, se rapprochant, lorsque cela servait ses intérêts, des Anglais. En prince capétien qu'il était, il s'employa à unifier le duché sous son autorité et modernisa l'administration bretonne. En ce sens, il prépara l'avènement d'un pouvoir ducal fort en Bretagne. Ce prince « modèle » pour l'époque, poète et chevalier aux vertus exemplaires, fut pourtant affublé du surnom peu flatteur de « Mauclerc », sans doute en raison de ses démêlées avec le clergé breton. Il mourut en croisé (1250), non sans avoir remis les rênes du duché entre les mains de son fils (Jean Ier de Bretagne) quelques années auparavant (1237). C.D. ***Pierre Ier de Bretagne (1213-1237). Pierre de Dreux, un capétien sur le trône ducal,*** **d'Eric Borgnis Desbordes, Editions Yoran embanner, 2013, 288 pages, 17 €.**

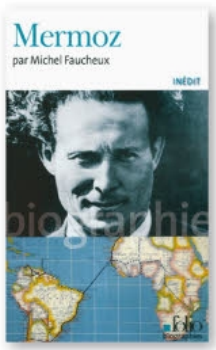

Mermoz
de Michel Faucheux

Tragiquement disparu dans l'Atlantique sud aux commandes de son hydravion, le Latécoère 300 *La-Croix-du-Sud*, péniblement réparé peu avant le décollage dans la nuit du 6 au 7 décembre 1936, Mermoz est de ces aviateurs dont l'existence devient aussitôt un mythe. La biographie que lui consacre en 1938 son ami Joseph Kessel achève de faire de lui l'un des héros de l'Aéropostale. Celle que livre aujourd'hui Michel Faucheux tente de présenter l'homme débarrassé des artifices d'une légende qui occulte parfois le personnage. Tirant au mieux parti des livres et archives sur le sujet, l'auteur « revisite » Mermoz qu'on découvre, au fil des pages et des nombreuses citations qui émaillent le texte, plus humain. Les passionnés d'aviation, et d'histoire, -on revisite les années 30-, y trouveront assurément leur compte. C.D. **Mermoz, de Michel Faucheux, collection « Folio biographies », Gallimard, 2013, 304 pages (dont un cahier photos de 8 pages). 8,20 €.**

LIVRES HISTOIRE

Fontainebleau

Mille ans d'histoire de France

de Jean-François Hébert et Thierry Sarmant

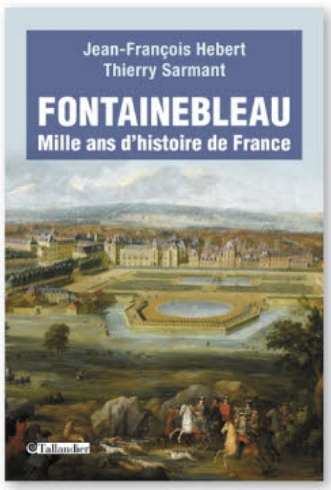

Éditions Tallandier, 2013, 448 pages dont un cahier photos de 16 pages. 22,90 €

© laurine45 Fotolia.com

Vue sur le pavillon du Vestibule avec le degré en fer à cheval. Le degré fut construit en 1632 par Jean Androuet du Cerceau. Il donne sur la célèbre cour du Cheval Blanc, appelée aussi cour des Adieux, dans laquelle Napoléon Ier fit ses adieux à la Garde (avril 1814).

Peu d'endroits peuvent prétendre aussi bien incarner l'histoire de France. Demeure royale avant le Louvre, Fontainebleau le reste après que les rois n'aient définitivement quitté Versailles. Jean-François Hébert, conseiller maître à la cour des comptes, est président du château de Fontainebleau. Thierry Sarmant, archiviste-paléographe, est conservateur en chef du musée Carnavalet (Paris). Tous deux sont idéalement bien placés pour retracer avec érudition l'histoire des lieux et des bâtiments qui s'y succèdent. Et ni le site, ni la demeure ne laissent indifférent… Éloigné des châteaux du Val-de-Loire et de Paris, Fontainebleau fut avant tout une résidence dans laquelle le pouvoir put se montrer et la Cour y vivre dans le plaisir et les fastes. C'est donc là, dans la forêt de Bière, peu après le rattachement du Gâtinais au domaine royal (1068), que les Capétiens décident d'y faire construire un premier donjon carré, sans contreforts. Bientôt, une charte de Louis VII le Jeune atteste de l'occupation des lieux par le roi (1137) avant qu'un autre document n'évoque un *palatium* (1160). L'intérêt des rois pour Fontainebleau ne se démentira plus, ce qui fera dire, bien plus tard, à Napoléon Ier que ce

© Atlantis Fotolia.com

La Galerie de Diane. Commencé sous l'Empire (1804-1814), poursuivi sous la Restauration (1814-1830), le chantier prend fin sous Charles X (1824-1830). Mesurant 80 mètres de longueur, elle se trouve au-dessus de la galerie des Cerfs. Deux colonnes jumelles de stuc jaune en délimitent l'entrée. Les grandes compositions picturales qui évoquent l'histoire de Diane sont l'œuvre de Merry-Joseph Blondel et d'Alexandre Abel Pujol (1825-1826). Napoléon III fait transformer la galerie en bibliothèque (1858).

château est « la vraie demeure des rois, la maison des siècles ». Philippe Auguste (1180-1223) et saint Louis (1226-1270) fréquentèrent régulièrement Fontainebleau. On y venait pour chasser et profiter de l'isolement pour prier. Des travaux y furent réalisés (couverture, enceinte, salles). Philippe le Bel y naquit (1268) et y mourut (1314) ! Par la suite, les Valois devaient être moins enclins à fréquenter Fontainebleau et le Val-de-Loire eût un temps la préférence. François Ier (1515-1547), soucieux de ménager Paris, décida de résider dans les environs. Il lança à Fontainebleau des travaux d'agrandissement, et, le contexte politique évoluant, il voulut en faire l'une de ses résidences principales. Le château médiéval devint un palais Renaissance, composé d'une suite d'ailes et de pavillons, tourné vers les jardins et la forêt. Les plus grands artistes italiens vinrent bientôt l'embellir (Rosso, Primatice). Sous Henri IV (1589-1610), premier Bourbon à monter sur le trône de France, qui fit aussi de Fontainebleau l'une de ses résidences favorites, le château subit de profondes transformations. Ce furent aussi les derniers grands remaniements avant le XVIIIe siècle. Louis XIII (1610-1643) ne fut guère un grand bâtis-

La salle de Bal fut décorée sous Henri II (1547-1559). Le plafond à caissons est l'œuvre de Francesco Scibec de Carpi tandis que le décor peint est dû à Niccolo dell'Abbate, d'après les dessins de Primatice.

© photogolfer Fotolia.com

seur et Louis XIV (1643-1715) y fit avant tout réaliser des travaux utilitaires tandis que Le Vau et Le Nôtre redessinèrent les jardins du roi. Les grands chantiers reprirent sous Louis XV (1715-1774) et les Gabriel en furent chargés. « Fort heureusement », les difficultés du règne et les guerres sauvèrent le château de la Renaissance ! Passé la tourmente révolutionnaire, l'empereur Napoléon Ier (1804-1815) fit remeubler et décorer le château à son goût mais sans y apporter de grands changements architecturaux. Et ce fut dans la cour du Cheval-Blanc que l'empereur, vaincu, fit ses adieux à ses grognards (814). Passé 1830, Louis-Philippe (1830-1848) mit beaucoup d'ardeur à faire restaurer Fontainebleau. Napoléon III (1852-1870) y fit faire un théâtre et l'impératrice Eugénie y installa un musée chinois. Devenu ensuite résidence présidentielle, le chantier continua d'attiser les convoitises. Au final, c'est une incroyable histoire que nous content là Jean-François Hébert et Thierry Sarmant. On y découvre, ou redécouvre, ce lieu unique, à visiter d'urgence pour prolonger le plaisir de la lecture et parcourir mille ans d'histoire de France ! C.D.

***Fontainebleau. Mille ans d'histoire de France*, de Jean-François Hébert et Thierry Sarmant, Éditions Tallandier, 2013, 448 pages dont un cahier photos de 16 pages. 22,90 €.**

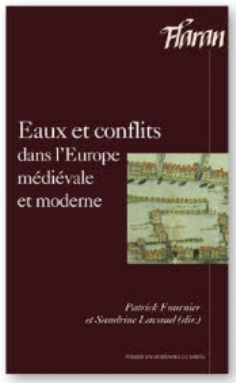

Eaux et conflits dans l'Europe médiévale et moderne.

de Patrick Fournier et Sandrine Lavaud (dir.)

Le thème de la guerre est à l'honneur en cet automne 2013. Les 16e Rendez-vous de l'Histoire de Blois en ont fait leur fil conducteur. Aussi, nous a-t-il semblé intéressant de signaler la parution, l'an dernier, de cet ouvrage que les Presses Universitaires du Mirail nous ont adressé. Au fil des pages d'un ouvrage pointu, alors même que l'accès à l'eau devient chaque jour davantage un enjeu vital pour les populations, et parfois une cause de guerre, il n'était pas inintéressant d'aborder les conflits passés autour de l'eau et de favoriser les approches comparatives à l'échelle européenne. Structuré en trois grandes parties, ce livre rassemble une quinzaine de contributions qui touchent à la gestion et aux usages de l'eau au cœur des conflits, à la manière dont les pouvoirs interagissent dans leurs usages de l'eau ou mènent des opérations d'aménagement hydrauliques, et, enfin, illustrent par des exemples régionaux, différents modes de règlement des litiges. Certes, et fort heureusement, l'usage de l'eau ne débouche pas systématiquement sur un conflit, mais lorsqu'il survient néanmoins, l'étudier sur une période aussi longue, du Xe au début du XIXe siècle, nous éclaire sur les formes d'appropriation sociale de cette ressource naturelle dans un cadre géographique donné. Un ouvrage dense et riche qui verse ainsi… d'intéressantes réflexions au débat historique !C.D.

***Eaux et conflits dans l'Europe médiévale et moderne* de Patrick Fournier et Sandrine Lavaud (dir.), Actes des 32èmes Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran (8 et 9 octobre 2010), Presses Universitaires du Mirail, 2012. 28 €.**

Revisiter la « querelle des femmes ». Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1600 à 1750.

Sous la direction de Danielle Haase-Dubosc et Marie-Elisabeth Henneau

La collection que dirige Eliane Viennot, professeure à l'université de Saint-Etienne, vise à diffuser les recherches menées dans le domaine en plein essor des études de genre (histoire des femmes, analyse des rapports sociaux de sexe, construction des identités, etc.). Le présent ouvrage vient compléter un précédent travail consacré à la période 1750-1810. Il y est donc toujours question d'explorer la Querelle des femmes, une controverse qui agita l'Europe, et particulièrement la France, à propos de la place et du rôle des femmes dans la société. Les auteurs de cet ouvrage collectif sondent tous les terrains, pouvoir, relations amoureuses, travail, famille, mariage, éducation, corps, art, langue, religion… De la fin du XVIe siècle aux Lumières, ils mettent en évidence les progrès sans précédent de la mixité dans la vie politique, sociale et culturelle. De plus en plus de femmes s'expriment, s'engagent, agissent et investissent des lieux de pouvoir jusque-là jalousement gardés par les hommes, recueillant au passage estime, succès et honneurs. Sont analysés aussi les discours que tiennent philosophes, juristes, religieux, écrivains, sans parler des propositions des femmes elles-mêmes pour obtenir une société égalitaire entre les êtres. Un ouvrage savant qu'éclairent de larges extraits de textes analysés avec justesse. Une copieuse bibliographie permet d'approcher les sources anciennes et de se tenir au courant des publications les plus récentes sur le sujet. Utile. C.D**. *Revisiter la « querelle des femmes ». Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1600 à 1750,* sous la direction de Danielle Haase-Dubosc et Marie-Elisabeth Henneau, collection « L'Ecole du genre », Publications de L'Université de Saint-Etienne, 2013, 280 pages. 24 €.**

5 questions à Robert Muchembled

A l'occasion de la sortie de son dernier ouvrage, Robert Muchembled a bien voulu revenir pour nous sur ces femmes de toutes conditions qui trouvaient moyen de contourner les interdits érigés par les hommes pour se tailler des espaces de liberté.

BIOGRAPHIE

Historien, chercheur, professeur émérite en histoire moderne (Paris XIII), Robert Muchembled s'intéresse à l'histoire culturelle et sociale de l'Europe. L'histoire des genres, des femmes, des jeunes, de la violence, de la sorcellerie et du diable sont ses domaines d'investigation favoris. Auteur de près d'une trentaine de livres et de plusieurs dizaines d'articles, ses ouvrages sont traduits en 16 langues. Il fut également directeur de l'école doctorale « Vivant et société » (2000-2006) et président de la Commission des spécialistes d'histoire (1992-2008). Robert Muchembled participe régulièrement à des colloques et congrès internationaux.

Robert Muchembled, vous nous présentez une histoire des Françaises du XVIe siècle à nos jours qui va à l'encontre de bien des idées reçues. On y découvre, au fil de vos propos, de nombreuses figures d'insoumises... Dans les communautés villageoises où la femme est assurément dominée, quels espaces de liberté, gagnés ou négociés, appartiennent aux femmes ?

Robert Muchembled : Parmi les traits les plus originaux, conservés sous des formes parfois atténuées jusqu'à nos jours, figurent l'existence d'une puissante solidarité féminine n'excluant pas de vigoureux rapports hiérarchiques internes ; le monopole presque exclusif d'une culture magique de survie, déployée de manière privilégiée lors des naissances, des maladies, des décès, ou servant à affirmer la puissance de l'actrice, à révéler ses désirs et ses espoirs au reste de la communauté ; enfin, la jouissance d'un statut féminin privilégié aux yeux des hommes, conduisant ceux-ci à tempérer leur violence et à respecter davantage le corps de leurs consœurs que celui de leurs semblables.

Les campagnes n'apparaissent jamais comme une jungle saturée de violence désordonnée mais comme un univers régi par de puissants codes relationnels qui font aux femmes une place des plus éminentes.

Avec la Renaissance, s'épanouit dans les milieux de la cour la figure de la maîtresse. Peut-on dire que son pouvoir est finalement plus grand et plus pérenne que celui des reines de France ?

Robert Muchembled : Absolument !

Du moins jusqu'à la Révolution.

Sous Louis XV, les deux grandes favorites en titre successives, Madame de Pompadour et Madame Du Barry, ont disposé d'un pouvoir extraordinaire, jusque-là dénié à toute femme, fût-elle reine. Profitant de l'effacement de son époux, Marie-Antoinette s'en est emparée à son tour. La Révolution le lui fit lourdement payer, comme à Madame Du Barry, guillotinée en 1793. N'y aurait-il pas là un parfum de revanche sur l'extraordinaire influence acquise par le genre féminin, dont témoignent également les salons, la vie culturelle, la place sociale étonnante accordée aux chanteuses, danseuses ou comédiennes ? Gens de la ville, de la capitale en particulier, les hommes qui abolissent le despotisme monarchique ne laissent d'ailleurs à leurs compagnes ni l'égalité réelle ni la parité politique. Ils incarnent une vision bourgeoise du monde, hostile aux conquêtes du sexe opposé.

À l'imitation du milieu de Cour, le XVIIIe siècle est l'époque d'une extraordinaire vague de promotion de la femme dans les cercles dirigeants et les groupes sociaux dominants.

Vous entrainez également vos lecteurs au coeur des monastères féminins du XVIIe siècle où se mêlent scènes d'exorcisme et de possession. Qui est ce personnage de Jeanne des Anges, qu'entre autres, vous dépeignez ?

Robert Muchembled : Jeanne des Anges, la supérieure des ursulines des Loudun, se construit un personnage de miraculée touchée par le doigt de Dieu, porteuse de stigmates sacrés, organisatrice d'un pèlerinage. En 1645, lorsqu'un conseiller du roi sceptique fait sauter d'un coup d'ongle une jambe de l'initiale du mot « Maria » prétendument gravé sur sa main, d'autres exorcismes vont déjà bon train à Louviers. L'une des jeunes possédées, Anne Barré, dite de la Nativité, s'inspire de l'illustre exemple de Jeanne. Ses réponses aux exorcistes donnent à entendre une parole féminine totalement libérée des tabous de la sexualité et de l'obéissance. Comme si une formidable explosion du corset des contraintes usuelles avait permis le déferlement d'une immense vague de rancœurs et de frustrations, sans crainte ni gêne aucune, puisque la responsabilité en était uniquement imputée aux démons habitant le corps de l'imprécatrice.

L'impunité est acquise aux moniales concernées, puisqu'elles sont sous une emprise maligne. Et la revanche de ces femmes, jugées inférieures par les ecclésiastiques, exclues de la prêtrise et de l'égalité spirituelle avec les hommes, dans l'univers catholique, se fait très douce, non seulement pour celles qui simulent en conscience mais aussi pour les exaltées convaincues de lutter contre leurs diables intérieurs. Ni les unes ni les autres ne jouent réellement le jeu des autorités ecclésiastiques masculines qui les croient incapables de s'émanciper de leur tutelle. Les discours d'Anne de la Nativité à Louviers témoignent abondamment du contraire. Les dignitaires catholiques n'en avaient pas fini, jusqu'à nos jours, avec la définition très ambiguë qu'ils appliquaient au deuxième sexe…

5 questions à Robert Muchembled (suite)

De la Révolution française au XXe siècle, l'adultère féminin, et notamment celui pratiqué dans les milieux bourgeois et mondains, n'est-il pas une manière d'affirmer son pouvoir ?

Robert Muchembled : Les Françaises redeviennent « mineures », sous la tutelle d'un époux, en vertu du Code civil promulgué en 1804 par Napoléon Bonaparte peu avant de devenir empereur. En 1816 s'y ajoute l'interdiction du divorce, jusqu'en 1884. De telles choses contribuent peut-être à expliquer un complet immobilisme en matière politique jusqu'au 21 avril 1944, date de l'attribution du droit de vote aux femmes dans notre pays. À défaut de pouvoir, au sens strict, elles n'en continuent pas moins à posséder une indéniable puissance déclinée sous de multiples formes, dont l'adultère est sans doute la plus subtile expression.

L'existence intime de l'homme bourgeois se déploie fréquemment dans deux directions fondamentalement divergentes. Au foyer conjugal, il mène une vie familiale réglée par les convenances et exerce, au moins en apparence, une domination incontestée. Il court cependant dès qu'il le peut vers le petit nid douillet qu'il s'est bâti avec une seconde femme non officielle, souvent entretenue par ses soins, où il trouve plus de plaisirs amoureux et charnels qu'au logis principal. Cette double vie peut prendre des formes très diverses. Elle permet éventuellement de multiplier ou de faire se succéder les concubines sans encourir les foudres de la loi, manière originale de pratiquer la polygamie, y compris au temps de l'interdiction du divorce. Ce modèle bourgeois plus complexe que le simple adultère a connu de beaux jours, jusqu'aux hommes politiques de notre temps.

Il est douteux dans ces conditions que les épouses se contentent de pleurer au foyer. Au cours des années 1830 et 1840, Adèle Schunck, s'essaie à une version féminine de la pratique, en prétendant former un véritable couple avec son amant Aimé Guyet de Fernex, sans pour autant vouloir quitter son vieil époux grincheux. Il y a là un parfum de revanche sur les hommes. Son père semble bien avoir vécu de cette manière, peut-être aussi son mari. Reste à découvrir dans les archives d'autres cas de bigamie secrète à l'initiative d'une épouse insatisfaite de son sort, car les conventions obligent les femmes à se comporter beaucoup plus secrètement que les hommes en ce domaine, y compris s'il s'agit de vedettes réputées pour leur vie sexuelle très libre, telle Sarah Bernhardt. La littérature, les contes et nouvelles de Maupassant, en particulier, montre néanmoins que la vengeance est fréquente et très douce, pour les épouses trompées, tandis que les égéries des hommes politiques prouvent leur immense pouvoir en les menant par le bout du nez.

Quelles sont les prinpales transformations qui affectent l'univers des femmes depuis les années cinquante ?

Robert Muchembled : Innombrables ! Voyez le dernier chapitre.

Le plus important est sans doute la pilule, qui a per-

mis la séparation du plaisir et de la procréation, phénomène inimaginable depuis les origines de l'humanité. Il faut cependant que les conditions culturelles (y compris religieuses) et psychologiques leur permettent de bénéficier à plein de ce progrès, ce qui n'est pas le cas dans toutes les couches de la population, même aujourd'hui.

Pour conclure :

En France, jusqu'aux dernières décennies du XXe siècle, l'exception culturelle représentée par le contrat implicite passé depuis des générations entre le féminin et le masculin a constamment produit les conditions, sans cesse actualisées, d'un partage permanent plutôt que d'un conflit sans fin. Cet équilibre relatif n'aboutit ni à l'égalité complète ni même à la parité entre les deux principales parties de l'humanité. Mais il exclut une continuelle et brutale guerre des sexes, au profit de négociations permanentes entre deux séductions. Toutes les femmes n'engrangent évidemment pas les bénéfices de la situation. Cela dépend de leur origine sociale, de leur âge, de leur capacité à utiliser subtilement les droits et les pouvoirs laissés par les hommes ou conquis par leurs aînées, voire par elles-mêmes. Globalement, cependant, les Françaises disposent de privilèges réels, surtout l'accès à l'école, par laquelle passe souvent leur émancipation. S'y ajoutent des avantages culturels, engendrés par une admiration masculine qui restreint davantage qu'ailleurs le mépris à leur égard. Depuis leur création au XVIIe siècle, la galanterie et les normes de savoir-vivre, dont les féministes elles-mêmes dénoncent parfois amèrement la disparation, transmettent un message d'adoucissement des rapports humains à leur bénéfice.

On constate pourtant, au début des années 2010, que la séduction à la française n'est plus exactement ce qu'elle était durant un demi-millénaire : un mécanisme adaptatif de production d'une harmonie relative entre les sexes capable de transcender ou d'atténuer les conflits entre eux, particulièrement dans l'espace public.

Construite sur ces bases, l'altérité française ne serait-elle pas doucement en train de se dissoudre dans l'océan de la mondialisation ?

Insoumises, une autre histoire des Françaises XVIe-XXIe siècle de Robert Muchembled,

Editions Autrement
Collection «l'atelier d'histoire»
2013, 236 pages
23 €.

LIVRE HISTOIRE

La bouteille de vin

Histoire d'une révolution.

de Jean-Robert Pitte

Jean-Robert Pitte, géographe, membre de l'Institut, préside l'Académie du vin de France et la Société de géographie. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur la gastronomie et le vin parmi lesquels figurent *Gastronomie française. Histoire et géographie d'une passion* (Fayard, 1991), *Le vin et le divin* (Fayard, 2004), *Le désir du vin à la conquête du monde* (Fayard, 2009) et *L'Amour du vin* (CNRS Editions, 2013). On lui doit également d'importantes contributions en géographie culturelle. Son *Histoire du paysage français* a fait l'objet de nombreuses rééditions depuis sa première parution (Tallandier, 1983). Le présent ouvrage s'inscrit donc dans une bibliographie déjà très étoffée. *La bouteille de vin. Histoire d'une révolution* s'intéresse au rôle que jouent les bouteilles dans l'histoire moderne et contemporaine du vin. Et il y a de quoi dire ! Sans elles, jamais les vins ne pourraient vieillir à l'abri de l'air et de la lumière et jamais le vin de Champagne ne serait devenu mousseux. Mais évoquer l'histoire de la bouteille, c'est aussi dépeindre ses formes, évoquer le travail du verre et la suivre dans ses différents modes de transport jusqu'à sa commercialisation.

Découpé en six chapitres, le propos passe d'abord en revue les « contenants » anciens de liquides (outres, amphores, tonneaux, pots, pichets, cruches et gourdes à vin). Et très vite, on se rend compte également que le verre est associé au vin. Si l'invention du verre semble intervenir en Mésopotamie dans le courant du troisième millénaire av. J.-C., les objets de verre deviennent courants sous l'Empire romain. L'Empire disparu, les Perses et les Byzantins continueront de faire de la production de verre un art raffiné. En revanche, en Occident, les récipients en verre se feront rares durant le Premier Moyen Âge. Il faudra attendre le XIe siècle pour qu'on le « redécouvre » vraiment en Europe. Ensuite, ce sont les Vénitiens qui perfectionneront les techniques à compter des XIIe-XIVe siècles. Début XVIIe, on maîtrise l'art du verre presque partout en Europe. C'est en Angleterre, pays importateur, que l'on conçoit la bouteille en verre épais et noir, élaborée dans un four à charbon. Ce sont encore les Anglais qui découvrent au Portugal le liège qui permet un bouchage hermétique. Une telle découverte facilite grandement le transport du vin : les bouteilles, bien bouchées, se couchent, se transportent et se conservent mieux. Et ce sont toujours les Anglais qui inventent le champagne mousseux que les Français se mettront à produire à partir de la Régence (début XVIIIe siècle). Les aventures de la bouteille ménagent bien des surprises ! On lira donc avec bonheur cet ouvrage documenté et agréablement illustré, nourri de nombreuses anecdotes, que nous propose Jean-Robert Pitte et l'on portera dorénavant, grâce à lui, un regard savant sur nos flacons en verre ! De quoi briller en société…C.D.

***La bouteille de vin. Histoire d'une révolution*. De Jean-Robert Pitte, Tallandier, 2013, 320 pages (dont un cahier photos de 32 pages). 26,90 €.**

FRANCE TERRES D'HISTOIRE

LE MAGAZINE DE L'HISTOIRE ET DES REGIONS

disponible en version numérique sur

lekiosk.com

ANDROID APP ON Google play

Download on the App Store

lekiosk.com

ENTRETIEN AVEC BRUNO ALBERT

Propos recueillis par Christian Dutot

Juriste diplômé en sciences politiques, Bruno Albert a choisi l'administration centrale avant de se consacrer à l'action de terrain. Elu local en Aquitaine, où il sert Jacques Chaban-Delmas et Alain Juppé, Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, auditeur de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale, il fut amené à réfléchir au lien entre l'armée et la nation dans le contexte de la suspension du service national. Ayant décidé de donner une nouvelle inflexion à son existence, il se consacre maintenant à l'écriture. Salué par la critique, nominé au prestigieux Livres en vigne de Clos Vougeot, Un Souper en Médoc, aux Editions Féret, est son premier roman.

Un Souper en Médoc

Votre roman nous plonge au cœur du Médoc, en septembre 1849. Les vendanges se terminent. A l'occasion d'un souper, des protagonistes issus de la bourgeoisie de l'époque se rencontrent. Quels personnages y retrouve-t-on ?

Ce roman est né de l'observation de la mutation du célébrissime Médoc au milieu du XIX° siècle autour du vin, des bains de mer, de la protection du trait de nature sur l'océan atlantique et l'annonce de l'arrivée du chemin de fer. La période est complexe à tous égards et une chose est certaine, tous les courants de pensée -légitimiste, orléaniste, républicain, bonapartiste,- ont déjà disposé de leur « quart d'heure de gloire », comme le dira plus tard Andy Warhol, mais rien n'est acquis définitivement. C'est pourquoi j'ai sérié les différents types politiques en leur donnant chair. Au début du roman, cheminent de Bordeaux vers la campagne, l'eau et le feu. Un prêtre réactionnaire assumé, bien décidé à relever un édifice roman voué au culte marial -Notre Dame de la Fin des Terres à Soulac sur mer-, accompagne un fonctionnaire de gauche, c'est à dire, pour l'époque, situé entre la gauche de Jean Luc Mélenchon et la droite d'Olivier Besancenot. Toutefois, ils sont amis. Déjà, en route, ils s'accrochent sévèrement car le fonctionnaire estime que la venue du chemin de fer en Médoc sera bien plus déterminante que le retour des religieux, auquel d'ailleurs il s'oppose farouchement.

Invités à un dîner du genre « bling bling », ils vont faire la connaissance d'un chef d'entreprise farouchement bonapartiste. Il s'agit d'un restaurateur. Il spécule sur l'exploitation économique du bord de mer, encore au stade embryonnaire hormis les activités de pêche et la tradition côtière d'échouages prémédités de bateaux en vue de possibles fortunes de mer. Un pharmacien, exilé du Midi pour un zèle maçonnique trop ardent, complète le tableau. Tous ces gens sont reçus dans la belle maison d'un jeune couple de viticulteurs qui va arbitrer les débats. Le récit se développe sur trois journées dans les vignes, sur la plage océane, et enfin au beau milieu d'un comice agricole totalement na-

vrant et d'un discours de sous-préfet abracadabrantesque. Et puis, de-ci delà, des esquisses d'énigmes donnent à penser que le roman pourrait avoir une suite. Inutile de préciser qu'en Médoc, on mange et on boit avec la plus grande application mais sans la moindre modération.

Le Médoc au milieu du XIXe siècle, les vignes... Une région magnifique pour y dépeindre une société provinciale...

Régulièrement, je me pose la question de savoir s'il est juste de parler d'un Médoc tandis que le pays est fort divers. Le Médoc est un finistère dont la base se déploie du Bassin d'Arcachon à la ville de Bordeaux. Ses deux frontières naturelles sont l'Estuaire de la Gironde et l'Océan. Dans les deux cas, les gens de l'autre rive sont des étrangers. Sur la rive droite du fleuve, les voisins sont des populations de langue d'oil alors que la langue médocaine est un idiome occitan de type gascon. A plus forte raison, de l'autre côté de l'Atlantique, les plus proches sont les Américains.

Le Médoc, dans sa hauteur, développe cent kilomètres. Il débute à la sortie nord de Bordeaux. Sa partie supérieure s'achève à La Ponte de Grave, face à Royan. Elle a été très longuement coupée du continent car elle n'était constituée que d'îlots comme le montre la carte de Cassini, sachant que c'est le géographe Ptolémée qui, le premier a identifié ce qui sera, jusqu'à Henri IV, un archipel. Et d'ailleurs, la mythique Atlantide est fréquemment identifiée entre la pointe Médoc et le phare de Cordouan. J'insiste sur ces choses-là car elles fondent l'identité profonde de ce pays qui, paradoxalement, est tout sauf grégaire. Les incursions wisigothique, arabe, normande, anglaise, espagnole, etc. ont toutes poussées jusque là. Si vous voulez, nous sommes des celtes ibères accueillants !

Bruno Albert

Un Souper en Médoc

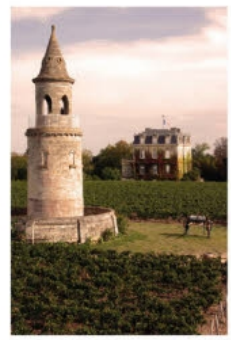

FÉRET

Tout le monde -pensant Médoc- envisage, d'instinct, un splendide boulevard bucolique bordée de roses et marquée de bornages fabuleux : Château Margaux, Léoville Las Cases, Pichon Longueville Comtesse, Cos d'Estournel. Mais n'oublions pas que, pour les visiteurs du nord de l'Europe, Médoc est principalement synonyme de dizaines et de dizaines de kilomètres de sable blond diapré voués au naturisme de type après-guerre. Ne pas confondre avec le Cap d'Agde ! Aux antipodes, les locaux penchent plus volontiers pour ces chapelets de lacs qui ne sont parfois que des filets d'eau ou de fugitifs miroirs, sanctuaires cynégétiques et halieutiques, des sources guérisseuses, le chemin de Saint Jacques. Sans oublier d'épaisses côtes de bœuf grillées au sarment de vignes, des cèpes et une bonne bouteille du cousin. Personnellement, je suis attiré par Soulac sur mer. C'est mon pôle d'attirance compulsive. Une basilique mariale millénaire

enchâssée dans une pinède. En vis à vis de la mer, face à face dantesque lorsque l'on mesure, d'un côté la force des eaux, et, de l'autre, celle de la foi. Entre les deux géantes, une petite cité tranquille, toute de briques et de dentelles de bois, battue par le vent. Chamarrée à la façon de la Nouvelle France et de Saint Louis du Sénégal. Quand vient l'hiver, la ville dénombre une population féline supérieure à celle des hommes et quand revient le mois de mai, les chats disparaissent. Par magie. Et puis, Soulac, c'est la ville dont Georges Mandel fut le maire. A mes yeux, le plus grand Français de la guerre, après De Gaulle.

L'Eglise, la République, le rêve impérial... On est un peu à la croisée des chemins entre tradition et modernité ?

Sans être historien d'« origine contrôlée », je prends l'histoire pour une science familière. Je suis ardent défenseur de l'histoire chronologique et prioritairement française. Il m'apparaît tout à fait exotique d'étudier les empires subsahariens ou malgaches du XVe siècle sans avoir la moindre idée de la construction de la nation elle-même. Souvenons-nous que le récit de la Genèse est le fait tardif de prêtres israélites épouvantés par la perspective de dissolution de leur peuple en exil à Babylone ! En même temps, je reconnais que l'enseignement traditionnel de l'histoire a aussi ses travers. Ainsi, l'effet de surexposition de certains faits ou de certains personnages, par contraste, escamotent les autres. Dans l'inconscient collectif, Louis Philippe, c'est la poire de Daumier et la fin du dernier roi. De même, Louis Napoléon, c'est Badinguet, le neveu obscur ou le balourd nuisible qui a fait perdre l'Alsace et la Moselle... C'est un peu court mais, en même temps, c'est ça notre inconscient collectif. Or, le 4 septembre 1870, c'est quoi ? Tout simplement, l'avènement de la république qui, exception faite de la séquence de Vichy, continue d'être le cadre d'expression politique de la France. Qui s'en souvient ? Le hasard fait bien les choses, il existe à Soulac, en plein centre, une rue du 4 septembre mais, avouez que c'est rarissime. Et encore, je ne sais même pas si elle est bitumée !

Quand on observe la période entre 1848 et 1852, personnellement, je retiens trois faits. Le premier : la révolution de 1848 est une révolution de type marxiste, bourgeoise et menchevik en février, prolétarienne et bolchevique en juin. Le deuxième

Ci-contre : le domaine «Cos d'Estournel» dans le Médoc, en Gironde.

fait : en 1851, la république se suicide de manière consciente sur la base d'un différentiel d'interprétation des institutions entre l'assemblée et le président. Troisième fait : Louis Napoléon et sa garde rapprochée ont inventé les processus électoraux modernes avec la propagande, les slogans, les réunions publiques etc. Quel chemin parcouru depuis la mort de Napoléon Ier dont la nouvelle a mis des semaines et des semaines à parvenir à Paris ! Tandis qu'en 1848, Haussmann, sous-préfet en Gironde, questionne les paysans dans les champs : « Pour qui allez-vous voter ? Napoléon est mort, son fils aussi. » Un vieux grand-père, assurément illettré, lui répond : « Ah… Ils ne sont de bonne santé dans cette famille. » Puis, le même conclut en disant : « Je voterai pour celui de Boulogne ! » Ce qui signifie qu'au bout des provinces, on connaissait parfaitement la tentative avortée du coup d'état du 6 août 1840. Alors, évidemment, avec Napoléon III, ce ne sera pas Arcole, les Pyramides et Austerlitz mais tout de même, la machine à vapeur, la bicyclette et la machine à coudre !

On lit avec d'autant plus de plaisir ce roman qu'on le sent documenté…

Au départ, j'ai réuni des matériaux de base sur l'art roman, l'histoire des bains de mer et de la viticulture mais le déclic s'est opéré avec l'identification de mon éditeur, Féret à Bordeaux, l'une des plus anciennes maisons de France qui m'a littéralement soumis à des travaux forcés sur la critique œnologique des vins de Médoc au XIXe siècle. Alors, accoutumé à mon joug, je me suis plongé dans Haussmann justement, les Napoléon III de Milza et de Philippe Séguin, les mémoires d'une demoiselle d'honneur de l'Impératrice -Marie des Garets-, Prosper Mérimée etc.

Mais finalement, ce n'est pas cet exercice qui m'a laissé le plus de souvenirs… Lorsque je m'exprime en public, j'ai pour habitude de dire à mes auditoires qu'il n'est pas envisageable de plonger dans le roman si l'on a oublié l'idée simple qu'en 1849, il faut deux jours soutenus de cheval pour traverser le Médoc. Tout est soumis au tempo de l'époque. Alors, c'est avec plaisir que j'ai picoré Lamartine, Chateaubriand, Balzac, Stendhal, Hugo, Flaubert. Un grand bol d'air essentiel mais comme je suis également rebelle, il me semble qu'ici ou là, j'ai dû caser Audiard ou Pierre Dac. Je ne résiste pas à mes propres faiblesses.

Envisagez-vous de donner une suite à ce premier roman ?

L'éditeur et moi sommes au-delà du projet puisqu'un nouvel ouvrage qui aura pour toile de fond le classement des vins de Bordeaux en 1855 est prévu pour Pâques 2014. Présentement, je suis à l'écriture d'un troisième roman consacré aux vins du monde, toujours sous le Second Empire, Crimée, Algérie, Mexique, Moyen Orient. Un peu de géopolitique.

L'objectif est une collection historique, romanesque, gastro-viticole, de souche bordelaise qui embrasserait également le vingtième siècle. Pas neutre du tout concernant le destin du vin.

Un souper en Médoc
de Bruno Albert
Editions Feret

2013, 160 pages
14.50 €.

© Food photo - Fotolia.com

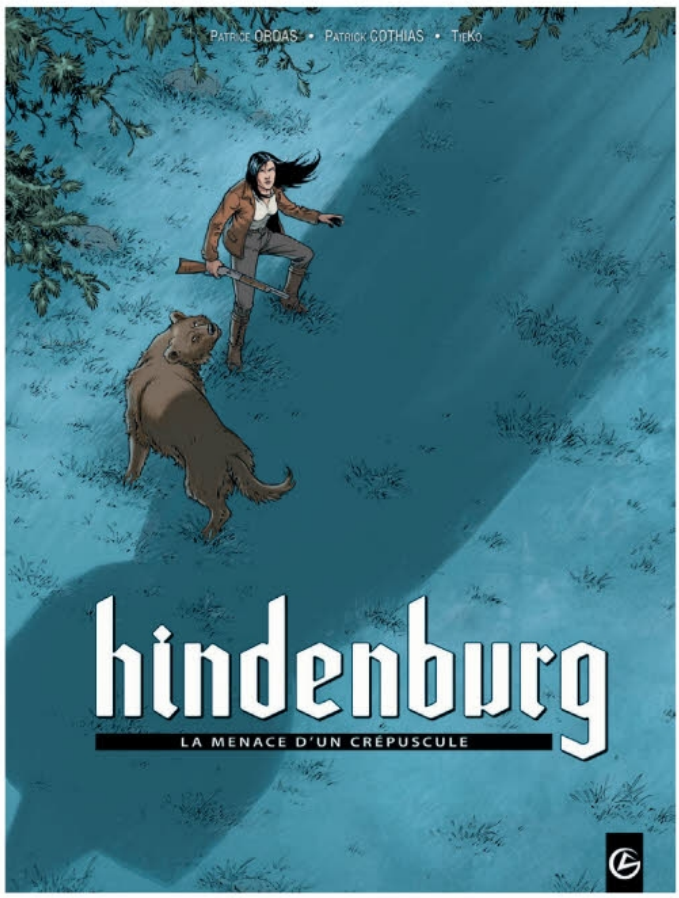

Hindenburg
La menace d'un crépuscule

de Patrice Ordas et
Patrick Cothias (scénario),
Tieko (dessins)

L'album a tout pour séduire. L'amateur de B.D. appréciera dessins et couleurs. Le passionné d'aéronautique y trouvera l'occasion de s'intéresser aux dirigeables, d'autant qu'un cahier de huit pages, donné en annexe, lui donnera certainement envie d'aller plus loin et d'en savoir davantage. Quand à celui que l'histoire attire, il y trouvera une belle peinture des années d'avant-guerre puisque l'intrigue débute en 1936. Mais la plus grande force de ce premier épisode d'un cycle qui en comportera trois au final réside dans un scénario où rien ne manque : suspense, action, double-jeu, méchants nazis, personnages troubles, le tout sur fond de montée des tensions internationales. Diane Hunter, le personnage principal, jeune et jolie journaliste d'origine canadienne, à qui pas grand-chose ne fait peur, doit retrouver en Europe les descendants d'un vieil indien. Leurs extraordinaires capacités pourraient, pense-t-on, sauver le monde du cataclysme qui approche… L'ésotérisme du scénario pimente cette aventure sans rien enlever à la qualité de la reconstitution historique. On sait que les nazis se livrèrent à toutes sortes d'expériences scientifiques. Du coup, et c'en est amusant, le tout paraît presque crédible ! En tout cas, on passe un excellent moment à lire cette B.D. dont on attend avec impatience la suite ! CD

***Hindenburg. La menace d'un crépuscule*. De Patrice Ordas et Patrick Cothias (scénario), Tieko (dessins), cycle 1, épisode 1/3, collection «Grand Angle», Bamboo édition, 2013. 13,90 €.**

1917
Le soldat inconnu

de Fred Duval et
Jean-Pierre Pécau
(scénario)
Mr Fab
(dessins et couleur)

Celui qui aime les B.D. « historiques » ne peut pas, et ne doit pas, passer à côté de ce premier volume de la série baptisée « L'HOMME DE L'ANNEE » ! Dès les premières pages, le ton est donné et l'on est presque étonné par la force qui se dégage de la première scène et de l'émotion qu'on en retire. La gravité des visages, la solennité des officiels, le ciel menaçant, la semi-pénombre qui règne à l'intérieur du fort de Verdun, rien ne manque pour rendre mémorable cet instant où le deuxième classe Auguste Thin eut à choisir le cercueil de celui qui allait devenir désormais le soldat inconnu. Sans nous laisser le temps de nous en remettre, on nous raconte l'histoire poignante et tragique de deux hommes que tout oppose, mais que la fraternité des armes rassemble. Boubacar N'Doré et Joseph, son maître dans les plantations de Côte d'Ivoire, se côtoient dans l'enfer des tranchées jusqu'à la mort de l'un des deux. Mais nous en avons déjà assez dit… Le travail aux colonies dans une cacaoyère, l'âpreté des combats que livre la « force noire » du général Mangin, les permissions que l'on passe à l'arrière, autant de moments « vérités » excellemment reconstitués. Décidément, au risque de nous répéter, il serait bien dommage de passer à côté d'un tel travail… C.D.

1917. Le soldat inconnu. **De Fred Duval et Jean-Pierre Pécau (scénario), Mr Fab (dessin et couleur), Manchu et Fred Blanchard (couverture), collection « HISTOIRE ET HISTOIRES », série « L'HOMME DE L'ANNEE », tome 1, Editions Delcourt, 2013. 14,95 €.**

Le coin des enfants...

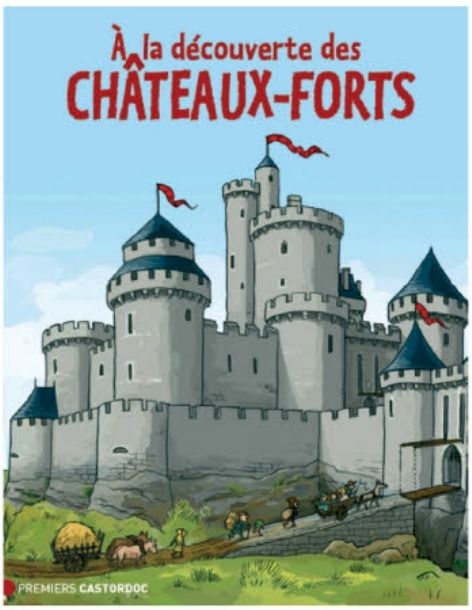

A la découverte des châteaux forts

Cette réédition de l'ouvrage paru en 2008 est une bonne nouvelle pour les enfants de 8 ans et plus. L'auteur, Cécile Marais, habituée des livres destinés à la jeunesse, a rédigé là un texte accessible aux élèves du primaire, conforme aux programmes scolaires du cycle 3. Ce livre est donc l'occasion, et c'est toujours un bonheur pour nos « chères têtes blondes », de découvrir le quotidien des hommes au Moyen Âge, l'architecture médiévale, la formation des chevaliers et de vivre une attaque de château ! L'iconographie est bien choisie et les illustrations de Martin Desbat rendent encore plus plaisant l'ensemble. Sur la jaquette, figure un glossaire de termes techniques adapté au niveau de compréhension des enfants. Quelques pages de jeux et d'informations utiles complètent ce Castor doc. De quoi permettre aux enfants d'aller à l'essentiel sans ennui et ce n'est pas là le moindre mérite de cette collection !

A la découverte des châteaux forts. De Cécile Marais, collection « Premiers Castor doc », Flammarion, rééd. 2013, 64 pages. 7,60 €.

L'Histoire de France en B.D. : Saint-Louis...et le Moyen Âge !

Ce nouveau volume d'une collection destinée aux 8 ans et plus respecte la structure des précédents titres : deux tiers de bande dessinées (36 pages) et un tiers de documentaire (12 pages). Dominique Joly (historienne) et Bruno Heitz (auteur et illustrateur jeunesse) ont un vrai savoir-faire. Rigoureux et ludique, le livre aborde cette fois le règne de Saint-Louis et, à travers lui, s'intéresse à l'affirmation du pouvoir royal, à la construction des cathédrales et aux croisades. On découvre aussi un roi chrétien intraitable avec ceux qui ne partagent pas sa foi (cathares, juifs...). Les illustrations colorées et faussement naïves recèlent davantage de détails que dans les albums précédents. Après *Vercingétorix et les Gaulois* et *Louis XIV et Versailles*, dont nous avions parlé dans notre précédente livraison, *Saint-Louis et Le Moyen Âge* vient compléter avec bonheur cette collection dont on attend avec impatience les prochains titres.

L'Histoire de France en B.D. : Saint-Louis... et le Moyen Âge ! De Dominique Joly et Bruno Heitz, Casterman, 2013, 48 pages, 20 X 26,5 cm, couverture cartonnée. 12,50 €.

...et des parents !

6 JUIN 1944 LE DÉBARQUEMENT

Ce livre, de grand format, richement illustré (une centaine de photographies), s'adresse à un jeune public (de 7 à 14 ans). Structuré en trois grandes parties, il veut faire comprendre aux enfants les enjeux stratégiques et les enjeux humains du débarquement en Normandie (6 juin 1944). Dans un premier temps, l'auteur détaille les préparatifs alliés, décrit notamment la constitution d'un arsenal militaire exceptionnel et la préparation des hommes. On découvre aussi, côté allemand, les principales étapes de la construction du mur de l'Atlantique. Dans un second temps, le lecteur est invité à suivre les opérations du débarquement, depuis le départ d'Angleterre jusqu'à l'arrivée des premiers combattants alliés sur les plages de Normandie. Le récit s'achève sur un bilan au soir du jour J. Enfin, dans la troisième partie, on suit les forces alliées engagées dans la bataille de Normandie et la libération de la France. Le propos de l'auteur fait aussi la lumière sur les souffrances endurées par les populations civiles. La mise en page est moderne et soignée, et le texte, scindé en petits paragraphes, devrait capter facilement l'attention des lecteurs sans susciter la lassitude toujours prompte à survenir chez un jeune public… Et, cerise sur le gâteau, le DVD de l'émission « C'est pas sorcier » sur le Débarquement complète agréablement le livre. A ce prix, ce serait dommage de se priver de l'ensemble !

6 juin 1944. Le débarquement. D'Isabelle Bournier, Editions Ouest-France, 2013, 21,5 X 29, 56 pages. 13,90 €.

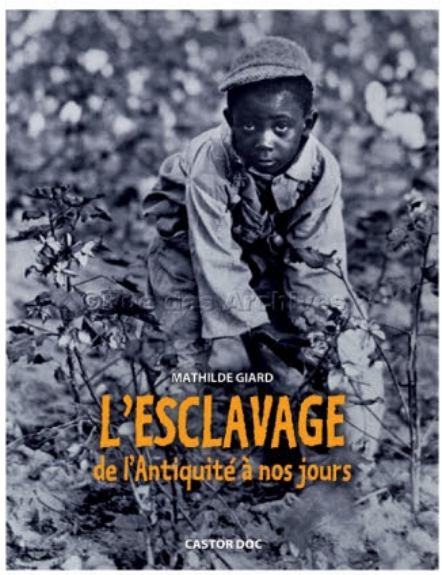

L'ESCLAVAGE DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS.

La lecture de ce livre consacré à l'esclavage est d'autant plus agréable que le texte, très accessible pour un jeune public, tout en étant solide, bénéficie d'une mise en page soignée, d'une belle iconographie et d'extraits de documents bien choisis. En une dizaine de chapitres, Mathilde Giard revient sur les différentes formes d'esclavage, décrit les temps et les lieux où il sévit, présente les personnages qui se dressèrent contre cette pratique inhumaine. Dommage cependant de ne consacrer que 22 pages à l'Antiquité et au Moyen Âge réunis, contre une centaine aux sociétés modernes et contemporaines, quand on sait à quel point les sociétés antiques et médiévales pratiquèrent l'esclavage à grande échelle. Pour autant, les enfants gagneront beaucoup à lire cet ouvrage qui leur est destiné.

L'esclavage de l'Antiquité à nos jours. De Mathilde Giard, collection « Castor Doc », Flammarion, 2013, 128 pages. 8,60 €.

Vue de l'Orangerie du château de Versailles, huile sur toile, vers 1695 attribué à ALLEGRAIN, Etienne, 1644-1736.

© Photo RMN - Franck Raux château de Versailles et Trianon

LE NÔTRE
EN PERSPECTIVES

écrit par Christian DUTOT, historien

Il y a quatre cents ans naissait André Le Nôtre dont le nom évoque le règne de Louis XIV et les jardins à la française. L'ambitieuse rétrospective que lui consacre le domaine de Versailles, à partir du 22 octobre, est l'occasion rêvée de remettre « Le Nôtre en perspectives » !

LE NÔTRE
en perspectives

par Christian Dutot, historien

Il y a quatre cents ans naissait André Le Nôtre dont le nom évoque le règne de Louis XIV et les jardins à la française. Cet automne, une exposition évènement lui est consacrée à Versailles. Elle constitue le point d'orgue des nombreuses manifestations qui auront eu lieu ces derniers mois un peu partout en France. A Fontainebleau, Vaux-le-Vicomte, Chantilly, aux Tuileries, partout on lui a rendu hommage. De nombreux propriétaires de châteaux, en France comme à l'étranger, n'auront pas hésité à faire réaménager leurs parterres en s'inspirant de l'œuvre du grand architecte-jardinier. Pour autant, l'homme, et son œuvre, ne se laissent pas facilement saisir… L'ambitieuse rétrospective que lui consacre le domaine de Versailles, à partir du 22 octobre, est l'occasion rêvée de remettre « Le Nôtre en perspectives » !

Le caractère éphémère des jardins conçus, l'ampleur et la diversité de son œuvre, la rareté des archives de sa main, la notoriété qui efface l'homme et le fait disparaître derrière des apparences trompeuses, tout cela rend malaisé l'approche d'André Le Nôtre. Un comble pour un personnage dont le nom fut célèbre au point d'être connu et respecté dans toute l'Europe, un nom qu'il suffit encore de prononcer pour voir défiler devant ses yeux le règne de Louis XIV, la splendeur de Versailles, un nom, enfin, associé à ces jardins à la française que des visiteurs venus des quatre coins du monde viennent admirer quotidiennement dans nos châteaux et nous envient. Pour approcher « le bonhomme Le Nôtre », c'est ainsi qu'on le surnomme, l'historien n'est heureusement pas complètement désarmé : mémoires, correspondances et actes de la vie courante (contrats de mariage, achats, locations, ventes, inventaires après décès…) fournissent une matière qu'il faut sans cesse assembler et réinterroger avec de nouvelles questions.

Ci-contre : Portrait d'André Le Nôtre, par Carlo Maratta

© EPV, JM Manaï Versailles, Châteaux de Versailles et de Trianon

Jardiniers aux Tuileries

André le Nôtre naît à Paris le 12 mars 1613. Comment échapperait-il à une voie qui, dès son enfance, semble toute tracée ? Pierre Le Nôtre, son grand-père, fut jardinier du roi aux Tuileries avant de transmettre son office à Jean (1575-1655), son fils. Une certaine tradition historiographique fera vite de ce Pierre le digne fondateur d'une dynastie de jardiniers. Marie Jacquelin (1587-1675), sa mère, était fille de Toussaint Jacquelin, qualifié de maître jardinier dans un contrat de mariage ! Son parrain, André Bérard de Maisoncelles, dont il reçoit le prénom, n'est autre que le contrôleur général des Jardins sous Henri IV et Louis XIII. Sa marraine, Claude de Martigny, avait épousé en secondes noces Claude Mollet, qui se disait « premier jardinier du roi » et travailla avec Jean Le Nôtre aux Tuileries. Les Mollet, et leur entourage, favoriseront le moment venu la carrière d'André. Plusieurs décennies durant, la famille Le Nôtre évolue donc dans ce microcosme de jardiniers qui vécurent et travaillèrent dans le quartier et les jardins des Tuileries. Des liens y sont tissés et des solidarités s'y exercent. Quant à la communauté que forment les jardiniers de Paris, elle obtient du roi la reconnaissance de ses statuts en mai 1600. Chacun y trouve son compte. La monarchie en profite pour réglementer la profession tandis que la corporation peut désormais contrôler la manière dont on accède au métier.

Quelques contrats permettent de mesurer les progrès de la carrière de Jean Le Nôtre. Ainsi, en 1608, on le découvre, aux côtés de Claude Mollet, Yves Bouchard et Macé Regnault, chargé de l'entretien des jardins et orangers aux Tuileries. En 1625, il est rémunéré en qualité de dessinateur des jardins du roi. Le fait d'être au service du roi apporte à la famille une certaine position, synonyme de stabilité et de sécurité en un temps où la promotion sociale n'est pas toujours facile. C'est donc dans ce milieu doublement protégé, des Tuileries et de la communauté des jardiniers « royaux », que grandit André. Etant donné ses origines, la question du choix de sa profession ne se pose guère. A douze ans, il entame donc, dans le sillage de son père et de ses oncles qu'il suit sur les lieux de leur travail, un apprentissage de quatre ans (1625-1629). Passé 1629, il suit les cours de Simon Vouet, premier peintre de Louis XIII. Le maître avait coutume de dispenser son savoir dans son propre appartement situé dans la grande Galerie du Louvre. Dans ce vivier, Le Nôtre côtoie de brillants condisciples avec lesquels il gardera des liens (Perrier, Le Brun, Sarazin, Mignard, Patel…).

© Versailles, Châteaux de Versailles et de Trianon

Vue perspective du château de Versailles depuis le bassin de Neptune,
huile sur toile de MARTIN, Jean-Baptiste l'Aîné, 1669-1735

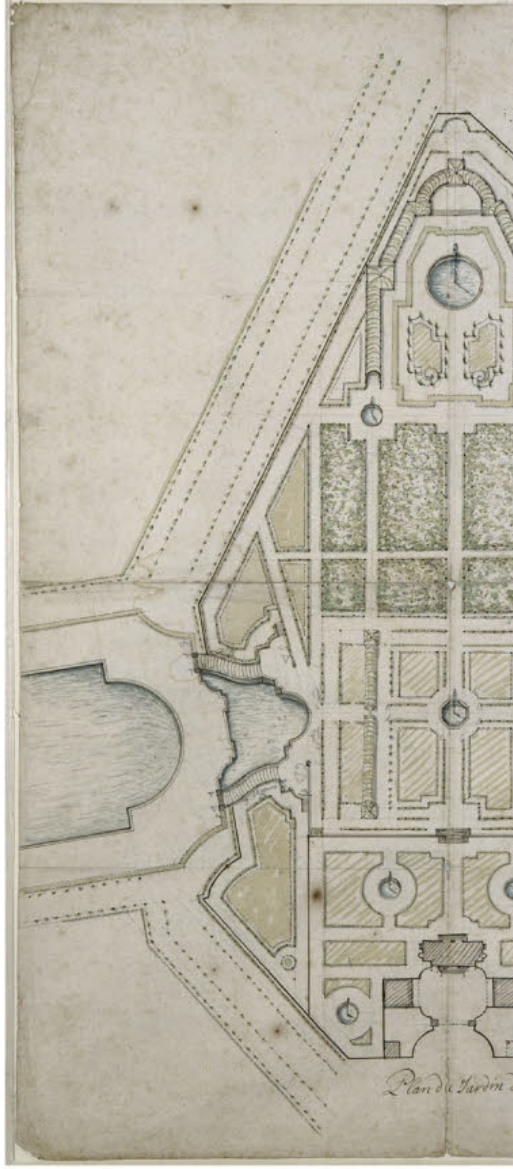

Ci-contre à gauche : Plan du jardin du Trianon de porcelaine, dessin de l'augmentation de Trianon et des rampes au bout du canal, Atelier Le Nôtre, par Michel II Le Bouteux, 1679.

A droite : Détail de la vue cavalière du château et du parc de Saint-Cloud vers 1675, huile sur toile, ALLEGRAIN Etienne, 1644-1736

L'ascension d'André Le Nôtre, jardinier et dessinateur

En 1635, il entre au service de Gaston d'Orléans en qualité de « premier jardinier de Monsieur, frère du roi ». Il a 22 ans. C'est son premier engagement officiel. Auprès du prince mécène, qui paie ses turbulences passées par un « exil » durable à Blois, Le Nôtre assume des tâches variées et développe encore son réseau de connaissances. Dans ce château du Val de Loire, il retrouve François Mansart qui y travaille à reconstruire un nouveau logis au goût du jour. S'il demeure difficile encore aujourd'hui de préciser quelles furent leurs relations, leurs fonctions nécessitèrent, entre l'architecte et le jardinier, une étroite collaboration. Le Nôtre s'efforce alors de maîtriser un terrain difficile. Il ordonne assèchement de marais, drainage et curage de rivière. Une expérience formatrice ! Il dessine aussi pour Philippe de Kessel, seigneur de Wattignies (sud de Lille) de nouveaux jardins. Sa réputation grandit, ses cachets augmentent. Des soucis de famille vinrent cependant obscurcir un peu ce bel horizon sans nuages. Début 1639, son père avait été enfermé quelques jours en prison en raison de dettes accumulées. La situation financière de la famille vite rétablie, la mésaventure fit néanmoins connaître à tous une humiliation morale plus difficile à effacer. La carrière du père en subit irrémédiablement le contrecoup alors même que celle du fils venait de décoller. Un événement singulier était venu le rappeler.

Début 1637, ayant reçu du roi un brevet de jardinier, Jean Le Nôtre voulut en faciliter la transmission à son fils. Transmettre sa charge à sa descendance était d'un usage courant. Ce qui l'était moins, en revanche, c'est que, de manière très inhabituelle, André fut autorisé à exercer immédiatement la charge que détenait son père ! Il fut même précisé qu'à la mort de ce dernier, il n'aurait pas à en demander confirmation. On doit y voir là, de la part du pouvoir royal, une marque de confiance et d'estime parti-

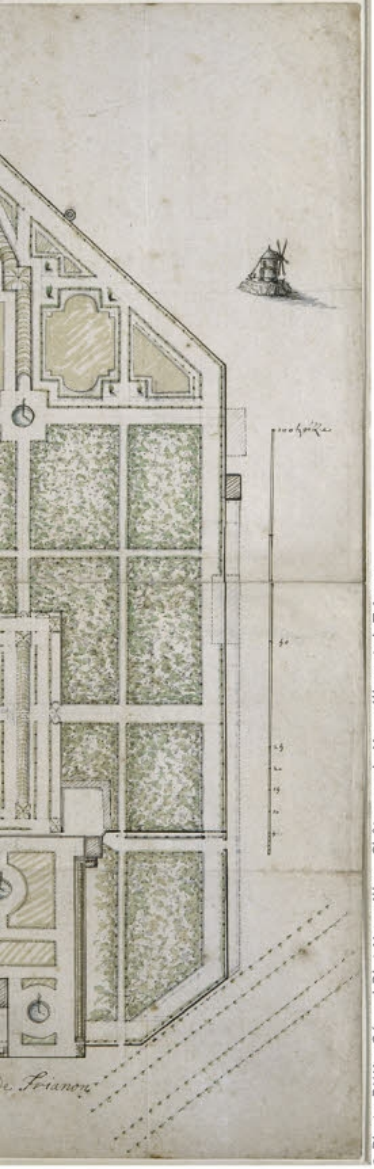

© Photo RMN - Gérard Blot Versailles, Châteaux de Versailles et deTrianon

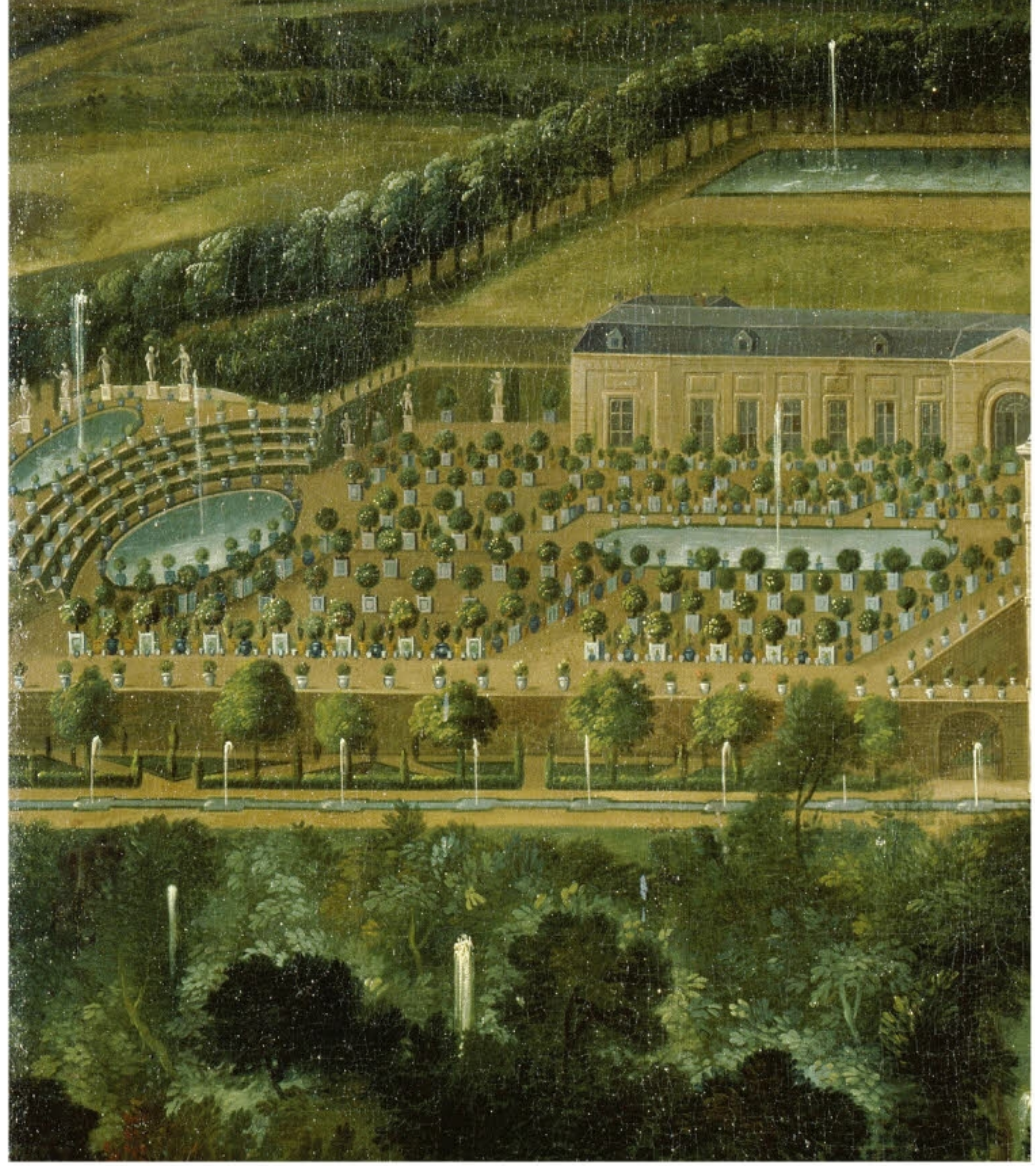

© Photo RMN - Gérard Blot Versailles, Châteaux de Versailles et deTrianon

culière à l'endroit de Le Nôtre fils ! Et puisque les temps étaient au règlement des questions familiales, André Le Nôtre épousa Françoise Langlois en janvier 1640. L'importance de la dot consentie par la famille de la mariée, cinq mille livres en deniers comptant et mille livres en meubles et ustensiles de ménage, reflète le statut social enviable qu'avaient atteint les Le Nôtre. A l'entame de la décennie qui s'ouvre, on voit le père et le fils travailler de concert aux Tuileries. Il semble toutefois que, désormais, ce soit André qui y exerce véritablement la charge de jardinier. Le 2 décembre 1643, il reçoit son brevet de « dessinateur des plants et parterres de tous les jardins du roi ». Peu de temps après, à la demande d'Anne d'Autriche, on le voit travailler à Fontainebleau où il réinstalle de grandes statues dans des jardins où règne une réelle harmonie entre les végétaux, les minéraux et l'eau (1644-1645).

André Le Nôtre, qui reprend également la clientèle de son père, ne manquait pas d'occupation. A Chaville, pour le compte de la puissante famille Le Tellier, ses interventions s'étalent sur plusieurs générations de propriétaires au fil de leurs acquisitions. On lui attribue aussi les jardins du domaine de Gagny que Dominique de Ferrari, conseiller du roi, receveur général des finances, fait réaliser (1641). Au Raincy, à deux lieues de Paris, le fermier général Jacques Bordier a confié à Louis Le Vau le soin de lui bâtir un château et à Le Nôtre celui de lui aménager les jardins. A Roissy, Fontenay, Saint-Mandé, il exerce son savoir-faire, quitte à se recopier parfois, avec quelques variantes, dans la mesure où de plus grands chantiers l'accaparent. Sa renommée, déjà, éclipse le nom de beaucoup… On connaît sa manière de jardiner et de dessiner. Par ailleurs, « le bonhomme Le Nôtre » plaît à sa clientèle. La période troublée des Frondes (1648-1652) détourne cependant un moment ses puissants commanditaires de l'aménagement de leurs domaines. Fort heureusement, le calme revenu, les affaires reprennent de plus belle !

© RMN - Grand Palais -Franck Raux Versailles, Châteaux de Versailles et de Trianon

Nicolas Fouquet, surintendant des Finances (1615-1680), huile sur toile, LACRETELLE Edouard (1817-1900)
A droite : Château de Vaux-le-Vicomte

Vaux-le-Vicomte

A Vaux, on a parfois du mal à préciser la répartition des rôles entre l'architecte Louis Le Vau, le peintre Charles Le Brun et le « jardinier » André Le Nôtre. Le Vau et Le Nôtre s'étaient peut-être déjà rencontrés sur le chantier de Chantemesle (1639). Ils ont à coup sûr collaboré au Raincy (1642). L'ambitieux chantier de Vaux va leur permettre, à l'un comme à l'autre, d'exprimer leurs talents respectifs. Nicolas Fouquet avait acquis le domaine en février 1641. Son mariage, l'année précédente, avec Louise Fourché, fille d'un riche parlementaire, lui en avait donné les moyens. Il entrait ainsi en possession d'un manoir du XIVe siècle avec jardin, parc, ferme, moulin, étang, bois et terres labourables d'environ 300 arpents. D'autres achats suivirent bientôt. En vingt ans, le trop brillant financier put ainsi se constituer un imposant patrimoine foncier avant de faire les frais de la jalousie d'un jeune roi, soucieux d'affermir son autorité.

Devenu surintendant des finances de Louis XIV en 1653, Fouquet disposait de moyens considérables. Le 2 août 1656, il paraphe un projet de construction d'un château à Vaux. Pour autant, on a du mal à savoir exactement quand Le Nôtre s'employa à refaire les jardins. La nature demande du temps. Les premiers coups de pioche furent assurément donnés bien avant que ne commence la construction du nouveau logis, ce que confirma Fouquet lui-même lors de son retentissant procès. Du reste, comment le jardinier pourrait-il concevoir un projet complexe s'il n'intervenait pas très en amont ? La nécessité de prendre en compte les éléments du relief et les ressources en eau des environs oblige d'ailleurs la plupart du temps le propriétaire à compléter son domaine par des achats de parcelles. De la même manière, comment imaginer que la perspective recherchée n'influence pas l'orientation des bâtiments eux-mêmes ? Du coup, on perçoit mieux l'importance du travail accompli par Le Nôtre.

Immédiatement après l'acquisition du domaine (1641), Fouquet fit faire une basse-cour, un parterre, un plant de charmes, un potager et un fruitier. Ce jardin de 40 à 50 arpents fut ceint de murs. Passé 1653, Fouquet put enfin disposer des moyens de satisfaire ses ambitions. On fit les travaux d'adduction d'eau et de canalisation. On voulut aussi agrandir un parterre existant. Quinze années de patience furent nécessaires pour convaincre les voisins de vendre

© collection privée

les terres nécessaires au projet ! Dès lors, la superficie du domaine passa de 90 hectares à plus de 500, dont 33 réservés aux jardins.

En ces mêmes années, André Le Nôtre travaille et gagne beaucoup d'argent. La perte de son père (1655) l'amène à veiller sur sa mère qui loge désormais chez son fils. Prudent, on le voit organiser sa propre succession l'année suivante. Le couple Le Nôtre comparaît devant notaire pour finaliser une donation au dernier vivant. André et sa femme ne furent pas des parents heureux. Il leur fallut supporter la perte de leurs enfants les uns après les autres. Faisant preuve d'un bel esprit de famille, on les voit aider financièrement leurs neveux à s'établir. Homme d'affaire avisé, Le Nôtre ne néglige pas d'investir lui-même. En 1657, il achète à Jean de Donon l'office de conseiller du roi, contrôleur des Bâtiments et Manufactures de France. L'office l'accapare mais lui permet d'étendre son champ de compétences. Il étoffe sa collection de tableaux, s'intéresse aux sciences, fréquente savants (physiciens et astronomes) et écrivains. Au tournant des années 1660, Les projets royaux s'accumulent.

La féérie qu'organise Fouquet à Vaux, le 17 août 1661, permet aux convives de parcourir, émerveillés, les jardins. La maîtrise des espaces séduit et les visiteurs découvrent de nouveaux points de vue au gré de leurs pas. Bientôt, une imposante statue d'Hercule sera le seul élément visible de tous côtés. Cascades, canaux, grottes, parterres de fleurs ou de gazon, statues, agrémentent le parcours et donnent du mouvement au jardin. Le Nôtre conjugue tous les savoirs et se révèle ingénieur, dessinateur et jardinier. Grâce à Fouquet, André Le Nôtre, Louis Le Vau et Charles Le Brun accèdent à une notoriété peu commune. Mais pour le surintendant des finances, la chute est proche. Arrêté sur ordre du roi le 5 septembre suivant à Nantes par d'Artagnan, la condamnation et le bannissement approchent à grands pas. Les artisans qui travaillent à Vaux y perdent leur commanditaire et les arts un généreux mécène. Politiquement, Colbert se débarrasse du rival honni et renforce sa position dans l'entourage royal. Le Nôtre, lui, découvre bientôt ce nouvel homme fort qu'il apprécie rapidement.

Vue cavalière du château et du parc de Saint-Cloud vers 1675, huile sur toile, ALLEGRAIN Etienne, 1644-1736

© Photo RMN - Gérard Blot Versailles, Châteaux de Versailles et-deTrianon

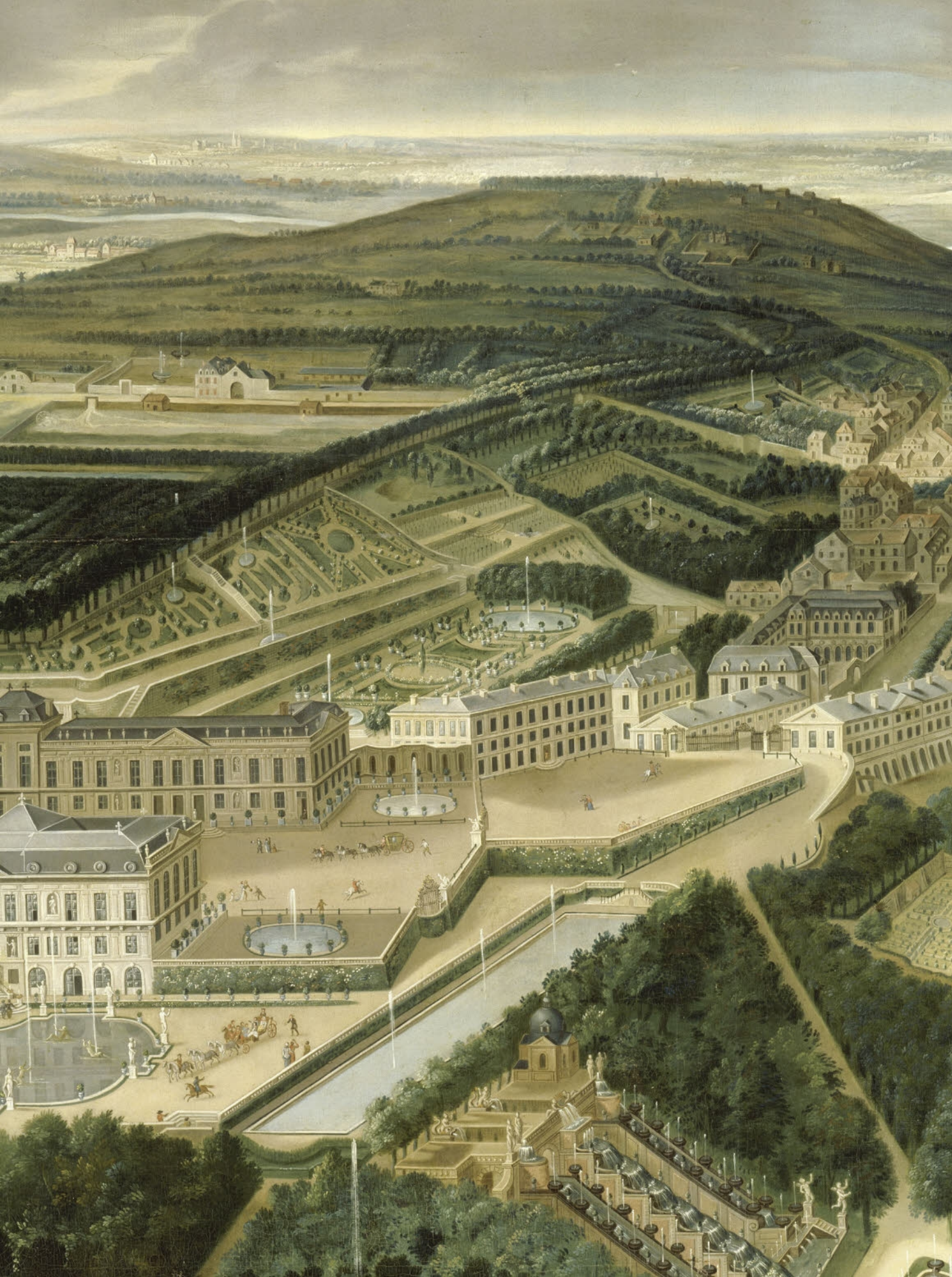

Vue de la salle des Antiques ou galerie d'eau avec Narcisse se mirant dans un bassin, gouache sur papier, Jean Joubert (vers 1643-1707)

LE NÔTRE
en perspectives (suite)

par Christian Dutot, historien

Les jardins de Versailles

En cette décennie 1660, le jardinier, très demandé, doit répondre à l'intérêt bien réel du roi pour ses jardins. Chantilly, dont il transforme le décor végétal pour le Grand Condé, Saint-Germain-en-Laye, La Chaize, Saint-Cloud, Sceaux, Meudon, Marly, Trianon, autant de chantiers qui l'accaparent simultanément et l'obligent à de nombreux déplacements. Le Nôtre est un homme pressé dont le temps est précieux ! En ce début du règne personnel de Louis XIV (1661), il y a beaucoup à faire pour adapter les maisons royales au goût du jour. Versailles n'est pour l'heure qu'un modeste relai de chasse que Philibert de l'Orme a agrandi. Le château, édifié au sommet d'une butte, offrait une vue sur un vallon et des collines boisées. Principal inconvénient, l'eau manquait et la faiblesse des dénivelés rendaient difficile la réalisation d'effets visuels. La tâche de Le Nôtre ne s'annonçait pas simple. Son projet devait ménager le château et le parc de Louis XIII, le jeune roi y était attaché, répondre néanmoins aux ambitions du monarque et… ne pas épuiser le trésor royal ! Une gageure !

Le Nôtre dut répondre aux attentes habituelles de tout propriétaire. Le roi devait pouvoir admirer son jardin depuis ses appartements situés au premier étage. Les pièces d'eau furent disposées de manière à refléter la façade. Il conçut un plan d'ensemble privilégiant des formes géométriques organisées le long d'un axe principal est-ouest de plusieurs kilomètres. Le génie de Le Nôtre consista à ouvrir les jardins, jadis clos, sur de magnifiques perspectives paysagères et de leur faire changer d'échelle. En outre, pour éviter la monotonie, provoquer l'étonnement, on distribua ici, bosquets, là, grottes, statues et groupes sculptées. Versailles est, de ce point de vue, le plus abouti des jardins « à la française ». Certes, ces éléments n'étaient pas nouveaux mais dans cette demeure royale, qui se transforme et s'agrandit au fil des ans, les proportions et la profusion des éléments du décor deviennent vite hors norme.

Le roi, et la cour, ne se rendent encore que ponctuellement à Versailles, pour la chasse ou le divertissement. En mars 1662, Louis XIV décide d'y faire un nouveau parc et demande que l'on achète les terres nécessaires en conséquence. On prospecte,

© Photo RMN - Versailles, Châteaux de Versailles et deTrianon

Vue du Bassin d'Apollon dans les jardins de Versailles, huile sur toile, MARTIN, Pierre-Denis, 1663-1742

mesure et étend le domaine. Colbert s'inquiète déjà des dépenses réalisées : Versailles absorbe en une année ce que coûte Fontainebleau en dix-sept ans ! Le Nôtre doit renforcer son équipe pour faire face aux chantiers qui se multiplient. Même le roi d'Angleterre, Charles II, le sollicite ! Au printemps 1663, cinq cents ouvriers travaillent à Versailles. Le Nôtre a la confiance du roi qui tranche les différents qui ne manquent pas de survenir en sa faveur. Le jardinier obtient qu'on élargisse l'allée royale. Louis est convaincu qu'il faut dominer la nature et que ses jardins doivent être conformes à son programme politique. D'où le choix notamment d'y privilégier la figure d'Apollon. Depuis 1654, en effet, on entend faire du roi le « Roi-Soleil » ! Le groupe d'Apollon servi par les nymphes fut commencé en 1666, les statues du bassin de Latone en 1668 et celles du bassin d'Apollon en 1669.

On installe les compositions le long de cinq allées parallèles (une large allée centrale bordée de deux plus petites de part et d'autre) orientées est-ouest. On imagine aussi un axe nord-sud, secondaire, qui vient couper l'axe principal. Bassins, parterres, orangerie et bosquets sont disposés de telle manière qu'ils préfigurent et appellent de futurs aménagements. De petits chemins perpendiculaires aux cinq allées principales mènent aux compositions et à leurs sculptures. On draine les eaux des parties basses pour mieux les rassembler dans des bassins qu'on déplace ou qu'on élargit. Le creusement du Grand Canal débute en 1668. Tombé quelques années plus tôt sous le charme des lieux, Louis veut un « château neuf » agrémenté d'un jardin qui, en ces années 1660, abrite aussi ses amours de jeunesse. La première des grandes fêtes de la cour, *Les Plaisirs de l'Isle enchantée*, put se tenir dans les jardins dès 1664. Conseillé par Le Nôtre, Louis prit un soin particulier à choisir les temps forts et les lieux de ces réjouissances. La même année, on inaugura à Versailles la série des visites diplomatiques offertes par le roi aux dignitaires étrangers en visite. Déjà, cette nature maîtrisée et entretenue servait de vitrine à la richesse du royaume, témoignait de la puissance du jeune roi et présentait le meilleur de la production artistique française.

Le 18 juillet 1668, un nouveau grand divertissement royal est donné à Versailles. Décidément, l'intérêt que porte le roi à son domaine ne peut plus passer pour un caprice du moment. Les dépenses s'envolent. En 1668, les chantiers de Versailles coûtaient 339 000 livres à l'administration des Bâtiments royaux. Deux ans plus tard, les sommes absorbées s'élevaient à 1 633 000 livres puis 2 261 000 en 1671 ! Cette décennie 1670 est marquée par des projets d'envergure et le réaménagement des jardins royaux. Il faut bien de toute façon s'adapter aux agrandissements du château que mène Le Vaux. Ainsi, en 1669, des parterres sont arrachés alors même qu'on venait de les refaire deux ans auparavant ! Le Pavillon d'eau, le Marais, le Berceau d'eau et la Salle des festins sont conçus entre 1671 et 1674. Pour les besoins de la cause, on fait appel à des hydrauliciens italiens (Vigarani). L'eau constitue de plus en plus souvent l'élément majeur des compositions dessinées par Le Nôtre. Par ailleurs, ce dernier doit sans cesse faire « vivre » le domaine, s'adapter aux fêtes voulues par le roi, et, en dépit des oppositions qu'il rencontre, faire triompher ses vues et aboutir ses projets. Rien n'est figé en somme. Fort heureusement, le roi ne cesse de lui témoigner sa confiance et l'anoblit en 1675.

© Photo RMN - Versailles, Châteaux de Versailles et deTrianon

© Photo RMN - Gérard Blot Versailles, Châteaux de Versailles et deTrianon

A gauche : vue perspective de la ville et du château de Versailles depuis la butte Montbauron, huile sur toile, MARTIN, Jean-Baptiste l'Aîné, 1669-1735.

Ci-contre : Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne (1685-1712), devant le Grand Canal du château de Fontainebleau, huile sur toile, atelier de GOBERT, Pierre, 1662-1744.

Le voyage à Rome.

Le Nôtre doit être partout à la fois, d'autant que d'autres projets requièrent son attention (Clagny, Maintenon, abbaye Saint-Martin à Pontoise...). Sa notoriété dépasse maintenant de beaucoup les frontières du royaume. La littérature anglaise spécialisée loue son travail et les sollicitations se multiplient. Il conçoit des jardins pour Charles-Emmanuel II de Savoie à Racconigi, près de Turin. On réclame ses dessins. En avril 1679, après avoir obtenu l'aval du roi, il entreprend de se rendre en Italie et embarque quelques semaines plus tard à Marseille. Dans une lettre adressée à l'ambassadeur de France, Colbert explique que Le Nôtre voyage pour découvrir s'il n'y aurait pas dans la péninsule de belles choses à imiter et à transposer dans les maisons royales. Après un intermède toulonnais, pour cause de mauvais temps, la flotte française fait escale à Gênes.

Le Nôtre parvient finalement à Rome début juillet. Le pape ayant appris sa présence dans la Ville éternelle, et, ayant manifesté son désir de le rencontrer, une entrevue mémorable a lieu entre les deux hommes au cours de laquelle, dans un élan d'enthousiasme, le « bonhomme » Le Nôtre aurait embrassé le pape sur les deux joues ! Rapportée à la cour de France, l'anecdote, dont la véracité paraît douteuse à certains, fera l'objet d'un pari. Profitant de son séjour pour enrichir ses collections personnelles, Le Nôtre multiplie les visites et assiste à des réunions scientifiques. Il se rend à l'Académie de France, villa Caffarelli, rencontre le Bernin et quelques artistes italiens auprès desquels le roi avait passé des commandes artistiques. Alors qu'en France, Colbert manifeste son impatience de le voir revenir, Le Nôtre découvre les beautés de la Toscane, s'attarde à Florence puis à Venise. Mi-novembre, il traverse le Milanais, gagne Turin et s'arrête à Pignerol pour y rencontrer Fouquet qui y est incarcéré, une initiative qui ne fut guère appréciée à Versailles ! Au total, Le Nôtre aura été absent un peu plus de sept mois.

© Photo RMN - Versailles, Châteaux de Versailles et deTrianon

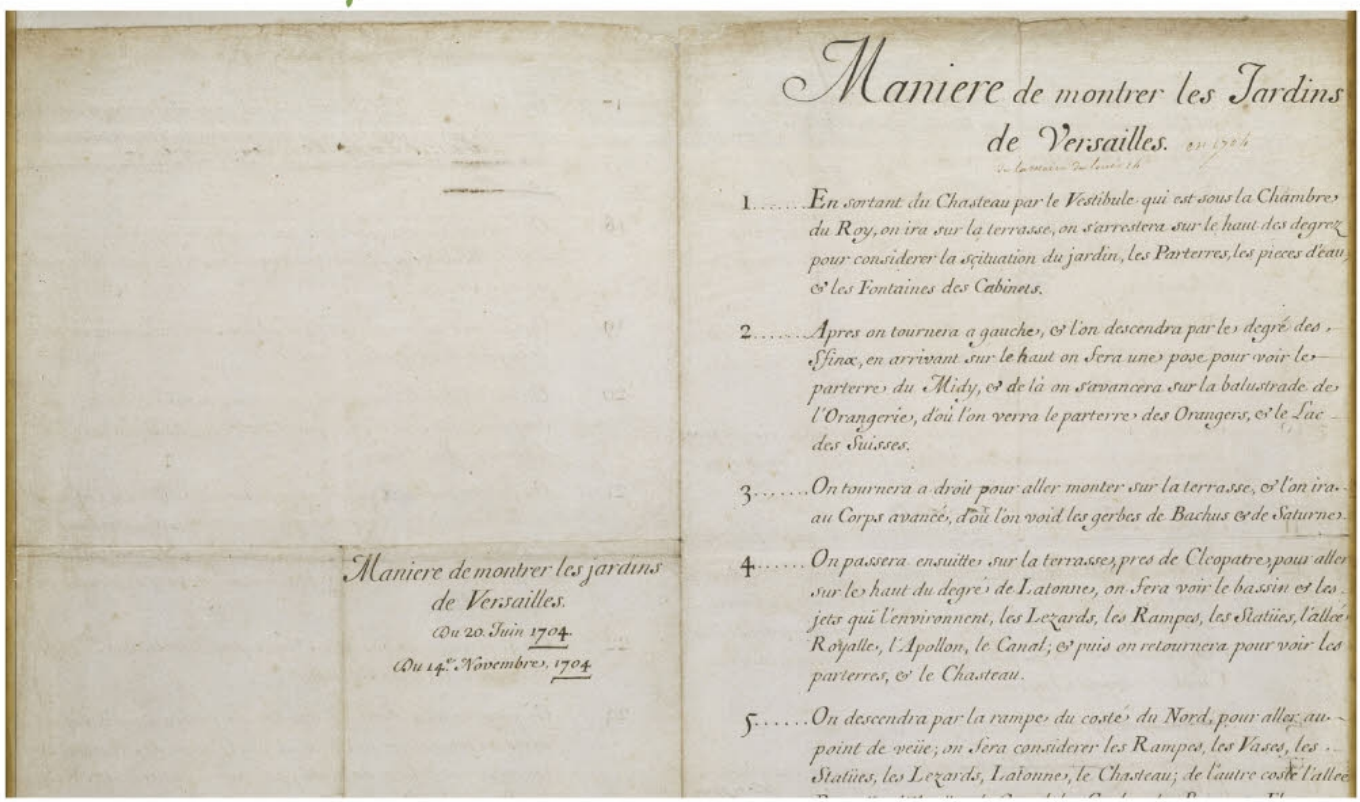
Maniere de montrer les jardins de Versailles.
Du 20. Juin 1704.
Du 14e. Novembre 1704

Maniere de montrer les Jardins de Versailles. en 1704

1.....En sortant du Chasteau par le Vestibule qui est sous la Chambre du Roy, on ira sur la terrasse, on s'arrestera sur le haut des degrez pour considerer la situation du jardin, les Parterres, les pieces d'eau & les Fontaines des Cabinets.

2.....Apres on tournera a gauche, & l'on descendra par les degrez des Sfinx, en arrivant sur le haut on Sera une pose pour voir le parterre du Midy, & de là on avancera sur la balustrade de l'Orangerie, d'où l'on verra le parterre des Orangers, & le Lac des Suisses.

3.....On tournera a droit pour aller monter sur la terrasse, & l'on ira au Corps avancé, d'où l'on void les gerbes de Bachus & de Saturne.

4.....On passera ensuitte sur la terrasse, pres de Cleopatre, pour aller sur le haut du degré de Latonne, on Sera voir le bassin et les jets qui l'environnent, les Lezards, les Rampes, les Statües, l'allée Royalle, l'Apollon, le Canal; & puis on retournera pour voir les parterres, & le Chasteau.

5.....On descendra par la rampe du costé du Nord, pour aller au point de veüe; on Sera considerer les Rampes, les Vases, les Statües, les Lezards, Latonne, le Chasteau; de l'autre costé l'allée

© Photo RMN - Christian Jean

Nouveaux travaux à Versailles

A son retour d'Italie, il retrouve un roi qui le couvre d'honneur et de bienfaits. Bientôt, Le Nôtre fait son entrée à l'Académie royale d'architecture (1681). Pressé de toutes parts par ses commanditaires, les nouveaux travaux entamés à Versailles l'accaparent presque tout entier, sans parler du fardeau que ses diverses charges font peser sur lui. Le chantier versaillais est immense alors même que le roi, et la cour, sont sur le point de s'y établir à résidence (1682). Le projet de l'architecte Jules-Hardouin-Mansart retenu (1678), une véritable armée d'ouvriers s'active dans les bâtiments, le parc et les dépendances. En 1684, le marquis de Dangeau estime à 36 000 leur nombre. Les nouveaux développements architecturaux ont un impact direct sur la conception des jardins. Ainsi, la construction de l'aile nord (1684) provoque-t-elle la disparition de la grotte de Thétis. On déménage des statues, transforme des pièces d'eau, supprime ou retaille des bosquets… Mais ce qui frappe avant tout, la véritable métamorphose qui s'opère, c'est « l'invasion » de l'architecture et de la statuaire dans les jardins.

Tandis que Mansart transforme les intérieurs, Le Nôtre conçoit ses « appartements » extérieurs. L'architecte a trouvé un rival en la personne du jardinier pour l'aménagement du parc. D'ordinaire, le premier avait coutume de dessiner les jardins. À Versailles, Le Nôtre se montre capable, bouleversant la hiérarchie traditionnelle des métiers, de produire des dessins d'architecture pour les éléments bâtis de son jardin. Des tensions, des jalousies existèrent entre les clans Mansart et Le Nôtre. Toutefois, ce dernier paraissait intouchable, et irremplaçable, tant il jouissait avec constance de la faveur royale. En dix ans, ce sont plus de deux cents statues et vases qui sont installés dans le parc. À dessein, les pensionnaires de l'Académie de France, à Rome, avaient réalisés des copies des plus belles statues antiques. Les ateliers parisiens firent le reste à partir de moulages réalisés en Italie. En 1685, on installe la statue équestre de Louis XIV au parterre de l'Orangerie. Ce travail de commande du Bernin ne fit pas l'unanimité, à commencer par le roi lui-même qui voulut d'abord la faire briser tant la représentation du souverain était éloignée de l'idée qu'on s'en faisait alors.

Le plus grand défi à relever fut celui de la maîtrise de l'eau. Comment allait-on alimenter ces fontaines et ces cascades dont rêvait le roi ? Com-

A gauche : «Manière de montrer les jardins de Versailles en 1704» avec corrections manuscrites «de la main de Louis XIV»

A droite : Louis XIV (1638-1715) suivi du Grand Dauphin passant à cheval devant la grotte de Thétys à Versailles, huile sur toile, anonyme.

© Photo RMN - Versailles, Châteaux de Versailles et de Trianon

mencée en 1680, la construction de la machine de Marly nécessita la mise en œuvre de moyens techniques et financiers considérables. Elle fut inaugurée en 1684. On ne recula ni devant l'ampleur de la tâche, ni devant la dépense. Aqueducs, étangs, réservoirs de stockage, canalisations, machinerie, aménagement du canal de l'Eure, rien ne fut négligé pour satisfaire aux besoins en eau d'un domaine qui en manquait cruellement. Associé à l'entreprise, Le Nôtre valide en 1685 l'achèvement des réservoirs de stockage de la butte de Montbauron, à Versailles. Il ne fallait pas moins de 70 000 mètres cubes d'eau par jour pour alimenter l'ensemble du dispositif (10 000 sont nécessaires de nos jours). Sous Louis XIV, les Grandes Eaux se composent alors de 1 600 jets différents (contre environ 700 aujourd'hui). Les moyens consacrés aux Bâtiments du roi n'ont jamais été aussi importants. Dangeau avance le chiffre de quinze millions de livres en cette seule année 1685.

Colbert disparu en 1683, Louvois lui succède en qualité de surintendant des Bâtiments tandis qu'il obtient les finances pour Claude Le Pelletier, son cousin germain. Le Nôtre bénéficie aussitôt de la confiance du nouveau ministre qui lui demande de contrôler l'exécution de marchés attribués jadis par Colbert. Bien que certaines malversations découvertes affectent des proches de Le Nôtre, la probité du jardinier ne fait aucun doute à ses yeux. Il loue d'ailleurs son zèle dans les investigations menées. Preuve de la confiance qu'il lui témoigne, Le Nôtre continue d'aménager les propriétés des Louvois à Chaville et Meudon. La carrière du jardinier n'eut donc pas à souffrir de ce changement aux Bâtiments. Malgré tout, à Versailles, sous les directives de Louvois et de Jules Hardouin-Mansart, l'architecture occupe chaque jour plus de place dans les jardins. Le Nôtre semble s'en plaindre lorsqu'il déclare au roi, à propos de Mansart, « que voulez-vous, vous avez fait d'un maçon un jardinier » ! La tâche de Le Nôtre se complique d'autant plus qu'au fil des ans, Louis XIV affirme, et impose, ses goûts et ses idées, parfois bien arrêtées, quant à l'aménagement du château et des jardins ! Le roi a souci de tout et examine chaque détail des dessins qu'on lui soumet. Si Le Nôtre évolue dans l'intimité du roi, alors même que la modestie de ses origines semblait lui interdire une telle destinée, il dut néanmoins souffrir de ces empiètements dans son domaine et, l'âge venant, en éprouver de la lassitude.

© Photo RMN - Gérard Blot Versailles, Châteaux de Versailles et deTrianon

Promenade de Louis XIV (1638-1715) en vue du Parterre du Nord dans les jardins de Versailles, huile sur toile vers 1688, ALLEGRAIN, Etienne, 1644-1736

© Photo RMN - Versailles, Châteaux de Versailles et de Trianon

© Photo RMN - Versailles, Châteaux de Versailles et de Trianon

LE NÔTRE
en perspectives (suite)

par Christian Dutot, historien

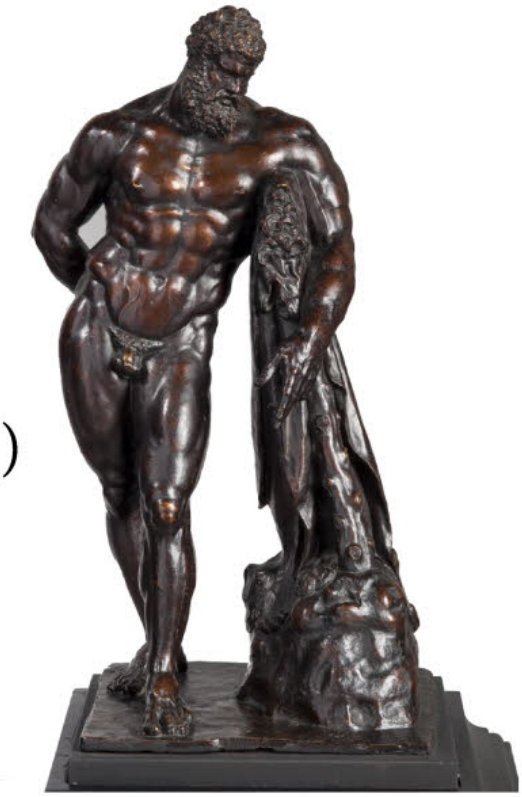

© Christophe FOUIN Versailles, Châteaux de Versailles et de Trianon

Le vieux jardinier se retire…

L'aménagement des jardins du Trianon causa de nouveaux soucis à Le Nôtre. Le peintre Antoine Coypel (1661-1722) y vit même la raison principale de son retrait de la cour. En réalité, les temps et les hommes changeaient tandis que la fatigue s'accumulait sur ses épaules vieillissantes. Le Grand Condé disparut à Fontainebleau en 1686. Pour le compte de ce prince, Le Nôtre s'était surpassé à Chantilly. Une grande fête s'y tint en 1688. Au-dessus du canal, on tira un feu d'artifice qui éblouit l'assistance. On s'amusa dans le Labyrinthe au centre duquel on donnait un concert de hautbois. Près de la forêt et d'une grande chute d'eau on pouvait s'amuser à des jeux de mail, de paume, d'arquebuses et d'arbalètes. Dans les grandes allées, les convives passaient sous de grands portiques architecturaux. On imagine la satisfaction qu'éprouva Le Nôtre de voir ainsi célébré son travail.

S'il continuait d'être loué, demandé, entouré de ses amis, la disparition de Le Brun fut pour lui une nouvelle épreuve à traverser (1690). Des décennies durant, les deux hommes avaient travaillé ensemble sur de nombreux chantiers. A son tour, Louvois mourut en 1691. Le Nôtre avait imaginé les jardins de son père à Chaville et les siens à Meudon. Comment ne pas en être affecté d'autant que, désormais, Mansart, du fait même de cette disparition, voyait son emprise sur les bâtiments s'accroître. Quant au roi, il continue de se passionner pour les jardins, ceux de ses amis qu'il visite parfois (Meudon), ceux de Versailles à propos desquels il commence à rédiger en 1689 sa *Manière de montrer les jardins* et qu'il continue de parcourir avec une grande assiduité. A quatre-vingts ans, Le Nôtre demanda au roi la permission de se retirer, sans que l'on puisse déterminer avec exactitude quand il le fit précisément, et se mit à organiser sa propre succession. En vertu d'un brevet accordé par Louis XIV, ses neveux, Jean-Michel Le Bouteux et Claude Desgots, se firent accorder la survivance en leur profit de la charge de dessinateur des plants et parterres des jardins du roi. Le Nôtre conserva pour lui son office de contrôleur général. Il légua néanmoins son office de jardinier des Tuileries à André-Armand Mollet, son filleul.

Pour autant, Le Nôtre ne cessa pas toute activité. Il continua à dessiner et à conduire des chantiers. On le voyait également assister aux séances de l'Académie d'architecture. Le roi lui témoigna encore son attachement par de nouveaux cadeaux. Riche, apprécié, anobli et célébré, le « bonhomme Le Nôtre » avait tout d'un homme heureux. Le 20 juin 1693, dans la chapelle du château de Versailles, il fut fait chevalier dans l'ordre de Saint-Michel. La

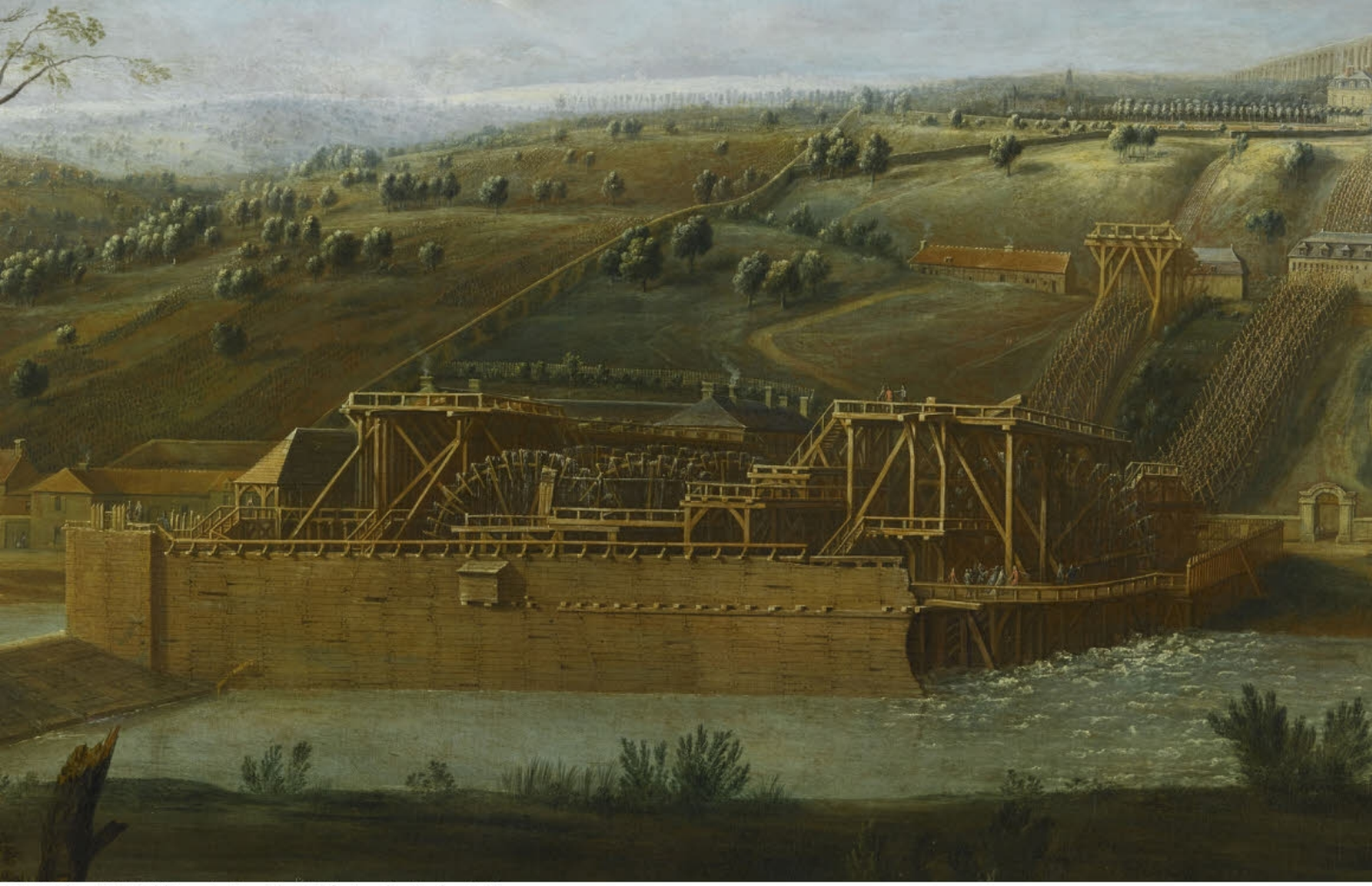

© RMN Gérard Blot (Château de Versailles) / Réunion des Musées Nationaux

A gauche : Hercule Farnèse. Inventaire des bronzes de la Couronne. Ancienne collection Le Nôtre. Offert par André Le Nôtre à Louis XIV en 1693.
Ci-dessus : Vue de la Machine de Marly, de l'aqueduc et du château de Louveciennes, huile sur toile, MARTIN, Pierre-Denis (1663-1742)

même année, le « modeste » jardinier, qui recherchait avant tout l'honneur, fit don au roi, à qui il devait tant, des plus belles pièces de ses collections personnelles, un don qui fut estimé à plus de cent mille livres ! Tableaux, bronzes, vases, bustes en marbre, porcelaines, accepter autant de cadeaux n'allait pas sans poser problème. Accrocher à Versailles de nouvelles toiles, fussent-elles admirables, supposaient d'en déplacer d'autres et d'opérer des choix cornéliens ! Le roi accepta néanmoins, exposa l'ensemble au regard des courtisans, puis, fit placer une partie des œuvres dans la Petite Galerie de son appartement. Toutefois, comme le roi ne pouvait recevoir des cadeaux, on imagina une contrepartie. Le Nôtre perçut ainsi une pension de 6 000 livres par an jusqu'à son décès, somme qui continua d'être versée à sa veuve durant les quatorze années qui lui restait à vivre après la disparition de son mari. L'affection du roi se traduisit donc par une sorte de don d'un montant de 84 000 livres au final.

L'infatigable Le Nôtre continua à prendre très à cœur son rôle de contrôleur général des Bâtiments, dessina encore et encore et se défit de nouveaux biens afin de préparer sa succession. Il mourut le 15 septembre 1700, à quatre heures du matin, dans sa maison des Tuileries, entouré de quelques membres de sa famille et d'un homme d'Eglise. Dans son journal, Dangeau ne manqua pas de signaler qu'un mois avant sa mort, Le Nôtre, venu à Marly pour y rencontrer Louis XIV, s'était fait pousser en chaise roulante par « le plus illustre des rois », tous deux ayant entrepris de visiter les jardins. Une anecdote édifiante qui rappela à point nommé que ce modeste jardinier vivait dans l'intimité du Roi-Soleil ! Les funérailles furent célébrées à Saint-Germain-l'Auxerrois et il fut inhumé dans un caveau de l'église Saint-Roch. Antoine Coysevox (1640-1720) sculptera bientôt son buste.

L'héritage

En cette année où l'on commémore, à juste titre, la naissance d'André Le Nôtre, et, à quelques jours de l'exposition événement qui lui est consacré à Versailles, on peut légitimement se poser la question de son héritage. Il fallut patienter jusque vers 1740 pour voir le jardin presque achevé mais avec les difficultés financières croissantes que rencontra la monarchie, on fit en sorte de dépenser moins pour son entretien. Sous Louis XVI, on afficha une préférence pour des jardins paysagers, à l'anglaise. Il s'en fallut de peu qu'on ne décida une refonte totale du jardin, ce qui aurait condamné l'œuvre de Le Nôtre. La question fut tranchée… et ne se reposa plus, ce qui n'empêcha pas des aménagements (replantation, taille, etc.). Au XIXe siècle, avec des moyens financiers toujours réduits (Empire, Restauration, Monarchie de Juillet), on effectua un travail de simplification du jardin (parterres réduits à des lignes géométriques, allées modifiées, choix de fleurs…) et une coupe des vieux arbres vite remplacés à l'occasion d'une nouvelle campagne de plantation. Bien qu'à notre époque, le jardin soit de dimensions plus modestes (environ 500 hectares contre plus de 6 000 sous Louis XIV), on peut estimer qu'il est bien encore celui de Le Nôtre. Certes, les espèces végétales ne sont plus les mêmes, mais l'esprit qui animait ces jardins est toujours là. La grande perspective, visible depuis la galerie des Glaces, au premier étage, a été préservée. Et le visiteur d'aujourd'hui, à cette vue magnifique, doit certainement éprouver une émotion et un émerveillement comparables à ceux des courtisans du Roi-Soleil !

Pour approfondir...

BARATON (A.), *Promenades dans le jardin et le parc de Versailles*, ArtLys, 2012.
BARIDON (M.), *Jardins de Versailles*, Actes Sud, 2001.
BLUCHE (F.), *Louis XIV,* Fayard, 1986.
BOUCHENOT-DÉCHIN (P.), *André Le Nôtre,* Fayard, 2013.
CORNETTE (J.), sous la dir. de, *Versailles, le pouvoir de la pierre*, Tallandier, 2006.
CUZIN-SCHULTE (S.), *Manière de montrer les jardins de Versailles.* Par Louis XIV, ArtLys, 2013.
DAUCHEZ (C.), *Les Jardins de Le Nôtre,* La Compagnie du livre, 1991.
GUARRIGUES (D.), *Jardins et jardiniers de Versailles au Grand-Siècle*, Champ Vallon, 2001.
MARIAGE (T.), *L'Univers de Le Nostre*, Pierre Mardaga, 1990.
ORSENNA (E.), *Portrait d'un homme heureux : André Le Nôtre (1613-1700)*, Fayard, 2000.
PEROUSE DE MONTCLOS (J.-M.), *Le château de Vaux le Vicomte,* nouvelles éditions Scala, 2012.
PETITFILS (J.-C.), *Louis XIV*, Perrin, 2008.
PINCAS (S.), *Versailles, un jardin à la française*, La Martinière, 1955.

Ci-contre : Jardin du château de Versailles.
Page 62 : Vue des Parterres de fleurs du Grand Trianon, avec Zéphyr et Flore, gouache, COTELLE, Jean 1645-1708
Page 63 : Vue du grand Trianon prise du côté de l'avenue, huile sur toile, MARTIN, Pierre-Denis, 1663-1742

©THOMAS GARNIER

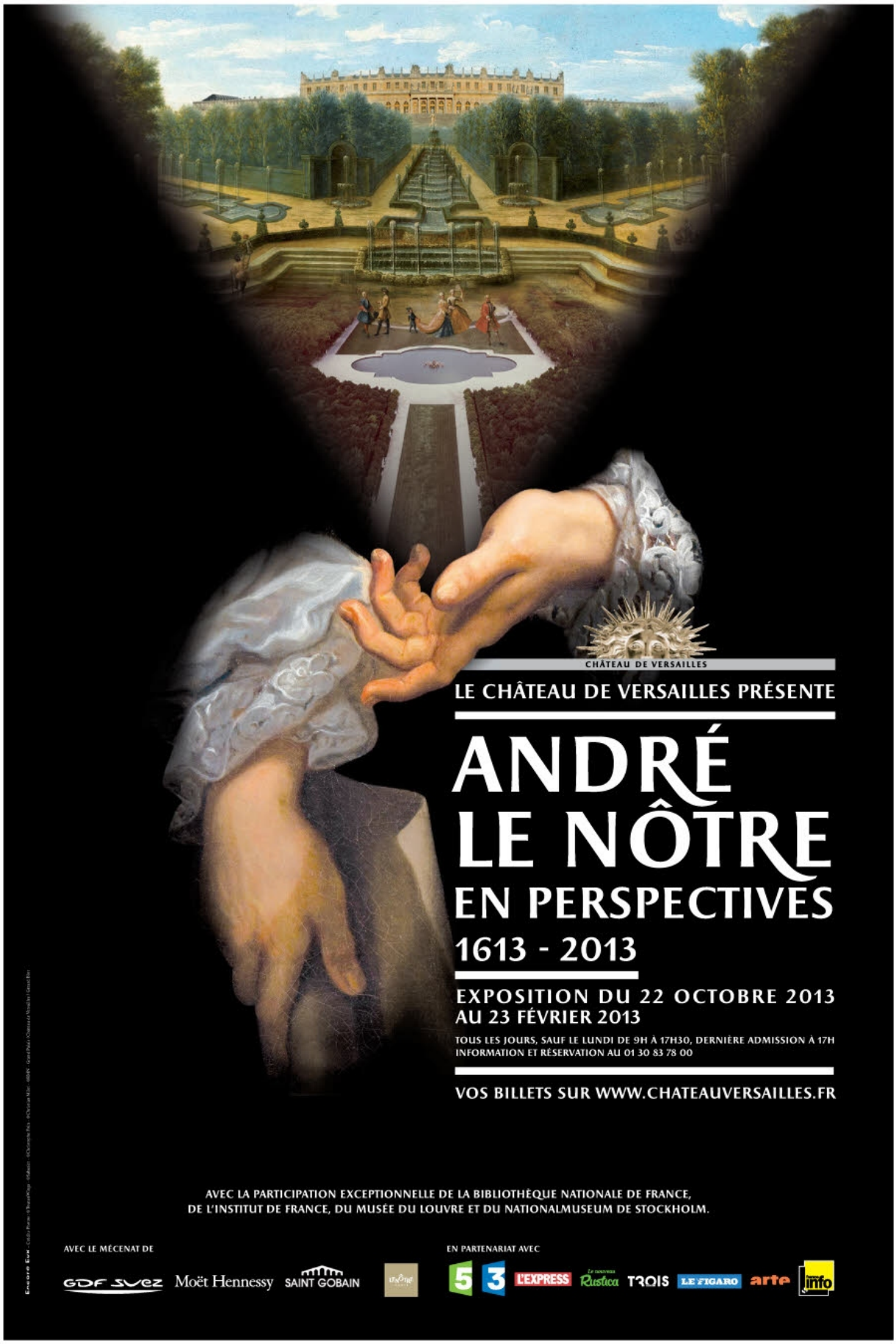
CHÂTEAU DE VERSAILLES
LE CHÂTEAU DE VERSAILLES PRÉSENTE
ANDRÉ LE NÔTRE
EN PERSPECTIVES
1613 - 2013
EXPOSITION DU 22 OCTOBRE 2013
AU 23 FÉVRIER 2013
TOUS LES JOURS, SAUF LE LUNDI DE 9H À 17H30, DERNIÈRE ADMISSION À 17H
INFORMATION ET RÉSERVATION AU 01 30 83 78 00
VOS BILLETS SUR WWW.CHATEAUVERSAILLES.FR
AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE,
DE L'INSTITUT DE FRANCE, DU MUSÉE DU LOUVRE ET DU NATIONALMUSEUM DE STOCKHOLM.
AVEC LE MÉCENAT DE
GDF SUEZ
Moët Hennessy
SAINT GOBAIN
EN PARTENARIAT AVEC
L'EXPRESS
TROIS
LE FIGARO
arte

ANDRÉ LE NÔTRE

en perspectives

1613-2013

Exposition du 22 Octobre 2013 au 23 Février 2014

Une exposition organisée à l'occasion du 400e anniversaire de la naissance d'André Le Nôtre.

Informations pratiques

L'exposition se tient dans les salles d'Afrique du Château. Tous les jours sauf le lundi, de 9h à 17h30 (dernière admission à 17h). NB : du 22 au 31 octobre, ouverture de 9h à 18h30 (dernière admission à 18h). Entrée incluse dans le billet Passeport et Château.

Commissariat de l'exposition. Béatrix Saule, directeur du musée national des châteaux de Versailles et de Trianon. Patricia Bouchenot-Déchin, chercheur, Centre de recherche du château de Versailles & Laboratoire de l'École d'architecture de Versailles. Georges Farhat associated professor, University of Toronto & Laboratoire de l'École d'architecture de Versailles.

Tarifs. Billet château : 15 € et tarif réduit (selon conditions) 13 €. Le Passeport, donne accès à l'ensemble des circuits libres de visite du château, des châteaux de Trianon et du domaine de Marie-Antoinette (exposition temporaire inclus), 18 € et 25 € le jour des Grandes eaux musicales et de Jardins musicaux.

Horaires d'accès au château.

Haute saison. Jusqu'au 31 octobre. Château, tous les jours sauf le lundi de 9h 00 à 18h 30, dernière admission à 18h, fermeture des caisses à 17h 50. Jardin, ouvert tous les jours de 8h 00 à 20h 30. Parc, ouvert tous les jours, de 7h à 19h 00 pour les véhicules ; de 7h 00 à 20h 30 pour les piétons.

Basse saison. Du 1er novembre au 31 mars. Château, tous les jours sauf le lundi, de 9h 00 à 17h 30, dernière admission à 17h 00, fermeture des caisses à 16h 50. Jardin et parc, tous les jours de 8h 00 à 18h 00.

Espaces du château ouverts à la visite. Grands Appartements du Roi et de la Reine, galerie des Glaces, Chapelle (visible depuis le vestibule de la Chapelle), galerie des Batailles, appartements de Mesdames, galerie de l'Histoire du Château.

Approfondir la visite de l'exposition temporaire consacrée à Le Nôtre. Visites commentées, activités en famille, livret-jeu... Le château de Versailles vous propose d'en apprendre plus sur André Le Nôtre.

Visites commentées. Des visites commentées vous sont proposées afin d'en apprendre plus sur l'exposition. Ces visites commencent à 10h et durent 1h30.

Dates des visites commentées. Jeudi 7 et mercredi 20 novembre, samedi 14 décembre, dimanche 12, jeudi 16, mardi 21, mercredi 22, jeudi 23, mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 janvier.

Activités éducatives en famille

Atelier. Pour les enfants de 8 à 11 ans, un atelier permet d'en apprendre plus sur les créations d'André Le Nôtre.

Sur les pas de Le Nôtre. Vendredi 25 et jeudi 31 octobre 2013 - 10h30 - durée 2h30

Effets de perspectives, jeux d'eaux, sculptures minérales et végétales… Les enfants découvrent les caractéristiques du jardin à la française. Entre rigueur géométrique et fantaisie des bosquets, l'atelier permet de comprendre comment sont composées les créations d'André Le Nôtre, exceptionnel jardinier et architecte qui continue, encore aujourd'hui, d'inspirer paysagistes et urbanistes.

Château de Versailles
côté jardin

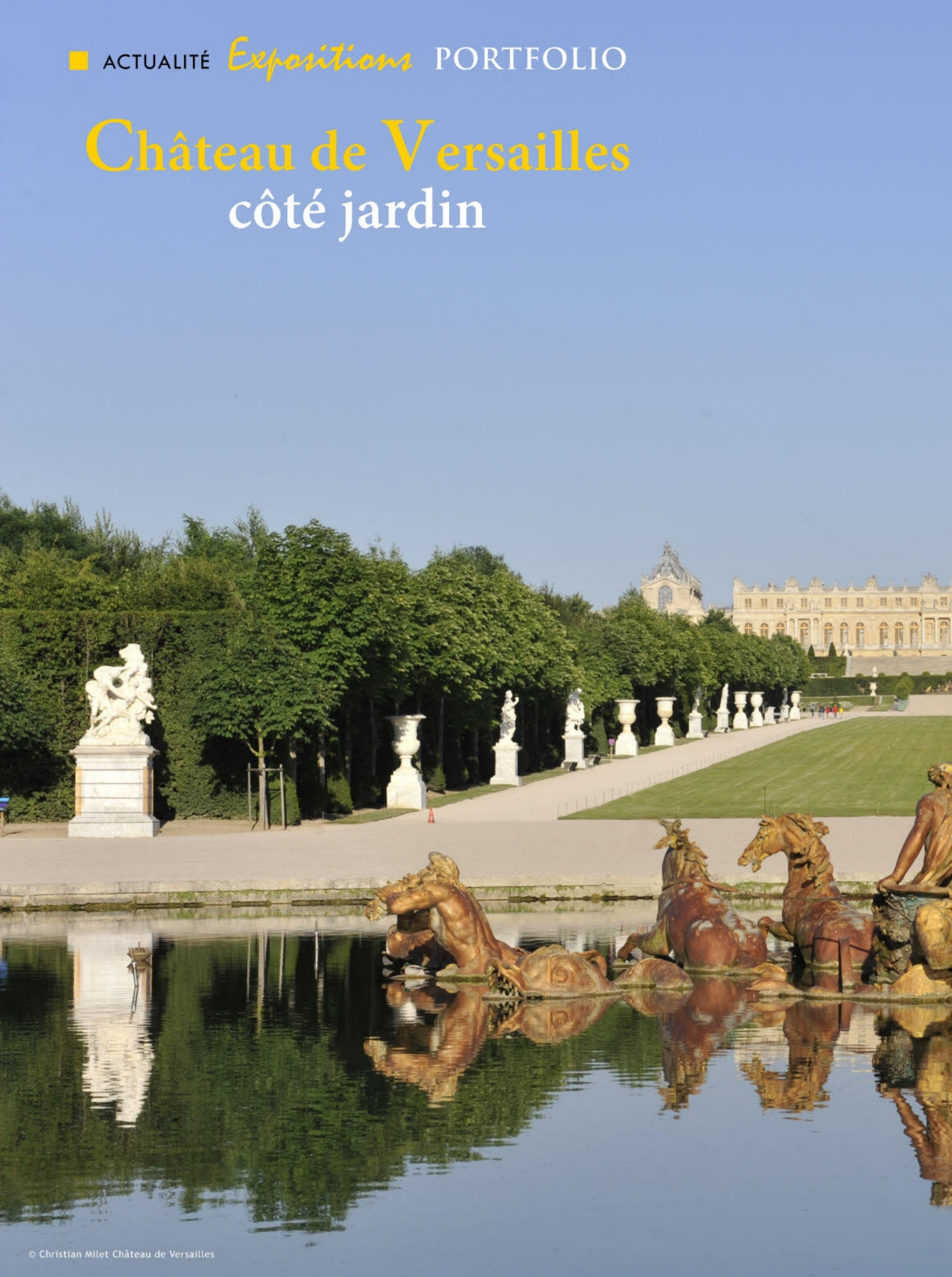

© Christian Milet Château de Versailles

Château de Versailles
côté jardin

© Christian Milet Château de Versailles

Château de Versailles
côté jardin

© Christian Milet Château de Versailles

Jean Moulin. Le devoir de la République.
Centre Jean Moulin. Bordeaux.

© D.R.

A l'occasion des 70 ans de la mort de Jean Moulin, le Centre National Jean Moulin de la ville de Bordeaux, en partenariat avec l'Association Nationale des Amis de Jean Moulin et le musée Jean Moulin de Paris, présente, jusqu'en mars 2014, une exposition rendant hommage à celui qui fut le plus jeune préfet de France et demeure à jamais une figure emblématique de la résistance à l'occupant. Le Centre Jean Moulin de Bordeaux, créé en 1967 à l'initiative de Jacques Chaban-Delmas, rassemble sous le même toit un centre de documentation dédié à la Seconde guerre mondiale et un musée consacré à l'histoire de la Résistance. L'exposition temporaire en cours se développe autour de trois axes : le premier est biographique, le second présente la personnalité et les convictions de l'homme tandis que le troisième rappelle le martyr et le héros. Des films et des images complètent le propos de l'exposition.

Né le 20 juin 1899 à Béziers, Jean Moulin étudie dans sa jeunesse le droit, avant d'entamer une brillante carrière préfectorale. Au début de la Seconde Guerre mondiale, il sut dire non à l'occupant en refusant de signer un document qui affirmait que les troupes sénégalaises françaises avaient commis des atrocités à l'égard de la population civile (juin 1940). Destitué de son poste par le gouvernement du maréchal Pétain (novembre 1940), Jean Moulin rejoint à Londres un général de Gaulle qui le charge bientôt d'unifier sous son autorité les différents mouvements de résistance du territoire français. Trahi, capturé et torturé, il décède le 8 juillet 1943, victime de la barbarie nazie. A travers une centaine de documents rares et inédits, le visiteur peut ainsi découvrir la personnalité forte et attachante de ce pionnier de la résistance française.

© D.R.

© D.R.

© D.R.

Quelques-uns des nombreux portraits de Jean Moulin que l'on peut voir dans le cadre de l'exposition.

Renseignements pratiques.

Place Jean Moulin. 33 000 BORDEAUX.
Tramway, lignes A et B (station hôtel de ville).
Horaires. Du mardi au dimanche, de 14h 00 à 18h 00. Fermé les lundis et jours fériés. Entrée libre et gratuite.
Visites commentées. Depuis le 14 septembre 2013 et jusqu'au 28 février 2014 : du mardi au vendredi, 15 heures. Sur réservation pour les groupes adultes et scolaires. Renseignements pour les weekends au 05 56 10 19 90.
Conférence au musée d'Aquitaine : mercredi 27 novembre, 18 heures, « Jean Moulin, l'homme derrière le héros » par Thomas Rabino, historien, suivi d'une séance de dédicaces de son dernier ouvrage L'autre Jean Moulin, l'homme derrière le héros, Ed. Perrin, 2013.
Projection au musée d'Aquitaine : mercredi 13 novembre, 18 heures, soirée « résistance » : liens entre la France Libre et la résistance intérieure. Projection du film et débat avec la documentariste Maris Nancy-Lasserre.

Blois... Au c

© Julianelliot dreamstime.com

CŒUR DE L'HISTOIRE !

écrit par Christian DUTOT, historien

En cet automne, c'est bien le cœur de l'histoire qui palpite à Blois. Alors que la cité accueillait, du 10 au 13 octobre, les 16e Rendez-vous de L'Histoire de Blois, consacrés cette année au thème de la guerre, l'exposition Histoires d'Armes, de l'âge du bronze à l'ère atomique se prolonge et continue d'attirer une foule de visiteurs enthousiastes. Jusqu'au 3 novembre, le Château Royal de Blois lui sert d'écrin prestigieux. L'occasion était trop belle pour ne pas revenir sur ce haut lieu de l'histoire qui fut tout à la fois le centre du pouvoir politique et une résidence princière à la Renaissance.

Blois...
Au cœur de l'histoire !

par Christian Dutot, historien

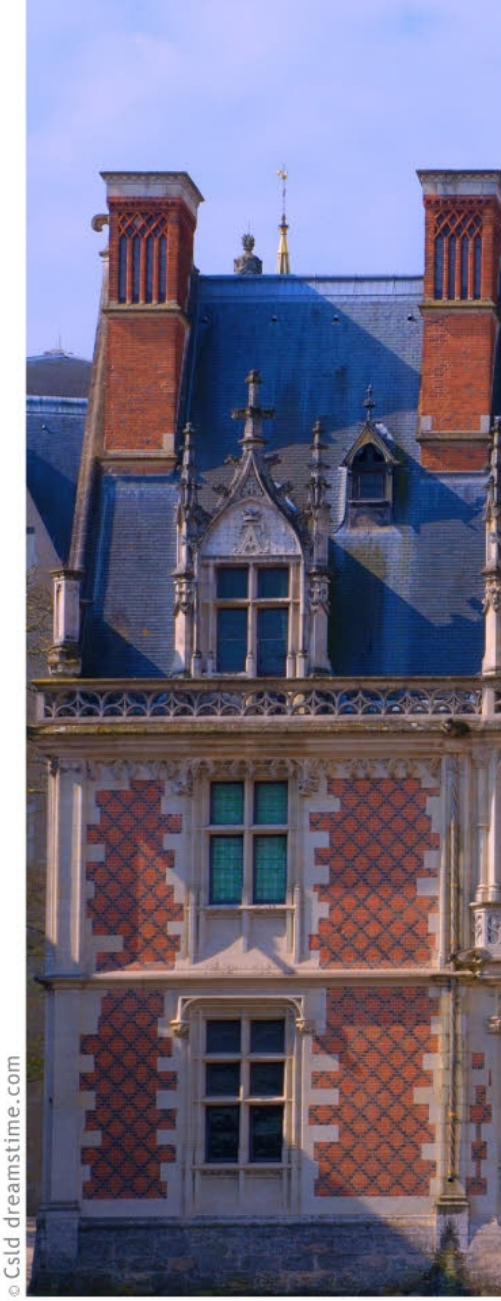
© Csld dreamstime.com

En cet automne, c'est bien le cœur de l'histoire qui palpite à Blois. Alors que la cité accueillait, du 10 au 13 octobre, les 16e Rendez-vous de L'Histoire de Blois, consacrés cette année au thème de la guerre, l'exposition Histoires d'Armes, de l'âge du bronze à l'ère atomique se prolonge et continue d'attirer une foule de visiteurs enthousiastes. Jusqu'au 3 novembre, le Château Royal de Blois lui sert d'écrin prestigieux. L'occasion était trop belle pour ne pas revenir sur ce haut lieu de l'histoire qui fut tout à la fois le centre du pouvoir politique et une résidence princière à la Renaissance.

Les origines

L'occupation du site de Blois remonterait à l'époque gauloise. Après la conquête romaine (Ier siècle av. J.-C.), un centre urbain s'y serait développé. Des vestiges furent en effet retrouvés le long de la voie qui menait de Chartres à Bourges. Quant au promontoire naturel sur lequel on construisit le château, il était déjà fortifié à l'époque carolingienne. Ainsi, lorsque l'auteur anonyme de *la Vie de Louis le Débonnaire* rapporte l'entrevue entre l'empereur et son fils Lothaire (834), il prit soin de préciser que Louis parvint sur les bords de la Loire au pied du rempart de Blois. Quelques décennies plus tard, des moines vinrent y mettre à l'abri les reliques de saint Lomer craignant les méfaits des Normands. La tradition voudrait que ce promontoire qui dominait la Loire, d'un intérêt stratégique évident, très tôt occupé, fût aussi très tôt fortifié. On avança l'argument que des monnaies d'or, frappées à Blois à l'époque mérovingienne, figuraient une croix accompagnée de la légende *Bleso castro*. Au XIXe siècle, Louis de la Saussaye, érudit local, réputé pour ses travaux historiques et scientifiques, défendit l'idée qu'un camp fortifié romain (*castrum*) occupait probablement le plateau sur lequel on devait

Aile Louis XII

bâtir plus tard le château de Blois.

Dans les années 1990, d'importantes fouilles archéologiques de sauvetage, menées sur plus de 4 000 m², sont venues compléter, voire corriger, la leçon tirée des sources narratives. Sur la rive droite du fleuve, mieux protégée des crues de la Loire, des traces d'habitat gallo-romain et d'édifices médiévaux (château, crypte de l'église Saint-Solenne, abbayes de Bourgmoyen et de Saint-Lomer…) furent repérés. La ville s'étendit ensuite sur la rive gauche en direction de la Sologne. Autre enseignement, on peut maintenant écarter la thèse qui placerait l'origine de la ville sur le promontoire. Les fouilles réalisées dans la partie basse de Blois ont, au contraire, mis en évidence l'antériorité d'un peuplement permanent, dès le Ier siècle de notre ère, le long des berges de la Loire. Situé en périphérie urbaine, le promontoire dut accueillir, à la même époque, un peuplement de type rural. Enfin, l'expression *Bleso castro*, lue sur des monnaies mérovingiennes, désignerait plutôt un *vicus*, c'est-à-dire un territoire, plus qu'une fortification quelconque. Dans l'état actuel de nos connaissances, il faut se tourner vers les *Annales Bertiniani* (*Annales de Saint-Bertin*) pour relever la première mention avérée de l'existence du château (*Blisum castellum*, 834).

Des comtes de Blois aux ducs d'Orléans

Du Xe au XIIIe siècle, les comtes de Blois gagnent en puissance. Initialement nommés par les souverains carolingiens, les comtes sont des fonctionnaires royaux révocables. Malgré tout, leurs missions font d'eux des personnages incontournables. Ils représentent le roi, administrent en son nom, jugent et commandent le contingent du comté à l'armée. Au fil du temps, l'insécurité grandissante, liée aux incursions normandes, favorise leur émancipation. Souvent seuls capables de prendre efficacement l'initiative lorsqu'il s'agit de protéger les populations, les comtes s'affranchissent progressivement de la tutelle royale et travaillent à rendre leur fonction héréditaire, ce que le roi ne peut bientôt plus empêcher... Entamée dès le IXe siècle, l'ascension politique et sociale des comtes de Blois se poursuit au siècle suivant. Avant 908, Thibaut l'Ancien est à la fois vicomte de Tours et de Blois. Est-ce encore lui qui porte pour la première fois le titre de comte de Blois en 940 ? Ce n'est pas impossible... Quant à son successeur, Thibaut Ier, que des récits postérieurs à sa mort surnomment Thibaut le Tricheur, elles demeurent assez obscures mais il est peu probable qu'il soit un homme nouveau comme on l'a parfois présenté. On l'imagine plutôt descendre de la haute aristocratie à cause de son lien de parenté avec Hugues d'Arles, roi d'Italie à partir de 926. Bientôt, son mariage avec Liégeard (vers 944), une princesse de Vermandois, veuve du duc de Normandie Guillaume Longue Epée, se révèle une excellente affaire. Cette union, sans doute favorisée par son suzerain, le Robertien Hugues le Grand (père d'Hugues Capet), lui apporte le comté de Provins et procurera à ses descendants la succession de Champagne.

Fidèle et précieux lieutenant d'Hugues le Grand, ce dernier lui assigne des missions de confiance. En 945, Thibaut doit garder prisonnier le carolingien Louis IV d'Outre-Mer (ainsi nommé à cause d'un exil en Angleterre). L'année suivante, il reçoit la garde de Laon que le roi vient de céder à Hugues en échange de sa libération. L'entente avec les Robertiens explique bien des choses mais a ses propres limites : on imagine mal son père, ou lui-même, se parer du titre de comte de Blois sans leur aval. Du reste, devenu *dux Francorum* depuis 936, Hugues ne put sans doute faire autrement que de récompenser ses soutiens en faisant d'eux de véritables comtes ainsi que l'aurait fait un roi. Très vite pourtant, Thibaut mène une politique autonome, servant avant tout ses propres intérêts. Ainsi, en 952, lorsque meurt le duc de Bretagne, Alain Barbe-Torte, marié à Roscille de Blois, sœur de Thibaut, on voit ce dernier assumer la lucrative tutelle de son neveu Drogon. C'est

Porc-épic. Emblème de Louis XII sculpté sur la façade extérieure de l'aile de Louis XII.

encore lui qui remarie sa sœur à Foulques II d'Anjou quelques années plus tard. Hugues le Grand disparu (956), le comte de Blois ne montrera pas la même fidélité à l'égard de son fils Hugues Capet…

Solidement établi en Val de Loire, Thibaut le Tricheur s'emploie à agrandir un domaine qui s'étend très vite aux comtés de Chartres et de Dunois. En vain cherche-t-il à faire main basse sur l'Anjou. Soucieux d'affermir son autorité sur ses nouvelles terres, il ordonne ici ou là la construction de nouvelles forteresses. A Blois, il fait bâtir une « grosse tour », probablement en bois. Présenté par les chroniqueurs comme batailleur et volontiers querelleur, on le voit aussi s'opposer à ses puissants voisins : à son suzerain Hugues Capet, mais aussi à Herbert II, comte de Vermandois. A l'occasion, on le voit également avoir maille à partir avec le duc de Normandie (961-962). Ses descendants, -il disparaît vers 975-, conserveront Blois jusqu'en 1218.

Eudes II acquiert la Champagne en 1023. L'événement a de quoi inquiéter des Capétiens dont le domaine royal se trouve désormais pris en tenaille. Aux XIe et XIIe siècles, ces derniers sont alors contraints, pour faire face à la menace, de chercher une alliance en Anjou ou en Normandie. C'est toute la diplomatie capétienne qui s'en trouve ainsi marquée et pour longtemps ! A Blois, de nouveaux bâtiments sont construits dans le premier quart du XIe siècle et l'on érige une nouvelle grosse tour, en pierre cette fois. Tandis que le comte Etienne-Henri s'illustre en croisade, -il participe au siège d'Antioche (1097)-, son petit-fils Thibaut IV parvient à réunifier pour la seconde fois la Champagne avec Blois (1125). Souvent présenté comme le deuxième personnage du royaume, Thibaut IV, qui disparaît en 1151, voit ses deux frères Henri et Etienne devenir respectivement évêque de Winchester et roi d'Angleterre ! Quant au partage décidé pour trancher sa succession, il permet à son fils aîné, Henri le Libéral, de recevoir la Champagne, tandis que le second, Thibaut V, hérite du comté de Blois. Finalement, à la mort de Thibaut VI (1218), Blois passe par les femmes aux Châtillon-sur-Seine. Au passage, le comté y perd son influence politique dans le royaume de France. La famille marque cependant Blois de son empreinte. De nouveaux établissements religieux y sont fondés tels les couvents des Cordeliers (1256) et des Jacobins (1273). Des embellissements sont apportés au château ce qui fait dire à Froissart qu'il est « beau et grand, fort et plantureux » (1388). En 1391, endetté et sans héritier après la mort de son fils Louis, Guy II de Châtillon préféra vendre le comté à Louis de France, duc de Touraine et fondateur de la maison ducale d'Orléans. Une page était tournée.

© F.Renault

© D. Lepissier

Vestiges de la forteresse médiévale

Quelques vestiges de la forteresse médiévale, pour la plupart du XIIIe siècle, subsistent dans l'actuel château. S'il ne reste rien de la tour de Thibaut le Tricheur, on suppose néanmoins que ses fondations se trouveraient sous l'aile Gaston d'Orléans. Au XIIe siècle, on fit édifier dans l'avant-cour une collégiale Saint-Sauveur qui servit d'église paroissiale du château jusqu'à sa démolition en 1793. En ce XIIe siècle finissant, Blois sut aussi tirer profit de l'essor commercial général pour obtenir du comte une charte de liberté commerciale (1196) et faire reconstruire les remparts de la ville dans la foulée (XIIIe siècle). Ces travaux impliquèrent de reprendre les fortifications du château sur une longueur de 650 mètres tout en conservant trois portes fortifiées. De cette époque, subsistent encore des tours intégrées dans l'aile François Ier. Du château comtal, on peut encore admirer la grande salle de justice, souvent qualifiée de salle des Etats. Longue de 30 mètres et large de 18, elle impressionne par ses dimensions. D'une largeur inhabituelle, il fallut la scinder en deux nefs séparées par une arcature retombant sur une file de colonnes. Chaque partie fut couverte d'un lambris cintré destiné à masquer la charpente. On sait aujourd'hui, au terme d'une analyse scientifique des boiseries, que la salle reçut sa couverture en 1214, sous Thibaut VI. A deux reprises, en 1576 et 1588, elle devait accueillir les Etats généraux convoqués par le roi de France Henri III (1574-1589), d'où le nom sous laquelle on a coutume de la désigner. Restaurée par l'architecte Félix Duban, entre 1861 et 1866, elle reçut pour l'occasion un magnifique décor peint fleurdelisé sur la double voûte lambrissée. Pour la cheminée et l'escalier néogothique, conçus par Duban, on imagina un décor en rapport avec celui des voûtes afin de ne pas rompre l'harmonie de l'ensemble. Le céramiste Jules Loebnitz composa un pavement en terre cuite polychrome inspiré des modèles en usage aux XIIIe et XIVe siècles. Enfin, des vitraux aux emblèmes de Louis XII et d'Anne de Bretagne vinrent fermer les grandes baies des années 1500. Outre le décor intérieur, Duban s'employa aussi à restaurer les façades et le gros œuvre du château. Après-guerre, il s'en fallut de peu que ne disparaisse son œuvre lorsqu'on envisagea de nouvelles restaurations. Il fut notamment question d'en revenir à la pierre nue et aux poutres apparentes !

A gauche : Vitrail de la salle des Etats généraux. L'hermine blanche est l'emblème d'Anne de Bretagne, et le porc-épic celui de Louis XII.
Ci-dessus : La salle des Etats généraux du Château royal de Blois.

Les ducs d'Orléans s'installent à Blois

Louis de France, fils de Charles V (1364-1380) et frère de Charles VI (1380-1422), prend possession du comté de Blois en 1397. Ses ambitions politiques et territoriales, l'influence qu'il exerce sur Charles VI, en proie à des accès de folie de plus en plus rapprochés au fil des ans, lui valent d'être assassiné à Paris le 23 novembre 1407 sur ordre de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, son rival. Il ne reste plus à sa veuve, Valentine Visconti, fille du duc de Milan, qu'à se retirer à Blois. Elle y meurt l'année suivante (1408), non sans avoir demandé auparavant à chacun de ses enfants de venger le crime impuni. « Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien » fit-elle fait graver sur les murs du château. A Blois, Louis avait entrepris, dès 1404-1405, de renforcer les défenses de sa forteresse, bientôt imité par sa veuve. Mais pour son fils aîné, Charles d'Orléans, qui hérite du comté, les choses vont vite se gâter. Fait prisonnier par les Anglais lors du désastre d'Azincourt (1415), le voilà emmené captif chez l'ennemi pour de longues années. Subtil et raffiné, le prince poète compose lais et chansons en l'honneur des dames tout au long des 25 années que dure son exil forcé ! Sa rançon enfin rassem-

© D. Lepissier

Ci-dessus : Aile Louis XII - musée des beaux-arts.
Ci-contre en haut : Garde-robe de la Reine.
Ci-contre en dessous : La chambre du Roi.

© F. Lauginie

blée, Charles recouvre la liberté en 1440. A 50 ans, il épouse Marie de Clèves, petite-fille de Jean sans Peur, qui n'en a que 14 ! Après une vaine expédition dans le Milanais, il décide finalement, à son retour, de faire de Blois sa résidence favorite.

Son séjour milanais lui ayant permis de découvrir les splendeurs italiennes, Charles transforme sa vieille forteresse en une agréable demeure et s'entoure d'une brillante cour d'artistes et de lettrés parmi lesquels on pouvait rencontrer le poète François Villon. En 1462, Marie lui donne un fils prénommé Louis que l'on marie, dès l'âge de 14 ans, à Jeanne de France, fille de Louis XI (1461-1483). Voulue par le roi, cette union improbable entre le dernier héritier de la lignée des Orléans et la petite princesse, décrite comme chétive et difforme, s'annonce difficile dès les premiers temps d'un mariage finalement célébré le 4 septembre 1476. Jeanne se retire aussitôt à Lignières et ne reçoit la visite de son époux que deux fois l'an. L'union risque bien de demeurer stérile au plus grand profit de la couronne de France ! En 1487, Louis entre en révolte contre son cousin Charles VIII (1483-1498) qui, entre temps, a succédé à son père Louis XI sur le trône. Fuyant Blois, c'est en Bretagne qu'il trouve refuge. Réconcilié avec le roi, il combat à ses côtés en Italie en 1494. Le décès accidentel de Charles VIII, à Amboise, le 7 avril 1498, change la donne. Louis accède alors au trône sous le nom de Louis XII.

© D. Lepissier

Blois...
Au cœur de l'histoire ! (suite)

par Christian Dutot, historien

Blois château royal

L'année même de son avènement, Le nouveau roi fait reconstruire son château de Blois dans lequel il prendra désormais régulièrement ses quartiers d'hiver. Ayant obtenu du pape Alexandre VI Borgia l'annulation de son mariage avec Jeanne de France, il vient épouser Anne de Bretagne à Nantes (janvier 1499). En épousant la veuve de Charles VIII, Louis espère maintenir la Bretagne dans le giron de la France. Anne est reine pour la seconde fois. Elle a 22 ans. Blois connaît alors un âge d'or. Fêtes et grandes réceptions diplomatiques s'y succèdent. On y célébrera aussi les funérailles de la reine le 9 janvier 1514 dans la collégiale Saint-Sauveur. Anne ne vit donc pas le mariage de sa fille Claude avec François d'Angoulême, dauphin et héritier du royaume, quelques mois plus tard... Claude, qui reçoit Blois de son père, mène au château une vie pieuse sous la surveillance de sa belle-mère, Louise de Savoie.

Sous Louis XII, la construction du logis neuf fut rondement menée. On ignore qui en fut l'architecte mais on peut supposer que le maître-maçon Colin Biart, qui affirma en 1508 être intervenu dans la construction des châteaux d'Amboise et de Blois, prit sa part dans la conduite des travaux. En tout cas, l'aile nord-est, dite aile Louis XII, accueille dès la fin de l'année 1501 Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, et son épouse, Jeanne de Castille, fille des Rois Catholiques. La façade en briques que l'on peut admirer aujourd'hui depuis la place du château, autrefois avant-cour, présente des travées de hautes fenêtres à meneaux couronnées de lucarnes aux armes du roi et de la reine. La présence de balcons signale les chambres de Louis et d'Anne. Côté nord, l'aile vient s'appuyer sur la grande salle du XIIIe siècle. Au-dessus du portail d'entrée, on peut encore apercevoir, abritée dans une niche, la statue équestre du monarque. Détruite pendant la Révolution française (1792), elle fut remplacée au XIXe siècle par celle que sculpta Charles-Emile Seurre (1857). Vu depuis la cour intérieure, le bâtiment déploie au rez-de-chaussée une galerie rythmée de piliers sculptés de candélabres et de colonnes ornées des emblèmes royaux. A l'étage, Louis XII et Anne avaient leurs appartements de part et d'autre d'une grande salle. Partout, les emblèmes royaux rappelaient le statut du château. Au XIXe siècle, Félix Duban prit soin de restituer le décor sculpté des grandes cheminées dans les chambres et les cabinets des souverains. D'autres aménagements vinrent compléter le programme décidé. Le 19 novembre 1508, Antoine

© Patrickwang Dreamstime.com

Statue équestre de Louis XII

Ci-dessus : Piliers et colonnes, galerie de l'aile Louis XII

Dufour, évêque de Marseille, confesseur de la reine, consacra la chapelle Saint-Calais tandis qu'un bâtiment baptisé « Perche aux Bretons » aurait eu vocation à loger la garde et la maison de la reine. On accorda encore une attention toute particulière aux jardins aménagés sur des terrains achetés en 1499. Un jardinier ramené d'Italie par Charles VIII, Pacello da Mercogliano, fut chargé de la besogne. La ville profita aussi de la présence de la cour et de l'administration royale. On reconstruisit des hôtels au goût du jour et le réseau de fontaines fut repensé. Blois resta néanmoins un château bien français. Certes, galeries et candélabres sculptés des piliers marquèrent les progrès de l'italianisme dans l'ornementation, mais les bâtiments demeurèrent encore à cette époque largement fidèles aux traditions gothiques françaises (tours d'escaliers hors œuvre, toiture d'ardoise percée de lucarnes donnant sur des combles habitables).

L'aile François Ier

François Ier est sacré roi de France le 25 janvier 1515 dans la cathédrale de Reims. Il a 20 ans et vient quelques mois plus tôt d'épouser Claude de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Claude a grandi à Blois. Le roi décide donc de lui aménager sur d'anciennes constructions médiévales un nouveau logis. L'aile dite François Ier, avec son célèbre escalier à vis, est le premier chantier initié par le jeune monarque. La datation des bois de la charpente laisse penser que l'ensemble est terminé dès 1518, puis remanié à partir de 1535. L'architecte Jacques Sourdeau, qu'on a pu voir à l'œuvre à Amboise (1495) est mentionné en 1518 en qualité de « maître maçon de l'œuvre du chastel de Blois ». Dès l'année suivante, on le retrouve à Chambord ! Claude meurt à Blois durant l'été 1524, quant au roi, vaincu à Pavie en février 1525, il entame une période de captivité et ne doit son élargissement qu'à la signature du traité de Madrid en janvier 1526. De retour en France, il ordonne des

Grand escalier, aile François 1er

© F. Renault

© Jose I Soto Dreamstime.com

«...la conception de la tour devait permettre aux courtisans massés dans la cour de voir qui gravissait les degrés de l'escalier.»

travaux à Fontainebleau et séjourne maintenant la plupart du temps en Ile-de-France. Blois n'est pourtant pas délaissé : des réparations sont décidées sur les charpentes et des fêtes continuent de s'y dérouler. Pourtant, le mobilier du château est bientôt transféré à Fontainebleau (1539) et la bibliothèque suit le même chemin peu après (1544). Les temps ont changé... Le goût et les ambitions du roi le portent désormais vers Chambord et Fontainebleau.

Admirée depuis la cour intérieure, l'aile François Ier présente encore une physionomie toute médiévale. Le logis, massif, est surmonté d'une toiture percée de lucarnes. Les ornements sculptés de l'escalier d'apparat polygonal, construit hors œuvre, annoncent malgré tout la première Renaissance française. Durban, au XIXe siècle, travailla à lui rendre sa magnificence. Signe des temps, la façade est scandée de moulures horizontales et de pilastres encadrant les fenêtres. Le contraste entre les puissants contreforts qui épaulent l'escalier à vis et les baies en forme de loggias, largement ouvertes, étonne. Partout les emblèmes royaux sculptés sont présents : salamandres de François Ier et monogrammes royaux (F et C). La fonctionnalité l'emporta sur le souci d'harmonie. Il en résulta une distribution des ouvertures en rapport avec l'agencement intérieur des pièces du logis. De plus, la conception de la tour devait permettre aux courtisans massés dans la cour de voir qui gravissait les degrés de l'escalier. A l'inverse, ceux qui s'y trouvaient devaient pouvoir apercevoir les festivités organisées à l'extérieur.

L'autre façade, dite des Loges, qui regarde les vastes jardins en terrasses aménagés par Louis XII et agrandis par François Ier, opte plus nettement

© F. Renault

Ci-contre à gauche : façade de l'aile François 1er vue depuis la cour du château.
Ci-dessus : détails. Emblèmes royaux. Salamandre couronnée et monogramme royal (F stylisé).

© Serge Kelin Fotolia.com

pour un parti italianisant. On s'inspira d'une façade conçue au palais du Vatican par Bramante, façade que termina Raphaël au moment où l'on entreprit les travaux à Blois. Ce fut la première fois en France que l'on se risqua à ouvrir entièrement vers l'extérieur le mur fortifié en superposant plusieurs étages de balcons. Toutefois, alors que ces balcons ne communiquaient pas entre eux, contrairement à ce qui se pratiquait en Italie, on prit néanmoins le parti de concevoir une galerie courant sous le toit. Concession à la tradition française, on conserva une lucarne centrale sur laquelle on fit figurer la salamandre royale, emblème du roi. Pour autant, l'originalité de ces balcons, et les effets de lumière qu'ils engendraient, ne manquèrent pas de susciter l'admiration des visiteurs.

Séjours royaux

Tout au long du XVIe siècle, Blois continue d'accueillir la cour qui y fait de fréquents séjours. François Ier y reçoit Charles Quint (1539). Henri II (1547-1559) y fait élever ses enfants. Le court règne de François II (1559-1560) a pour cadre principal Blois tandis que fêtes et chasses s'y multiplient pendant la minorité de Charles IX (1560-1574), sous la Régence de Catherine de Médicis… C'est également à Blois que se réunissent les Etats généraux au cours desquels Henri III (1574-1589), sous la pression des catholiques, adhère aux objectifs de la Sainte Ligue et décide de reprendre la guerre contre les protestants (décembre 1576). En 1588, le roi rassemble à Blois pour la seconde fois les Etats généraux dans le but cette fois de s'opposer à Henri de Guise, tout puissant chef de la Ligue catholique. Guise trouve la mort dans les appartements royaux du château au matin du 23 décembre 1588. A son tour, le premier Bourbon à monter sur le trône de France, Henri IV (1589-1610), vient effectuer à Blois de nombreux séjours. Entre 1598 et 1602, il y fait même élever une galerie longue de 200 mètres pourvue d'un pavillon central. Inachevée, elle s'effondre partiellement en 1756 avant d'être complètement détruite dix ans plus tard. Des travaux de fortification sont entrepris sous Louis XIII (1610-1643) et Marie de Médicis y est un temps assignée à résidence par son fils avant de s'en évader.

© Packshot Fotolia.com

Vue sur l'avant-corps central de l'aile Gaston d'Orléans

L'aile Gaston d'Orléans

En 1626, Gaston de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, reçoit en apanage le comté de Blois. Tenu éloigné de la cour pour avoir comploté contre le roi, Gaston d'Orléans se met en tête de reconstruire Blois où il réside à partir de 1534. A cette fin, il charge l'architecte parisien François Mansart de mener à bien l'ambitieux projet. Les travaux commencent mais les caprices du prince, qui modifie sans cesse le projet, au point d'en augmenter considérablement le coût, inquiètent les entrepreneurs. Par ailleurs, la naissance d'un dauphin, le futur Louis XIV (1638), qui éloigne de fait Gaston d'Orléans de la succession royale, n'arrange guère ses affaires. La construction du logis neuf à l'emplacement de la « Perche aux Bretons » est abandonnée (novembre 1638). Gaston d'Orléans s'installe dans l'aile François Ier où il meurt le 2 février 1660. L'aile Gaston d'Orléans est la dernière grande expérimentation architecturale tentée à Blois. La façade du nouveau corps de logis témoigne d'un goût nouveau et annonce le classicisme français.

Un destin incertain…

Au XVIIIe siècle, le château, loti en appartements, accueille le plus souvent des officiers royaux et quelques nobles provinciaux peu fortunés. On est bien loin du faste d'antan. Les difficultés de la monarchie rejaillissent bientôt sur l'administration des biens immobiliers de la couronne. En 1788, pressé de réaliser des économies, Louis XVI préfère se dessaisir de Blois, Vincennes, la Muette et Madrid (au Bois de Boulogne), et, afin de faciliter la vente des édifices concernés, autorise par décret les éventuels acquéreurs à les démolir ! Blois échappe de justesse à ce sort funeste. Le château ne trouvant pas preneur, on le transforme en caserne. Finalement, en 1810, Napoléon Ier décide d'en transférer la propriété à la ville de Blois, à charge pour elle de l'entretenir. Il faudra patienter quelques décennies encore pour voir Prosper Mérimée faire classer l'édifice sur la première liste des monuments historiques (1840). Les choses s'accélèrent alors. Dès 1843, la ville entend restaurer l'aile François Ier pour y installer un musée. Des crédits sont demandés à l'Etat. On évalue à 500 000 francs le coût d'une telle entreprise. C'est un vaste chantier qui attend Félix Duban lorsque celui-ci, après avoir été désigné pour mener à bien les travaux, parvient sur place. Un photographe, Médéric Mieusement, immortalise le travail des uns et des autres.

«Finalement, en 1810, Napoléon Ier décide d'en transférer la propriété à la ville de Blois, à charge pour elle de l'entretenir.»

Pour accomplir sa tâche, Duban, qui est secondé par l'architecte Jules de La Morandière, s'inspire de documents figurés anciens, et, lorsque ceux-ci font défaut, puise dans sa propre expérience de la restauration de la Sainte-Chapelle. Il met encore à profit ses connaissances des textiles de la Renaissance et des décors polychromes de l'Antiquité. Les travaux de l'aile François Ier terminés (1845-1848), on poursuit, sous le Second Empire, par la restauration de l'aile Louis XII, de la chapelle Saint-Calais et de la salle des Etats. Après le décès de Duban (1871), Jules de La Morandière prolonge l'œuvre de son maître avant d'être lui-même remplacé par Anatole de Baudot qui dirige une seconde grande campagne de restauration entre 1880 et 1913. L'escalier de l'aile Gaston d'Orléans est réalisé en 1932. Quant aux bombardements d'août 1944, ils occasionnent la perte des vitraux de la chapelle. Une nouvelle réfection des toitures intervient à partir de 1977. Depuis les années 1990, Pierre Lebouteux et Patrick Ponsot conduisent de nouvelles restaurations qui portent principalement sur la réfection des toitures, des façades extérieures et des planchers de l'aile François Ier. Ainsi, entre 2003 et 2007, ce sont presque 8 000 m^2 de décors peints qui auront été restaurés ! En ce début du troisième millénaire, le château entame sa révolution numérique en proposant aux visiteurs, dans la salle des Etats, un véritable espace d'interprétation dans lequel tout un chacun peut manipuler des écrans multimédia interactifs. Décidément, à Blois l'histoire ne s'arrête pas !

© C. Dutot

Pour approfondir...

AUBOURG (V.) et JOSSET (D.), « Le site du promontoire du château de Blois du VIIIe au XIe s. Première partie : niveaux et structures », dans Revue archéologique du Centre de la France, tome 39, 2000, pp.161-197.
BELLENGER (S.), sous la dir. de, *Guide du château de Blois*, L'œil, 1998.
Collectif, *Les châteaux de la Loire. Chambord-Chenonceau-Blois-Amboise*, collection « L'esprit des lieux. », Le Figaro collection n° 3, Editions Société du Figaro, 2006.
COLLOMBET (F.), BORDES (D.) et LEMAÎTRE (P.), *Les châteaux de la Loire. Entre Gien et Chenonceau*, collection « Portes ouvertes », Le Grand Livre du Mois, sans date.
CREPIN-LEBLOND (T.), *Le château de Blois*, collection « Itinéraires », Editions du Patrimoine-Centre des monuments nationaux, 2002.
DENIZEAU (G.), *Châteaux*, Larousse, 2008.
GIRAULT (P.-G.), *Le château royal de Blois*, collection « Patrimoine culturel », Editions Jean-Paul Gisserot, 2013.
LA SAUSSAYE (L. de), *Essai sur l'origine de la ville de Blois, et sur ses accroissements jusqu'au Xe siècle*, Techener, 1833.
LA SAUSSAYE (L. de), *Histoire du château de Blois*, Techener, 1840.

A visiter

Exposition au Château de Blois

HISTOIRE D'ARMES,

de l'âge du bronze à l'ère atomique.

Jusqu'au 3 novembre, le musée de l'Armée, la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA) du ministère de la Défense et le Château royal de Blois présentent l'exposition « Histoire d'armes, de l'âge du bronze à l'ère atomique ». De l'épée médiévale à la bombe atomique, l'histoire des armes, au-delà de la seule évolution technique, nous renseigne sur les sociétés qui les ont forgées. On y découvre que les mutations techniques sont étroitement liées au contexte social, politique, voire psychologique, qui pèse sur les états-majors, les ingénieurs et les combattants sans cesse confrontés à la nécessité de développer et d'utiliser de nouvelles armes. Mais l'arme est aussi un objet emblématique du groupe qui l'a produit. Elle exprime la virilité, le rang social et les goûts de son propriétaire. C'est un objet que l'on s'approprie, que l'on transforme et que l'on décore selon ses préférences. L'exposition présentée à Blois, qui comprend une trentaine de pièces, en plus de la riche iconographie rassemblée, nous invite à une passionnante découverte des instruments de la violence humaine au fil de l'histoire.

Conditions de visite.

Tarifs. Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans. Château + exposition, musée des Beaux-Arts, spectacle d'escrime ancienne : adulte, 9,50 € ; tarif réduit, 7 € ; enfant de 6 à 17 ans, 4 € (exposition sans supplément sur le prix d'entrée). Horaires : du 1er octobre au 3 novembre, de 9h à 18h. Renseignements au 02 54 90 33 33. Mail : contact@chateaudeblois.fr / Site : http://www.chateaudeblois.fr

© RMN-Grand Palais - Christian Jean

Portrait de Jacques-Germain Soufflot par Louis-Michel Van Loo Musée du Louvre

Soufflot
un architecte dans la lumière

Une exposition du Centre des monuments nationaux au Panthéon, jusqu'au 24 novembre 2013.

Ci-contre : Projet de monument à Soufflot, François-Nicolas Delaistre, terre cuite, Musée du Louvre

Le troisième centenaire de la naissance de Jacques-Germain Soufflot (1713-1780) est l'occasion de revenir sur l'existence de cet architecte majeur du siècle des Lumières, dont le chef-d'œuvre, l'église Sainte-Geneviève, devient le Panthéon ! L'exposition, d'une grande richesse, présente au visiteur près de 150 œuvres : peintures, sculptures, dessins, gravures, livres anciens, objets d'art, maquettes…

Quant au Panthéon, lui-même mis en scène dans l'exposition, édifié entre 1764 et 1790, il fut l'un des chantiers royaux les plus ambitieux de son temps. Dès 1791, l'Assemblée constituante décide d'en faire le lieu de sépulture où la nation célébrera ses grandes figures. Si sa « vocation » semble incertaine au cours d'un tumultueux XIXe siècle, il sert à nouveau de « temple de la patrie » à partir de 1885. A l'heure où l'on envisage d'y transférer prochainement une nouvelle « gloire » nationale, il est bon de rappeler que certaines « panthéonisations » furent l'objet d'une grande ferveur populaire. Ce fut notamment le cas lors du transfert des cendres de Voltaire ou de Victor Hugo, suivi par près d'un million de personnes. Une visite s'impose donc en ces lieux qui incarnent la mémoire nationale.

Renseignements pratiques

Panthéon, Place du Panthéon, Paris 5e.
Téléphone : 01 44 32 18 00
Horaires : Exposition ouverte tous les jours jusqu'au 24 novembre 2013. Du 1er octobre au 31 mars de 10h à 18h (Fermeture des caisses 45 mn avant).
Tarifs : Plein tarif : 7,50 € - Tarif réduit : 4,50 € - Tarif professionnels du tourisme ou groupes (à partir de 20 adultes) : 6,50 € - Gratuit pour les moins de 26 ans. Le billet de l'exposition permet de visiter le monument (nef et crypte).

© Didier Plowy

Maquette du grand dôme de l'Hôtel-Dieu - Musée des Hospices Civils de Lyon (dépôt Capeb)

© Didier Plowy

Un air de Renaissance

© RMN - Grand Palais - Michel Urtado

La musique au XVIe siècle.

Une exposition organisée par le musée national de la Renaissance, château d'Ecouen, et la Réunion des musées nationaux-Grand Palais. Jusqu'au 6 janvier 2014.

Cette musique de la Renaissance, qu'aucune grande exposition n'était venue jusqu'ici mettre en avant, rythme les existences de toutes les couches de la société. Qu'elle soit profane ou sacrée, elle concerne tout le monde, des enfants qui chantent pendant les offices religieux aux côtés d'hommes à la voix grave, aux femmes qui se produisent lors des fêtes de la cour. Les instruments, tels la viole ou le luth, pénètrent l'intimité des foyers au point qu'on parlera très vite de musique de chambre. L'exposition met en lumière les transformations qui, à la fin du XVe siècle, affectent la pratique musicale : évolution formelle et technique des instruments, professionnalisation des musiciens qui parcourent l'Europe de cour en cour, diffusion des œuvres grâce aux partitions imprimées, modification du rapport à la musique sous l'influence du protestantisme qui se développe. Au-delà du divertissement, la musique s'affirme comme un élément essentiel à toute bonne éducation et accompagne les princes dans leur manière de gouverner. Au fil de cette ambitieuse exposition, le visiteur peut découvrir les instruments et les répertoires de cette musique de la Renaissance, les conditions matérielles de sa pratique ainsi que son rôle social, symbolique et politique.

Renseignements pratiques

Musée national de la Renaissance.
Château d'Ecouen. **Ouverture :** tous les jours sauf le mardi de 9h30 à 12h45 et de 14h à 17h15. **Tarifs :** 7 €, tarif réduit 5,50 € ; gratuit pour les moins de 26 ans et pour tous les 1ers dimanches du mois.
Renseignements au 01 34 38 38 50.
Plus de détails sur www.musee-renaissance.fr

© RMN - Grand Palais - Michel Urtado

Anonyme. Vierge à l'Enfant entre anges et saints vers 1511 – 1520, huile sur bois. Paris, musée de Cluny.

Colloque « Napoléon Ier, Napoléon III, bâtisseurs »

Samedi 30 Novembre 2013, à 9h, Rueil-Malmaison

Le samedi 30 novembre se tiendra la deuxième édition du colloque « Rueil Ville Impériale » à la médiathèque Jacques-Baumel de Rueil-Malmaison. La manifestation, placée sous la direction de Jacques-Olivier Boudon, président de l'Institut Napoléon, aura cette année pour thème « Napoléon Ier, Napoléon III bâtisseurs ». Lors de cette journée sera également remis le prix Napoléon III qui vise à récompenser des travaux historiques centrés sur le personnage lui-même, ou qui relatent l'histoire de la IIe République, du Second Empire ou du monde entre 1848 et 1873. Jean des Cars assume la présidence d'un jury chargé d'attribuer les 4 000 € de la dotation. En 2013, la Ville de Rueil-Malmaison organise le Prix Napoléon en partenariat avec l'Association historique « Les Amis de Napoléon III » présidée par Gilbert Ameil.

Quant au colloque, il entend mettre l'accent sur l'action décisive des deux empereurs dans l'aménagement du territoire entendu au sens large. Multipliant les grands travaux, Napoléon Ier et Napoléon III cherchent à inscrire leur action dans la durée, en l'incarnant dans la pierre. On les découvre soucieux de développer le réseau des transports (canaux, routes et chemins de fer), le réaménagement des villes (baron Hausman à Paris, etc.) et les infrastructures portuaires. Les Napoléon s'affirment aussi dans la mise en place d'un tissu industriel, notamment sous le Second Empire, et transforment les espaces ruraux (Sologne, Landes…). On perçoit ainsi, à mesure que progresse la recherche, combien la France actuelle doit aux Empires. C.D.

Contributions. Accueil du public à 9h 00, clôture à 18h 00. **Le matin** : « Les démolitions de Paris sous le Second Empire » de Christophe Pincemaille (conservateur du musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau), « Hausmann et la transformation de Paris » de Michel Carmona (professeur de géographie à l'université Paris Sorbonne), « Projets avortés, échecs, inachèvements » de Georges Poisson (conservateur général du patrimoine honoraire), « Les dérivations d'eau pour Paris : un geste politique caractéristique des deux Empires » de Frédéric Graber (chargé de recherches au CNRS). **L'après-midi** : « Les ingénieurs des Ponts et Chaussées et le franchissement des Alpes sous le Consulat et l'Empire » de Michel Lechevalier (agrégé d'histoire), « Napoléon III et l'industrialisation de la France » d'Eric Anceau (maître de conférences à l'université Paris Sorbonne), « Les impulsions ferroviaires du Second Empire : faveurs, excès, et contre-coups » de Georges Ribeill (ancien ingénieur, professeur émérite à l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées), « Les monuments de gloire napoléoniens » d'Isabelle Rouge-Ducos (docteur en histoire de l'art, conservateur au Service interministériel des Archives de France), « Le rôle de Napoléon III dans la construction de la mémoire napoléonienne » de Bernard Chevallier (conservateur général honoraire du patrimoine), « Réunir le Louvre et les Tuileries : le *Napoléonium*, achever le grand dessein de la monarchie » de Juliette Glikman (agrégée et docteur en histoire, chercheur associé au Centre d'histoire du XIXe siècle, maître de conférences à Sciences Po. **Renseignements** auprès de la médiathèque Jacques-Baumel (15-21 boulevard du Maréchal Foch, Rueil-Malmaison) au 01 47 14 54 54.

BOUQUETS
1€
LA SEMAINE D'ESSAI*
& FORFAITS
ePresse.fr
Votre kiosque ouvert 24h/24 7j/7
*Offre valable sur les forfaits et bouquets illimités sur ePresse.fr © La petite agence dans la prairie - Crédits photos : Thinkstock.
ePresse
Vos journaux sur tous les écrans
Téléchargez gratuitement l'application ePresse sur
App Store
Google play
Windows Store

ENTRETIEN AVEC JULIEN AVINAIN

Archéologue

Propos recueillis par Christian Dutot

© Collection privée

Avec l'ambition de montrer que l'histoire se vit au présent, et qu'il existe mille façons d'exercer une profession en rapport avec sa passion, France Terres d'Histoire se propose de vous faire découvrir ces passionnés qui, au quotidien, exercent des métiers en rapport avec le patrimoine, le spectacle historique, l'écriture, l'enseignement ou la connaissance du passé…

Pour ce second entretien, nous nous sommes rapprochés de Julien Avinain, archéologue en poste à l'Inrap (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives). Avec lui, nous découvrons les facettes du métier et le quotidien d'un archéologue, au plus près de la réalité du terrain ! Un témoignage qui donne une bonne idée des difficultés et des satisfactions qu'apporte la pratique de l'archéologie en France de nos jours !

© Collection privée J. Avinain

D'où vous vient cette passion de l'archéologie et comment en avez-vous fait votre profession ?

Julien Avinain : Je vais partir à rebours de votre question en disant que ma profession est devenue une passion. Je ne veux pas dire par là que je suis arrivé par hasard à ce métier, je ne crois pas que quiconque le puisse, mais je n'ai pas vécu toute mon enfance avec cette certitude que plus tard je voudrais être archéologue. J'ajouterais que ce choix n'est devenu une évidence qu'au fur et à mesure de mon parcours universitaire.

Si l'histoire, en particulier l'histoire antique, était devenue tout au long de ma scolarité une source d'intérêt, je n'excluais pas, au sortir du lycée, de me consacrer à l'enseignement. Mais après une année de classe préparatoire au lycée Balzac à Paris, l'idée de me tourner vers la recherche a pris le dessus. J'ai poursuivi en cursus d'histoire à Paris X-Nanterre où l'année de licence a été décisive, puisque rejetant l'option de l'enseignement, j'ai abandonné les cours de géographie pour choisir l'option archéologie. Ce choix répondait avant tout au problème des sources en histoire antique puisque l'essentiel des données nouvelles, en tout cas en France, proviennent des recherches archéologiques. J'ai donc participé à mon premier chantier bénévole sur un chantier dirigé par l'Afan à Reims, sur le site de la Médiathèque. C'est à cette occasion que j'ai découvert le monde de l'archéologie préventive. J'ai vécu ensuite une année en Angleterre grâce au dispositif européen « Erasmus » afin d'y rédiger un mémoire de maîtrise consacré à des lettres de soldats romains en garnison sur la frontière du nord de la Bretagne romaine. C'est seulement en 2001 que j'ai "bifurqué" définitivement en reprenant un cursus d'archéologie à Paris I-Sorbonne. J'ai passé un master sous la direction de Françoise Dumasy, au cours duquel j'avais consacré mes mémoires universitaires à la ville de Reims. Pendant ces deux années de maîtrise et de DEA, j'ai également décroché mes premiers contrats avec l'Inrap pour des chantiers préventifs à Reims et en

Ci-dessus : Fouilles de Lagny-sur-Marne, 9 rue Gambetta.

Champagne.
Après quelques années en CDD, j'ai obtenu un poste à l'Inrap où j'ai continué à me spécialiser en archéologie urbaine. J'ai toujours apprécié la complexité stratigraphique des fouilles urbaines, leur côté "mille-feuille". Et dans ce choix, il est évident que la dimension humaine a joué. J'ai pour ma part eu la chance d'être formé par les collègues de l'Inrap qui travaillent à Reims, Stéphane Sindonino, Agnès Balmelle et Philippe Rollet ou à Paris, Xavier Peixoto et Paul Celly.
En ce qui me concerne, il y a certes dans le fait d'être devenu archéologue une part personnelle. Après tout, avoir passé mon enfance dans les ruines de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes à Soissons n'y est certainement pas étranger. Mais le métier en lui-même est parfois dur, les conditions du terrain peuvent être décourageantes. Le mélange entre la vie de chantier et les considérations plus intellectuelles sont à la fois la force et l'exigence de ce métier. Personnellement, j'apprécie beaucoup sur le terrain d'avoir à la fois une vie d'équipe et des moments où le côté répétitif du travail manuel pousse au repli sur soi. Et puis tous les archéologues, je crois, sont attachés à cette expérience du terrain qui peut être extrêmement dure physiquement, et dans le même temps épanouissante. C'est là le cœur du métier.

On compte environ 3 000 archéologues en France. Pour qui travaillent-ils le plus souvent ? Existe-t-il des passerelles pour passer de l'un à l'autre ?

Julien Avinain : En France, on distingue l'archéologie dite préventive, encadrée aujourd'hui par la loi de 2001, et les fouilles programmées. L'archéologie

© Collection privée

Ci-dessus : Julien Avinain sur un chantier. Fouilles à Lagny-sur Marne.

préventive s'attache à étudier les sites menacés de destruction par des projets d'aménagement tandis que les fouilles programmées sur lesquelles les étudiants se forment se montent sur des terrains le plus souvent destinés à être mis en valeur par les territorialités.

L'acteur principal en matière d'archéologie préventive est l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) qui emploie 1800 personnes. De nombreuses territorialités (communes, départements) se sont également dotées de services archéologiques qui peuvent prendre en charge les diagnostics ou les fouilles selon l'agrément que leur délivre l'état. Le CNRS, les universités ou l'École normale supérieure comptent eux aussi des archéologues qui peuvent mener des recherches sur des chantiers en France ou à l'étranger. Enfin, depuis 2003, des opérateurs privés sont apparus. Il existe plusieurs dispositifs permettant de passer d'une institution publique à une autre et les échanges scientifiques se font en général au sein d'équipes pluridisciplinaires reliées au CNRS ou à l'université.

Comment se met en place un chantier de fouilles ?

Julien Avinain : En règle générale, dans le cadre préventif, les fouilles ont lieu à la suite du dépôt d'un permis de construire. Lorsque celui-ci concerne une surface importante (comme les grands aménagements publics, les ZAC,…) ou une zone archéologique sensible, les services régionaux de l'archéologie qui dépendent des DRAC (services

«...tous les archéologues, je crois, sont attachés à cette expérience du terrain qui peut être extrêmement dure physiquement, et dans le même temps épanouissante. C'est là le cœur du métier.»

déconcentrés de l'état) prescrivent un diagnostic qui a pour but de vérifier la présence de vestiges archéologiques, de les caractériser, de les dater et de délimiter leur complexité et leur étendue. À la suite de ces diagnostics, selon les résultats, le conservateur en charge du dossier au service régional de l'archéologie peut demander qu'une fouille ait lieu sur tout ou partie du terrain amené à être aménagé. Depuis 2003, et l'ouverture à la concurrence, l'aménageur lance ensuite un appel d'offre pour choisir l'opérateur archéologique qui prendra en charge cette opération de fouille. Tout ce processus est désormais bien intégré par les aménageurs et laisse peu de place aux découvertes fortuites.

Les différents opérateurs agréés répondent à ces appels d'offre sur la base d'un cahier des charges établi par le conservateur de l'archéologie qui fixe les attentes scientifiques spécifiques à chaque chantier. Une fois le marché attribué, c'est à l'opérateur (l'Inrap, la territorialité ou l'opérateur privé) de mettre en place la logistique et l'équipe de fouille.

À partir de ce moment, le rôle principal revient au responsable d'opération qui a la charge de mener à bien la fouille dans les limites fixées par le contrat passé avec l'aménageur. C'est à lui que revient les choix de fouille. Concrètement, en fonction du temps qui lui est imparti et des moyens humains à sa disposition, il doit en accord avec le conservateur qui suit le dossier établir les priorités : choix des analyses à mener, des structures à privilégier, type de fouille (manuelle, mécanique, sondages…) à mettre en œuvre.

Un chantier de fouille relève par bien des aspects d'un chantier de BTP dans la mesure où le responsable d'opération doit faire respecter les mesures de sécurité, gérer la bonne conduite des travaux où interviennent le plus souvent des engins mécaniques comme les pelleteuses, des camions ou des engins de levage par exemple. En à peine vingt ans, les opérations de fouilles se sont très largement professionnalisées et de plus en plus d'intervenants participent à leur conduite, en particulier pour ce qui est des aspects logistiques. Sur les opérations les plus complexes, l'archéologie fait dialoguer les aménageurs, les archéologues bien sûr, mais aussi des architectes, les entreprises de travaux publics, les services municipaux, notamment en zone urbaine…

Avec quels autres spécialistes, scientifiques, l'archéologue collabore-t-il généralement ?

Julien Avinain : Nous avons la chance à l'Inrap de disposer de la plupart des spécialistes qui aident à l'élaboration des rapports de fouille : les céramologues, les archéozoologues, les géomorphologues, les xylologues, les spécialistes du métal, etc. Tous contribuent à une meilleure compréhension des sites au travers des études du mobilier découvert. On peut aussi travailler avec des laboratoires privés ou d'universités pour des analyses plus techniques comme celles portant sur les parasites ou les datations C14. Dans ce domaine, les avancées scientifiques apportent à l'archéologue de nouveaux outils d'analyse. Ces dernières années, le développement de l'informatique, la mise en réseau des données permettent la mise en place de systèmes d'information géographiques. On travaille en outre de plus en plus avec les outils 3D et dans certains cas, des prospections dites géophysiques permettent la reconnaissance non intrusive des vestiges archéologiques.

De manière plus classique, les recherches impliquent des échanges avec tous les services concernés : les services régionaux de l'archéologie (conservateurs, service de la carte archéologique), les services territoriaux, les musées.

Entre laboratoire, fouilles sur le

© Collection privée J. Avinain

Ci-contre: Julien Avinain sur le chantier de fouille à Lagny-sur Marne

terrain et nécessité de publier rapports, articles et ouvrages, comment se partage votre temps ?

Julien Avinain : Au quotidien, j'ai passé l'essentiel de mes premières années sur le terrain. Cela m'a donné confiance en moi et m'a donné tout ce qu'une formation universitaire théorique n'apprend pas. On ne fouille pas de la même façon sur un chantier bénévole et sur un chantier professionnel. Les temps ne sont pas les mêmes, les choix doivent se faire beaucoup plus rapidement. À partir de 2007, j'ai d'abord réalisé des diagnostics, ce qui m'a conduit à passer plus de temps en bureau pour la rédaction des rapports. Durant cette phase que l'on appelle la post-fouille, on étudie le mobilier recueilli, on l'inventorie, on établit les plans et les différentes figures du rapport puis on rédige la description de tous les vestiges que l'on a fouillés sur le terrain. En général, le rapport entre la durée du terrain et celle de la post-fouille est équivalent mais la complexité de certains sites peut conduire à des études plus longues. À titre d'exemple, j'ai fouillé en 2010 un site médiéval au cœur de Lagny-sur-Marne en Seine-et-Marne pendant quatre mois. Le terrain avait mobilisé une dizaine de personnes et il m'a fallu une centaine de jours pour finaliser le rapport de fouille une fois en bureau ! Aujourd'hui, j'alterne les périodes où je suis responsable d'opération et celles où j'aide en tant que technicien les autres collègues qui travaillent sur Paris. Cela me permet de voir un maximum de cas de figures.

Sur quels chantiers avez-vous travaillé ces dernières années ?

Julien Avinain : Depuis quelques années, je me consacre surtout à des chantiers urbains. J'ai eu la chance de participer aux dernières grandes opérations menées à Paris. En 2005, à l'emplacement de l'actuelle bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe ou en 2007 à l'Institut Curie qui étaient des fouilles menées en collaboration avec la Commission du Vieux Paris. Plus récemment, j'ai participé à la fouille de la Préfecture de Police de Paris sous la direction de X. Peixoto, ce qui était passionnant puisqu'aucune fouille n'avait eu lieu sur l'île de la Cité depuis seize ans !

Les diagnostics sont également des moments très denses et réellement excitants même si cela peut paraître paradoxal. En effet, ces sondages extrêmement réduits qui ont pour but de vérifier la présence de vestiges sont en général très courts et ne

Ci-contre: Julien Avinain sur le chantier de fouille à Lagny-sur Marne

© Collection privée J. Avinain

nous permettent pas d'appréhender complètement les sites (c'est le but des fouilles éventuelles). Mais avant de commencer un diagnostic, on ne sait jamais ce sur quoi on va tomber, ni comment va se dérouler le chantier. Il y a une part d'inconnu sur le plan scientifique et d'improvisation logistique qui sont assez grisantes. Et puis certains de ces diagnostics ont eu lieu ces dernières années dans des endroits que l'on a peu l'occasion de voir comme l'Hôtel Lambert ou le jardin du Musée Picasso.

En tant que responsable d'opération, le chantier le plus important pour moi a été celui de la fouille de la rue Gambetta à Lagny-sur-Marne. Tout d'abord parce qu'humainement, cela reste un excellent souvenir, la fouille s'étant déroulée idéalement. Sur le plan professionnel, cette expérience a été vraiment formatrice car c'était un chantier très stratifié, avec une occupation s'étendant sur toute la durée du Moyen Âge. La rédaction du rapport a nécessité la collaboration d'une douzaine de spécialistes si bien qu'entre la fin du terrain et le rendu final du rapport de fouille, trois ans se sont écoulés. Mener à bien un tel projet a donc été enrichissant.

Comment voyez-vous votre avenir ?

Julien Avinain : En réalité, je suis sur le point d'être recruté par le Département Histoire de l'Architecture et Archéologie de Paris. En plus du travail de terrain, je devrai, entre autre, travailler sur la cartographie de l'archéologie parisienne, assurer un suivi des permis de construire en lien avec le SRA, exercer un rôle de surveillance des divers travaux de voirie qui sont souvent trop réduits pour faire l'objet de prescriptions de diagnostics.
Je fais partie en outre d'une association relativement récente, Anima Theatri, qui a pour objectif la mise en valeur du théâtre antique de Soissons. Dans ce cadre, en tant qu'archéologue, j'apporte mes connaissances pour aider à une meilleure compréhension de ce bâtiment méconnu, dégagé seulement partiellement au XIXe siècle par le Génie lors de fortifications militaires. Le travail de l'association dans un premier temps sera de faire un bilan sur la documentation disponible et nous avons engagé, d'ores-et-déjà, des démarches pour lancer une prospection géophysique afin de mieux cerner le plan de ce théâtre. La suite reste à définir selon les résultats de la prospection, peut-être engagerons-nous une campagne de sondages pour assurer la datation et le phasage du monument.

VIN ET H

L'Île-de-France, un grand vignoble médiéval

par Mickaël Wilmart

© hassan bensliman - Fotolia.com

Négociant vins de Champagn aux XXe et

par Fabrice Perron

© bluefern Fotolia.com

© coco Fotolia.com

ISTOIRE

TS EN

NE

XXIE S.

132

INTERVIEW DE GEORGES FERRÉ

122

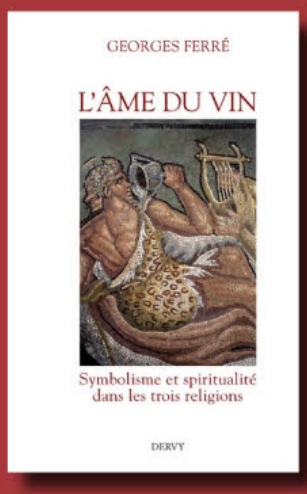

Coteaux de la Seine en Île-de-France

© hassan bensliman - Fotolia.com

L'Île-de-France, un grand vignoble médiéval

par Mickaël Wilmart

Le Bassin parisien au Moyen Âge est non seulement une plaque tournante du commerce viticole, mais aussi une région productrice de vins de qualité. Il abrite alors un vignoble dont la renommée est aujourd'hui bien oubliée.

L'Île-de-France, un grand vignoble médiéval

écrit par Mickaël WILMART
Historien. Centre de recherches historiques
École des hautes études en sciences sociales

Le Bassin parisien au Moyen Âge est non seulement une plaque tournante du commerce viticole, mais aussi une région productrice de vins de qualité. Il abrite alors un vignoble dont la renommée est aujourd'hui bien oubliée.

Si vous n'êtes en lieu pour vendre votre vin, que feriez-vous d'un grand vignoble ? » écrit le célèbre agronome Olivier de Serres à la fin du XVIe siècle, mettant en lumière le lien évident entre espaces viticoles et routes commerciales. On pense immédiatement à la Bourgogne profitant des vallées de l'Yonne et de la Saône ou au Bordelais ouvrant son horizon sur la façade atlantique. Cette assertion semble aussi parfaitement convenir à la région parisienne où la capitale s'est développée peu ou prou à l'endroit où se rencontrent les vallées de la Seine, de la Marne et de l'Oise qui facilitent la circulation vers le sud-est, l'est, le nord et bien sûr la Normandie et l'espace maritime dont elle garde l'accès.

Il peut être difficile pour nous, hommes du XXIe siècle, d'imaginer les environs de Paris comme un grand vignoble. Pierrefitte, Argenteuil, Deuil-la-Barre sont autant de villes qui témoignent de la bétonisation de la banlieue pendant les Trente Glorieuses et qui constituaient pourtant les perles du vignoble de l'Île-de-France médiévale. La toponymie conserve parfois encore le souvenir d'un temps viticole révolu : rue des Vignes à Paris, Nanterre ou Cachan, chemin des Vignes à Bobigny, Issy-les-Moulineaux ou Neuilly-sur-Marne, allée des Vignes à Bondy ou Meudon, rue des Vignes aux Moines à Argenteuil, impasse des Vignerons et rue du Port aux Vins à Suresnes, rue des Vignoles et passage du clos Bruneau à Paris. La liste est longue et loin d'être exhaustive. La simple lecture des plaques de rue permet déjà au passant d'imaginer la place du vignoble dans le paysage régional jusqu'à une époque pas si lointaine puisque sa disparition n'est que la conséquence de la terrible épidémie de phylloxera qui décime les vignes à la fin du XIXe siècle. Celle-ci touche toutefois en Île-de-France une viticulture déjà en déclin, souffrant d'une qualité médiocre et d'un grignotage constant de ses espaces par une urbanisation galopante liée à la révolution industrielle.

Le travail de la vigne au Moyen-Âge. Le dur labeur des hommes. Extrait du «Stutgarter Psalter» datant du Xe siècle. Cod. bibl. fol. 23, 96v. Bibliothèque de Stuttgart.

Production et terroirs

Tel n'est pas le cas à l'époque médiévale, même si dans Paris le lotissement de certaines parcelles du Quartier latin aux XIIe et XIIIe siècles fait déjà disparaître les clos Garlande ou Bruneau. Quant à la qualité, elle est avant tout affaire de cépage. Les vignerons du Bassin parisien en cultivent principalement trois. Le « fromentel » offre un vin blanc très réputé, comme on en produit à Argenteuil, « clair comme larme d'œil » écrit le poète Henri d'Andeli en 1224 dans sa Bataille de vins. Un peu moins haut dans l'échelle de la qualité et des prix, le vin tiré du « morillon », cépage proche du pinot noir, reste un vin à la réputation sans faille. Comme le note cependant Eustache Deschamps, se plaignant que « Le bon plant ne fait que changer/Le morillon devient le gouais », un troisième cépage vient concurrencer ces raisins de qualité, le « gouais » ou gros noir, à la productivité abondante, six à dix fois supérieure à celle du fromentel, mais dont la médiocrité ne lui permet que d'alimenter en petit vin les tavernes parisiennes. Répondant à une demande d'un marché lucratif, il prend de l'importance au fil des siècles pour permettre aux vignerons de produire plus et d'écouler rapidement le contenu de leurs cuves.

Tous ces vins, excellents ou médiocres, sont vendus au Moyen Âge sous l'appellation de « vins françois », comprenons de l'Île-de-France dans une acceptation très élargie. Le vignoble français peut se découper en trois cercles concentriques. Les premiers coteaux autour d'un Paris moins étendu qu'aujourd'hui regroupent les collines viticoles de Montmartre, Belleville, Charonne, Passy, Vaugirard et, dans une moindre mesure, la Montagne Sainte-Geneviève où le roi lui-même possède des vignes. Le deuxième cercle se blottit le long des boucles de la Seine, au relief bien découpé, dont les pentes sont mises en valeur par les vignerons d'Argenteuil, Nanterre, Rueil-Malmaison, Suresnes, Issy-les-Moulineaux, Vanves, Villejuif ou Villeneuve-Saint-Georges. Au-delà, des terroirs plus éloignés sont encore dits

Le travail de la vigne au Moyen Âge. Un sanglier déterre un cep de vigne. Extrait du «Stuttgarter Psalter» datant du Xe siècle. Cod.bibl. fol.23, 96v. Bibliothèque de Stuttgart.

« français » : la Brie, avec les vignobles de Lagny, Meaux et Sézanne sur la Marne, Provins et Nogent-sur-Seine au sud ; la Champagne avec Epernay ou Ay, qui ne s'autonomisera comme région viticole qu'au XVIIe siècle ; le Parisis avec Cormeilles et Montmorency ; l'Hurepoix avec Etampes ; la Picardie, enfin, avec Laon ou Beauvais. Une telle variété de terroirs produit forcément des vins de diverses qualités. Pour Henri d'Andeli, le vin d'Etampes provoque ainsi la goutte, tandis que celui « qui croist ens es clos de Biauvais » est réputé mauvais, par un jeu de rime bien évident. Si les vins de Trilbardou, près de Meaux, sont salués par la Bataille des vins, mettant en avant la production briarde, au XIVe siècle Eustache Deschamps accuse les paysans de Brie de ne faire que du « prennelez » à partir de fruits ramassés dans les haies, littéralement du vin de prunelle, c'est-à-dire de mauvaise qualité. Il est vrai que pour le poète champenois, la Brie est une région pleine de « froidure ». Derrière le sarcasme d'Eustache Deschamps se profile une réalité bien tangible. La Brie se caractérise en effet par ses vendanges tardives par rapport aux environs proches de Paris. En 1404, alors que le raisin est cueilli à partir des 17 et 18 septembre au nord de la capitale, à Saint-Ouen et Saint-Denis, la récolte ne débute que le 2 octobre aux environs de Nangis. En 1415, l'écart est encore plus important : les vignes sandyonisiennes voient les vendangeurs commencer leur travail le 15 septembre, tandis que celles du plateau briard doivent attendre début novembre ! Toutefois, il est probable que la latitude n'entre pas vraiment en compte dans ces retards. Le vignoble francilien n'est en effet pas plus septentrional que des lieux actuels de production comme les coteaux champenois ou la vallée de Moselle. Le retard noté sur le plateau briard pourrait plutôt être dû à une question de relief ou d'orientation des vignes. En effet, la viticulture en Île-de-France se concentre en priorité sur les vallées principales de la Seine, de la Marne et de la Marne, ainsi que sur les pentes de quelques vallées secondaires comme l'Essonne, le Morin ou la Voulzie. Le

«En un siècle de bienveillance royale, les Parisiens vont s'assurer un monopole lucratif.»

vignoble sur des collines isolées ou en plaine fait figure d'exception.
Ces terroirs et ces cépages font que la production « française » est extrêmement variée. Les entrepreneurs viticoles, et en premier lieu les grosses abbayes que sont Saint-Denis et Saint-Germain-des-Prés, possèdent généralement des vignes dans les trois cercles décrits précédemment. Le même constat peut aussi être fait pour certains bourgeois parisiens. Il est certain que la qualité s'en ressent, mais les différences de coût de production et de rentabilité permettent d'écouler les vins sur les différents marchés que sont les produits de luxe ou les tavernes. Sur un même terroir, les producteurs peuvent tirer vin blanc, vin rouge ou vin clairet selon les cépages cultivés ou la méthode de vinification. Ainsi, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés produit du vin blanc et du vin rouge à partir de ses vignes de Cachan. Toutefois, les cépages ne sont jamais mélangés.
On le comprend, même si certains vins ont une grande réputation, comme ceux d'Argenteuil qu'on peut trouver sur la table royale, l'appellation de « vins français » ne renvoient pas à un type de production particulier mais à un espace viticole dominé par les courtiers parisiens.

Une économie protectionniste

Il faut bien garder à l'esprit la remarque d'Olivier de Serres : on ne produit du vin que si on peut le vendre. Le commerce international du vin est attesté très tôt en région parisienne. Certains historiens ont, peut-être un peu trop rapidement, voulu voir dans l'écoulement de cette marchandise l'origine de foires aussi prestigieuses que celle du Lendit ou celles de Champagne. Sans aller jusque là, il faut toutefois signaler que, dès le milieu du VIIIe siècle, des marchands frisons et saxons empruntent la Seine (une route que reprendront naturellement les Vikings) pour venir acheter du vin à Saint-Denis et le conduire ensuite vers les ports d'Europe du Nord. La route commerciale conduisant la production « française » vers l'Angleterre et l'Europe septentrionale est donc dessinée dès l'époque carolingienne. Elle préfigure seulement l'hégémonie que va prendre Paris comme plaque tournante du commerce du vin au cours du XIIe siècle. Jusque là, la circulation sur la Seine est essentiellement l'affaire des marchands rouennais. En un siècle de bienveillance royale, les Parisiens vont s'assurer un monopole lucratif. A partir de 1190, plus aucun bateau ne peut être déchargé à Paris s'il n'a pas été affrété par un bourgeois parisien. Puis, quelques années plus tard, on interdit aux étrangers d'acheter du vin sur la Seine en amont de Paris, les transactions étant désormais réservées aux habitants de la capitale. Enfin, on met progressivement en place le système des compagnies françaises, géré par la Marchandise de l'eau. Tous les marchands extérieurs à la ville voulant faire transiter leurs cargaisons par Paris doivent obligatoirement s'associer à un Parisien, en signant un contrat qui accorde au bourgeois local la moitié des bénéfices issus de la vente. Beaucoup d'entre eux vont concerner le passage du vin, non seulement francilien, mais également bourguignon et champenois. La situation est claire : tout vin arrivant ou passant à Paris fait l'objet d'une compagnie française, sauf bien sûr si le courtier est parisien. Comme Paris est le passage obligé pour atteindre la mer ou l'Oise par la Seine et la Marne, on imagine bien l'écrasante

beſchargeurs de vins.

Vendeurs de Vins

domination des marchands parisiens.
Les mesures protectionnistes ne s'arrêtent pas là puisque ce monopole se double d'une véritable politique fiscale. Ainsi, au XIIIe siècle, les vins français remontant la Seine et traversant le comté de Champagne et de Brie sont exemptés de péages. Mieux, à Provins, le puissant chapitre Saint-Quiriace met en place un rouage différencié. Dans un premier temps, en 1172, seules les charrettes amenant dans la ville des vins du domaine royal sont exemptés, puis, en 1202, toutes celles conduisant les vins produits au nord de la Seine (parisiens, briards et champenois) ne sont plus tenues à payer cette taxe. Par contre, chaque voiture portant des vins « d'au-delà de la Seine et de l'Yonne », donc bourguignons, doit s'acquitter de la somme de douze deniers. Quant aux vins venant de plus loin, ceux dits d'Auvergne, ils sont cinq fois plus taxés !

Les routes du vin

Pour contourner le monopole parisien, le transport terrestre est également utilisé entre le nord de l'Île-de-France et l'Europe septentrionale. Son développement vient d'ailleurs remettre en question l'image d'un Moyen Âge au réseau routier défaillant. Très tôt, dès les IXe et Xe siècles, des abbayes belges investissent dans le vignoble du Laonnois et du Soissonnais, le transport de la production étant assuré par corvées de charroi. D'abord seigneurial, ce trafic s'organise peu à peu autour de courtiers basés dans des villes-étapes et des entrepreneurs de transport. Une charte du roi Philippe Ier, datée de 1066, signale ainsi des marchands et conducteurs de vin venus de Flandres à Soissons pour leurs affaires. En fait, une partie de la bourgeoisie de certaines villes, comme Arras, Beauvais ou Valenciennes, se spécialisent dans le négoce du vin. Achetant la production « française », ces courtiers

iaugeurs pour les Vins

courretiers De Vins

« ...il faut cinq chevaux pour tirer une voiture portant mille litres de vin, sept pour une cargaison de 1500 litres ! »

la réexpédient vers le Nord de l'Europe par voie fluviale puis maritime, ou par voie terrestre afin de relier Paris à l'Escaut. Pour éviter le système des contrats de compagnies françaises, ils achètent directement dans les vignobles septentrionaux du Bassin parisien. Toutefois, leur commerce va bien au-delà et ils importent également des vins bourguignons, ce qui les oblige à emprunter la Seine et à traverser la capitale. Ainsi, entre 1449 et 1467, cent-vingt-six compagnies françaises sont signés par des Arrageois, toutes concernant le commerce du vin. Là aussi, la tentation du monopole se fait jour : à partir de 1405, tous les vins à destination de l'Artois doivent transiter par Arras et à partir de 1476, la municipalité d'Amiens prétend que tout vin provenant d'au-delà de l'Oise doit passer par son marché. L'utilisation de la route est telle qu'à la haute saison, il devient difficile d'engager un charretier. En 1469, les marchands de Beauvais se plaignent qu'à partir de septembre, les délais pour trouver un transporteur libre au port fluvial de Pontoise s'allongent considérablement. Le charroi demande cependant des moyens considérables : il faut cinq chevaux pour tirer une voiture portant mille litres de vin, sept pour une cargaison de 1500 litres ! A ces frais s'ajoutent les différents péages rythmant le voyage terrestre. Les transporteurs tentent en permanence de contourner le plus important, celui de Bapaume. Pour remédier à un manque à gagner évident, l'administration royale met en place, à partir de 1399, des contrôleurs itinérants chargés de faire payer le péage de Bapaume sur les routes de contournement.

Destruction et renaissance du vignoble

Cette prospérité de l'économie viticole du Bassin parisien connait un coup d'arrêt avec les ravages de la Guerre de Cent Ans dans la région. Le passage des troupes anglaises, la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons qui se disputent Paris et les villes alentours ont pour conséquence des dommages irréversibles sur les vignes. En effet, à l'instar des infrastructures comme les étangs ou les moulins, les vignes sont l'objet d'un saccage qui met à mal non seulement la récolte du moment, mais aussi celles des années à venir. En parallèle, la destruction des pressoirs rend la production difficile. Par exemple, à Meaux « dont Bacchus soigneux a pris la garde » selon la formule de Ronsard, alors que la ville jouit d'un vignoble bien exposé sur les pentes de la vallée de la Marne, la prise de la cité par les Anglais en 1422 laisse de profondes cicatrices dans le paysage agraire. La quasi-totalité des vignes est dite « en friche » dans les décennies qui suivent et les pressoirs ruraux abattus, alors qu'il en subsiste à l'intérieur des enceintes urbaines. On comprend mieux l'étendue des dégâts quand un compte de l'évêché signale que, parmi l'ensemble du temporel épiscopal, seul un demi-arpent est en état d'être vendangé en 1425 ! La reprise de la ville en 1439 ne vient pas arranger les choses puisqu'une partie des troupes campe dans les vignes. Comme dans toute l'Ile-de-France, la reprise s'étale sur plusieurs décennies. Si dès le milieu des années 1450, l'activité vigneronne semble repartir, on trouve encore dans tout le long des deux dernières décennies du XVe siècle, des vignes en friche ou des terres mises en bail pour y planter des vignes. Encore en 1510, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés poursuit la reconstitution de son vignoble de Cachan en faisant venir par bateau 165 000 plants de Bourgogne.

Si le succès des vins français est encore au rendez-vous dans la première moitié du XVIe siècle, il va petit à petit décliner. L'utilisation de cépages moins raffinés mais plus productifs, l'évolution des gouts de la clientèle en matière de vin et un changement dans la fiscalité aux portes de Paris ont fortement contribué au déclassement de la production du Bassin parisien au cours de l'époque moderne. Elle est alors destinée prioritairement aux tavernes et à la consommation personnelle, perdant de fait sa renommée.

La viticulture aux portes de Paris : les biens de Nicolas d'Orgemont

Les faubourgs parisiens ont longtemps abrité des vignes et les structures permettant leur exploitation. En 1417, le chapitre cathédral de Notre-Dame de Paris rachète des biens confisqués à Nicolas d'Orgemont, dont un hôtel près de la porte du Temple décrit ainsi :

« un hôtel assis au dehors de Paris, que l'on appelait la Courtille Jacqueline d'Espernon et qu'à présent l'on appelle la Courtille Barbette, avec une grange, un pressoir, onze grandes cuves à fouler vin, cinq grandes tireuses, quatre petites, avec un peu de futaille étant audit pressoir, sept autres grandes cuves, neuf tireuses, les trois grandes et les six petites, quatre entonnoirs, dont l'un est ferré, et trois demi chênes à entonner, huit sébiles et quatre « coulloires », un tronçon de gouttière et un peu de « vieil chantiers » étant en la foulerie et en un petit cellier, item un colombier, un clos de vigne fermé de murs, contenant environ un arpent, et trois arpents de vigne assis et séans près du pressoir Pierre Bourgeois ».

A cet hôtel et ces vignes exploitées en faire-valoir direct, il faut ajouter une série de rentes prélevées par Nicolas d'Orgemont sur trente-deux arpents de vignes réparties en trente-huit parcelles dans les faubourgs de Paris.

Pour approfondir...

CRAEYBECKX (Jan), *Un grand commerce d'importation : les vins de France aux anciens Pays-Bas (XIIIe-XVIe siècle)*, Paris, 1958.

DION (Roger), *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIXe siècle*, Paris, 1959.

FOURQUIN (Guy), *Les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen Âge du milieu du XIIIe siècle au début du XVIe siècle*, Paris, 1964.

GURVIL (Clément), *Les paysans de Paris du milieu du XVe au début du XVIIe siècle*, Paris, 2010.

LEFÈVRE (Simone), *L'aménagement du sud de l'Ile-de-France par les établissements religieux (XIe-XIIIe siècles)*, Corbeil, 1993.

WILMART (Mickaël), *Meaux au Moyen Âge. Une ville et ses hommes du XIIe au XVe siècle*, Montceaux-lès-Meaux, 2013.

© Cosmin - Constantin Sava Dreamstime.com

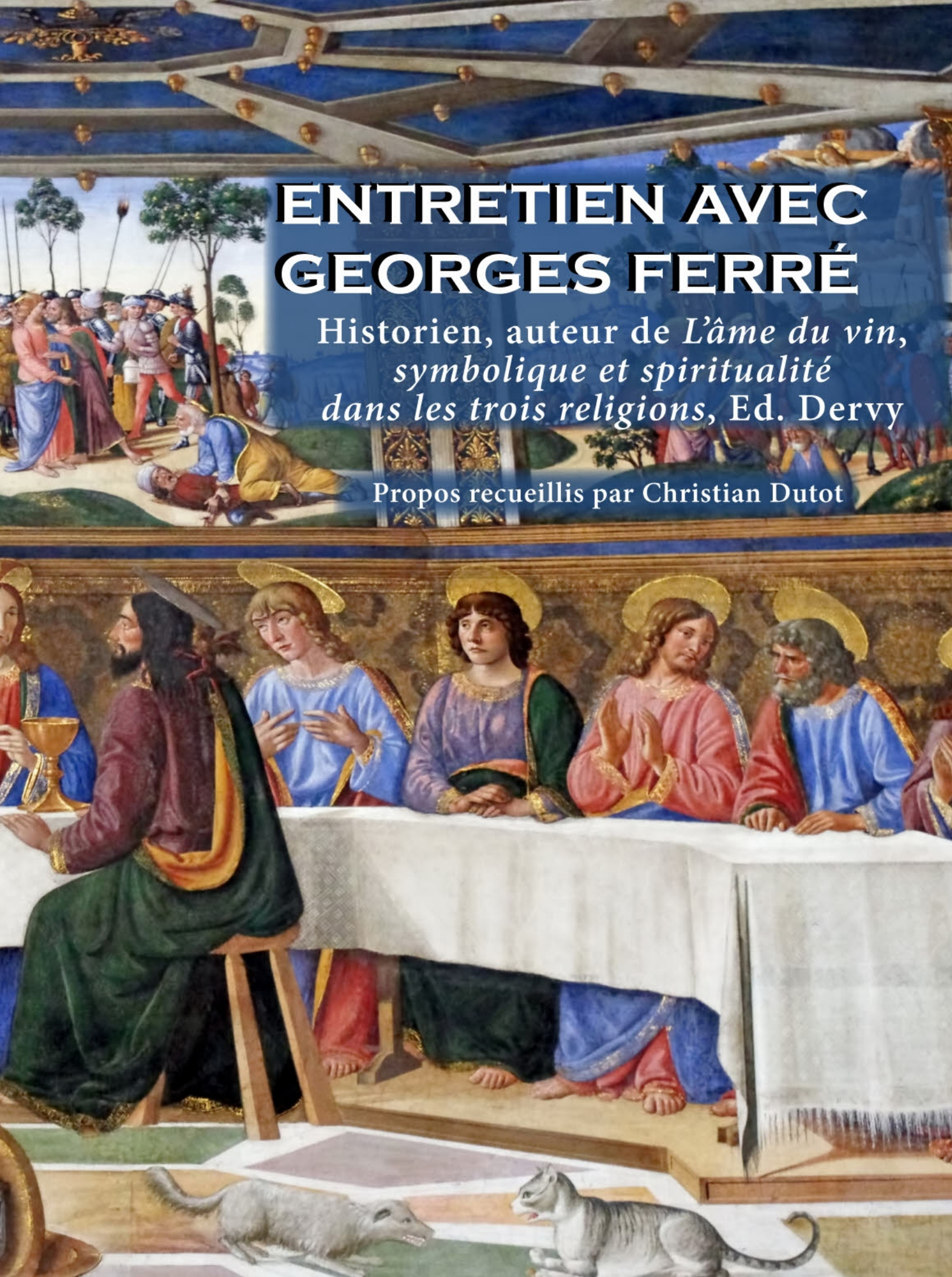

ENTRETIEN AVEC GEORGES FERRÉ

Historien, auteur de *L'âme du vin, symbolique et spiritualité dans les trois religions*, Ed. Dervy

Propos recueillis par Christian Dutot

ENTRETIEN AVEC GEORGES FERRÉ

HISTORIEN

Propos recueillis par Christian Dutot

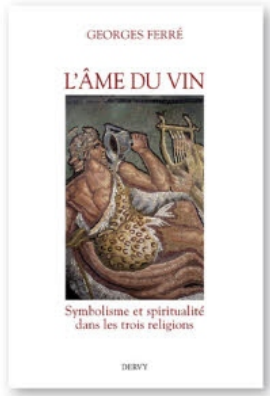

L'âme du vin
Symbolique et spiritualité dans les trois religions par Georges FERRÉ
Editions DERVY, 2012.

BIOGRAPHIE

Historien et conférencier, Georges Ferré a publié de nombreux articles de presse et consacré plusieurs ouvrages à l'histoire du vin. On lui doit notamment *1907, La Guerre du vin. Chronique d'une désobéissance civique dans le Midi* (Loubartières, rééd. 1997), *Léon Blum, un parisien dans les vignes*, 1929-1940 (Loubartières, 2003).

Le vin est au cœur des grandes religions révélées. Quand entre-t-il dans la Bible ?

Georges Ferré : Omniprésent dans la Bible, le vin est au cœur de la spiritualité juive et chrétienne. Il fait partie des liturgies : pas une messe sans un calice bien rempli ; pas de Shabbat sans kiddouch, une bénédiction prononcée sur une coupe de vin.

Si la vigne naît, selon la chronologie biblique, avec les autres plantes, le troisième jour de la création du monde, le vin n'entre en religion qu'après le Déluge et par un raccourci saisissant en même temps que l'ivresse.

À la suite du retrait des eaux, Noé ouvre les portes de l'Arche, et sur cette terre encore molle, plante une vigne. De cet « Arbre de Vie », il tire du vin, une liqueur capable de couvrir ses aspirations hédonistes qu'il semble ne pas connaître. Car, immédiatement après avoir bu, il se dénude sous sa tente et s'endort (Genèse 9, 20-22). C'est alors, poursuit la Genèse, que son plus jeune fils Cham « découvre sa nudité ». Dans le Lévitique cette expression désigne une relation sexuelle relevant de l'interdit (Lévitique. 18, 6).

Noé ivre, perd le contrôle de lui-même, commet l'inceste, tout comme Loth, neveu d'Abraham, qui voit sa vie bouleversée par une ivresse qu'il n'avait pas souhaitée. Ses deux filles rescapées des villes de Sodome et Gomorrhe, se croyant seules au monde, envisagent une descendance en le faisant boire, afin qu'ivre, il oublie leur présence dans sa couche (Genèse 19, 24-38).

Deux ivresses incestueuses, conséquences de l'abus de vin, qui vont marquer la mémoire collective juive, puis chrétienne, d'une tache indélébile.

Quelles leçons l'homme doit-il tirer de sa consommation de vin ?

Georges Ferré : L'intempérance, voilà l'ennemi ! L'Ancien Testament souligne l'ambivalence du vin, don divin capable à la fois de réjouir le cœur de l'homme et de le mettre en état de péché. De là,

© Collection particulière

Ci-contre : détail de mosaïques XIIIe siècle.

condamnations, mises en garde bibliques, contre l'ivresse, génératrice d'égarement et de débordement des sens.

Pour autant, l'abstinence n'est pas recommandée dans la Bible, sauf pour les prêtres quand ils officient et les Nazirs – homme ou femme – consacrés à l'Éternel, pour le temps d'un vœu. Mais, lorsque le temps est révolu, le Nazir doit apporter des offrandes à Yahvé, pour se faire pardonner d'avoir « privé son âme de vin » (Nombres 6, 2-4).

La plupart des juifs considèrent la privation de vin comme une attitude démoniaque. C'est parce qu'il n'en boit pas que Jean le Baptiste apparaît à beaucoup sous influence du démon (Matthieu 11, 16-19).

La règle du boire dans le judaïsme peut se formuler ainsi : « Ni trop, ni trop peu ».

Au fil de l'histoire biblique, peut-on dire que le vin symbolise l'alliance d'Israël avec Yahvé ?

Georges Ferré : Les Écritures définissent la relation entre Dieu et Israël, en miroir à celle d'un vignoble (Isaïe 5,7). La plantation, c'est le choix par Dieu (le vigneron) des Hébreux (plant de vigne) comme peuple élu. La mauvaise récolte, voire la destruction des vignes, répondent aux infidélités et à l'adoration des idoles païennes. La vigne refleurit quand Israël se repend.

Devant les souffrances continues de son peuple

Ci-contre : vitrail représentant Jésus changeant l'eau en vin, San Francisco, Californie

« Bientôt le rêve de vigne devient, presque à lui seul, symbole de la Terre promise. »

réduit en esclavage en Égypte, Yahvé décide de l'arracher à la servitude et de le faire passer sous la conduite de Moïse sur une terre propice au lait au miel et au vin.
Et pendant les quarante années que dure la traversée du désert, les Hébreux ne cessent de rêver de figuier, de grenadier, de vigne…Bientôt le rêve de vigne devient, presque à lui seul, symbole de la Terre promise. L'impatience prend le dessus, les Hébreux réclament la vigne en héritage.
Yahvé veille pour combler leurs désirs et les rapprocher de lui. Moïse envoie alors douze hommes, un par tribu, pour savoir si après le désert, existe cette contrée fertile tant espérée. Les Douze, en entrant dans le pays de Canaan, sont éblouis par l'abondance des cultures (Nombres 13, 7-23) au point que, pour en restituer une preuve tangible, ils coupent une énorme grappe, qu'ils amènent à deux sur une perche. La possession du pays de Canaan, aux beaux vignobles, constitue la marque d'une alliance renouvelée.

Fort de cette symbolique, quel rôle joue le vin dans les cérémonies religieuses et dans les étapes de la vie?

Georges Ferré : Selon les Écritures, le vin accompagne les fêtes liturgiques juives. Les Juifs consacrent le jour du shabbat, le septième jour de chaque semaine – du vendredi soir au samedi soir – au repos absolu et au culte, en mémoire du septième jour de la création du monde. C'est donc un jour de joie qui trouve son expression festive dans les délices de la table. Le vendredi soir, le repas commence par un kiddouch sur une coupe de vin. La fin du Shabbat, le samedi soir, c'est la havdalah, une cérémonie de séparation, avec deux bénédictions sur une coupe de vin.
Outre le jour de shabbat, les fêtes religieuses du calendrier juif nouent avec le vin des rapports particuliers. Après le jeûne de vingt-quatre heures de kippour, les fidèles donnent libre cours à leur allégresse : vins et viandes à profusion retrouvent leur place. À La fête d'Esther –Pourim– réputée très joyeuse, on boit du vin jusqu'à l'ivresse. C'est sans excès, mais avec solennité que le vin entre dans le rituel de la Pâque juive. À quatre reprises, au cours de la soirée, chacun vide sa coupe. La fête du Nouvel An juif –Rosh Hashana– malgré une liturgie austère établie sur la notion de pénitence n'échappe pas à une explosion de joie et à la consommation de vins doux.
Deux étapes de la vie sont marquées par le vin : la circoncision et le mariage. Pour la circoncision du fils nouveau-né, plusieurs bénédictions, dont une sur une coupe de vin. Pour le mariage, le couple boit à deux reprises une coupe bien remplie.

Quels rapports le peuple entretient-il avec le vin ?

Georges Ferré : Toutes les familles rurales de l'ancien Israël souhaitent toujours posséder quelques ceps et boire le don généreux de l'Éternel. Le vigneron, du lever au coucher du soleil, prend soin de ses

© William Perry Dreamstime.com

Ci-contre : le pain et le vin. Extrait du « Stuttgarter Psalter » - Cod.bibl.fol.23, 53r Bibliothèque de Stuttgart.
Ci-dessous : vignoble en Galilée.

quelques arpents : il épierre le sol, refait les murets, sarcle la terre pour en enlever les mauvaises herbes. Avec sa serpe, il taille les souches à la sortie de l'hiver, mais également l'été, quand la fleur devient grappe. Une taille sévère indispensable à la fructification, seule raison d'être d'une vigne bien cultivée : les fruits des surgeons sauvages, les raisins des ceps non taillés ne doivent pas être vendangés (Lévitique 25,5). S'il néglige sa vigne, le vigneron en est publiquement blâmé.
Le travail de la terre a un tel prestige qu'il est programmé en fonction de préoccupations théologiques. Pendant six années le vigneron taillera et vendangera la vigne ; la septième année sera un shabbat, un temps de repos où il n'y fera rien.

Les Évangiles présentent aussi Jésus buvant du vin. Avec le christianisme, le vin reste plus que jamais la boisson spirituelle... Les épisodes abondent...

Georges Ferré : Dans Les Évangiles Jésus prend figure dès sa prédication, de Messie bon vivant, de buveur de vin, venu sur terre pour préparer les hommes au joyeux banquet céleste, annoncé par les prophètes d'Israël (Matthieu 26, 29).
Il répond toujours favorablement aux invitations. À plusieurs reprises on le voit invité à prendre un repas, chez Simon le pharisien, chez le publicain Zachée, chez Lévi à Capharnaüm, au foyer ami de Lazare, et même ressuscité à la table des disciples d'Emmaüs. Une seule fois il boit de l'eau, celle que lui offre la samaritaine de Sichem, (Jean 4, 6-8) sur la margelle du puits de Jacob. Les récits de ces bons moments de convivialité laissent entrevoir un Christ plutôt joyeux, aimant rire, manger et boire.
Son comportement inquiète les juifs orthodoxes, qui l'accusent à tort, d'être « un glouton » et un « ivrogne » (Matthieu, 11, 16-19). Et ce n'est certainement pas par hasard s'il accomplit son premier miracle en transformant l'eau en vin au cours d'une noce à Cana en Galilée (Jean 2,1-12). Sept cents litres et du meilleur ! Plus qu'il n'en faut pour plonger la noce dans le vertige d'une ivresse partagée. « Un signe » qui révèle que Jésus, non seulement boit du vin comme un homme ordinaire, mais ne refuse pas aux autres le plaisir d'en boire, même à ceux qui ont trop bu.
La vigne constitue pour lui une référence permanente dans ses paraboles, où Dieu son père est « le vigneron », lui-même « le vrai cep », et l'homme « le sarment » (Jean, 15, 1-8).Et, lorsqu'il définit, dans la Cène, « le vin comme son sang », il lui confère une charge sacramentelle pour l'éternité.

© Noam Fotolia.com

Le Moyen Âge voit le développement des monastères. Leur rôle est essentiel dans le développement de la viticulture, de même que celui de l'Église en général...

Georges Ferré : Du IVe au VIe siècle, les Barbares dévastent villes et villages de l'Empire romain. Pour continuer à faire du vin, indispensable au culte, les évêques lancent le mot d'ordre : « Pas de diocèse sans vignes ! ». Les évêques ne sont pas les seuls ecclésiastiques à se passionner pour la vigne et le vin : à quelques lieues de l'agitation des cités, surgissent des vignobles et des chais, symboles d'une viticulture monastique en pleine expansion.

Les vins fins des moines ne servent pas seulement au vin de messe, les rapports des conciles témoignent d'une forte consommation personnelle. Les monastères, les palais des évêques deviennent, à l'occasion, des résidences de grand luxe pour hôtes riches et puissants, à recevoir avec les meilleurs millésimes. Outre ces réceptions somptueuses, les monastères, servent journellement d'auberge pour les pèlerins démunis, à qui l'on offre une soupe au vin, savoureuse et corsée.

L'hospitalité génère de telle dépenses d'intendance que les communautés religieuses ne peuvent les assumer qu'en vendant leurs vins. Le commerce de la Loire se trouve presque entièrement entre les mains d'abbayes. Plusieurs d'entre elles installent même des magasins de vente au détail.

Qu'enseigne l'islam par rapport à la consommation de vin ?

Georges Ferré : On ne sait pas si le prophète Mahomet boit ou non du vin, comme les arabes de son temps, on sait seulement qu'il n'est pas indifférent à sa valeur mystique, puisqu'il le place au cœur de la promesse paradisiaque. Au Paradis d'Allah, dit le Coran, un « vin rare » attend le bon musulman (Sourate 82, 22-28).

Et dans ce bas monde, le vin participe avec le lait et le miel à l'orchestration bienheureuse d'une création divine faite pour le bonheur de l'homme (Sourate 16, 67). Mais les versets 90 et 91 de la sourate 5 assimilent le vin à une « œuvre du démon » qui « détourne de Dieu ». Un hadith –parole attribuée au Prophète– est plus explicite encore : « Dieu a maudit le vin, celui qui le boit, celui qui le sert, celui qui le vend, celui qui le presse, celui pour qui il est pressé, celui qui le transporte, celui pour qui il est

transporté et celui qui jouit de l'argent qui en est tiré. »

En dépit des interdits, consommation et commerce du vin persistent au fil des siècles, du Moyen Âge à nos jours...

Georges Ferré : Dans l'Empire musulman, la prohibition passe mal, même du temps de Mahomet. On voit se construire une culture de métissage entre chrétiens et musulmans, notamment dans l'Espagne médiévale. Les chroniqueurs évoquent d'immenses demeures, entourées de jardins luxuriants, où les notables de toutes confessions, se retrouvent pour déguster les meilleurs crus, au nom d'Allah.
Les grands poètes de littérature arabo-persane –Abû Nuwâs, Omar Kayyam, Ibn al-Farid– font de l'ivresse et de l'amour, un art de vivre. Des mystiques, les Soufis, boivent du vin pour atteindre l'extase et fusionner avec le Tout-puissant.
Certes, au cours de l'histoire, le pouvoir califal punit la consommation de vin, mais les périodes répressives ne durent jamais assez longtemps pour que le produit de la vigne perde son attrait. Trop lucratif pour les États !

Aujourd'hui, la production viticole est une vraie richesse économique pour le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte la Turquie. Même l'Iran n'a pas arraché ses vignes ! Des vignerons arméniens zoroastriens continuent à produire des vins rouges et blancs de qualité. Il existe toujours dans les pays musulmans –plus dans l'élite que dans le peuple– un engouement pour le vin, consommé en toute discrétion.

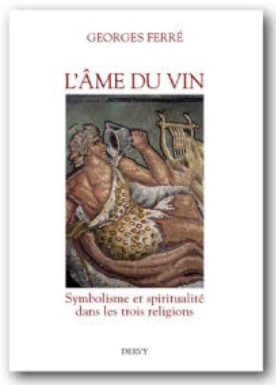

L'âme du vin
Symbolique et spiritualité dans les trois religions.
par Georges FERRÉ

Editions DERVY, 2012
272 pages
18 €

ABONNEZ-VOUS

TOUS LES DEUX MOIS

39 € / AN

5,50 €

6 NUMÉROS + 2 HORS-SÉRIES PAR AN*

FRANCE TERRES D'HISTOIRE

Magazine d'histoire et des régions en format exclusivement numérique

FORMAT PDF sur site et boutique du magazine

EN VENTE SUR LE SITE DU MAGAZINE

http://www.france-terresdhistoire.fr

DANS LA BOUTIQUE DU MAGAZINE FRANCE TERRES D'HISTOIRE

http://france-terresdhistoire.izibookstore.com/store

ET EN KIOSQUES NUMÉRIQUES :

www.ePresse.fr

www.Relay.com

www.lekiosk.com

www.madeinpresse.fr

www.viapresse.fr

www.monkiosque.fr

www.monkiosque.net

LE NUMERO 2

ANDRÉ LE NÔTRE
VERSAILLES - BLOIS
HISTOIRE ET VIN

EN VENTE MAINTENANT

* voir conditions et offres auprès des kiosques numériques relay.com, madeinpresse.fr, viapresse.fr, monkiosque.fr, leliosk.com

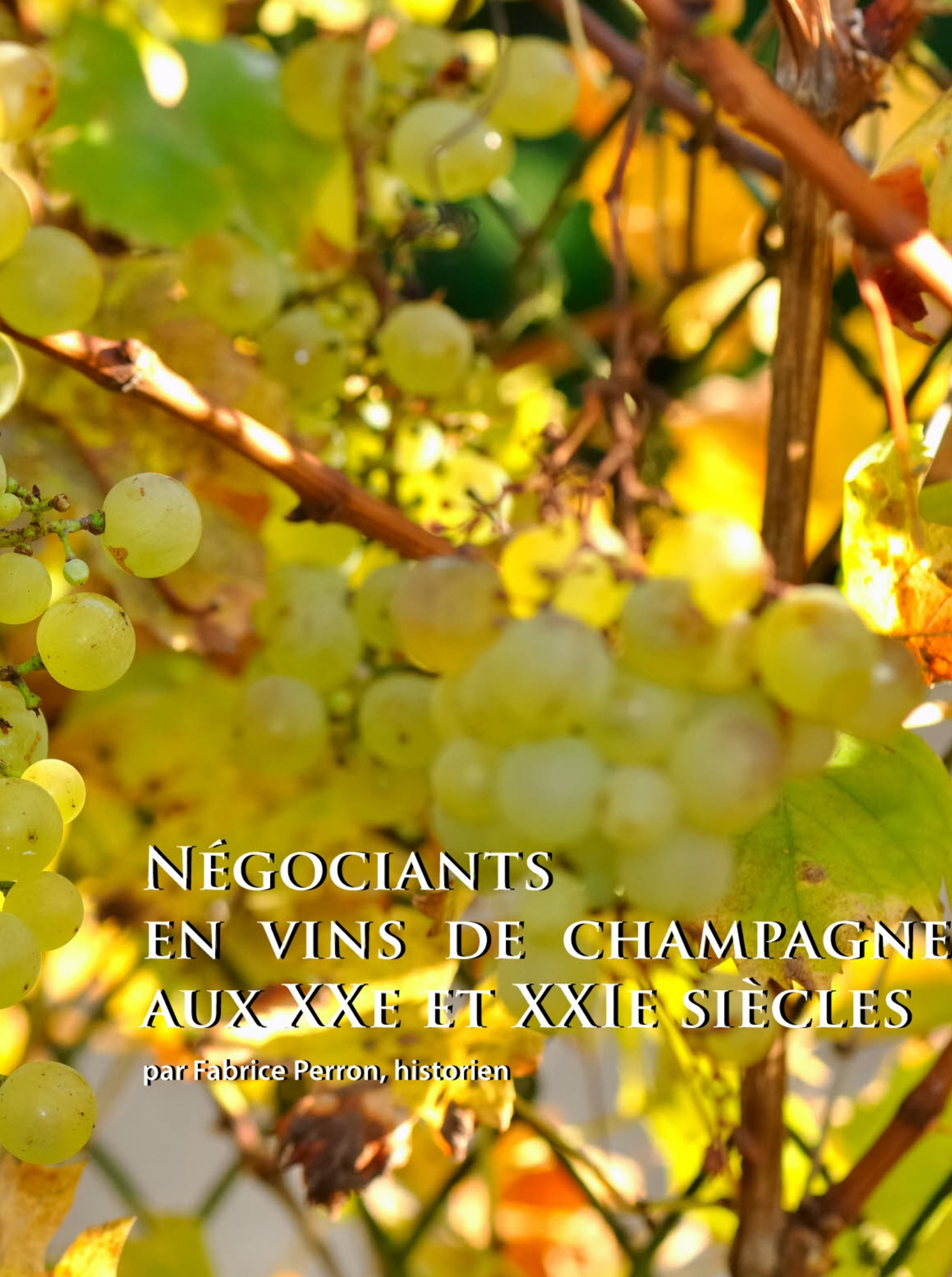

Négociants en vins de Champagne aux XXe et XXIe siècles

par Fabrice Perron, historien

Négociants en vins de champagne aux XXe et XXIe siècles

écrit par Fabrice PERRON
Historien. Fabrice Perron est chargé de cours en histoire moderne à l'université de Reims Champagne-Ardenne. A côté de ses fonctions enseignantes, il mène une carrière d'exploitant en champagne. En plus de ses nombreux articles consacrés à l'histoire du vin, il a publié, en 2010, *Les Révoltes du Champagne* (Editions Dominique Guéniot).

Le monde du champagne se partageait à l'origine entre viticulteurs et négociants, les premiers vendant leur raisin aux seconds. Dans les années 1920, des vignerons créent les premières coopératives viticoles, assurant ainsi l'écoulement de leur production ; puis apparaissent dans les années 1940, les récoltants manipulants. Toutefois, les maisons de champagne réalisent encore aujourd'hui les deux tiers des ventes.

Bien qu'au cours du XXe siècle, le négoce soit passé de structures familiales à celles de grands groupes internationaux, il est cependant l'héritier d'une histoire, avec ses permanences comme ses évolutions.

Parmi ces permanences, la première est le rôle clé joué par des femmes. Après les veuves Barbe Clicquot Ponsardin et Louise Pommery au XIXe siècle, d'autres femmes vont se distinguer et permettre à leurs maisons de survivre ou de franchir un cap. C'est le cas de Camille Olry-Roederer qui va en 1932 prendre la responsabilité du Champagne Louis Roederer jusqu'en 1975. A son arrivée, elle doit faire face à une situation financière inquiétante : moins de 300 000 bouteilles sont alors vendues, très loin des 2,3 millions de 1876. Moins connue, Mme de Venoge fonde en 1912 une société en nom collectif, devenue anonyme en 1926 avec un capital de 6,5 millions de francs. « Lily » Bollinger va diriger, elle, la maison Bollinger, après la mort de son mari Jacques en 1941, et développer son réseau international. D'autres femmes s'illustrent depuis, telle Evelyne Boizel. Cinquième femme de la lignée Boizel, elle prend la tête de la maison éponyme en 1972 et est à l'origine d'un tournant de la marque : l'intégration au groupe Boizel Chanoine Champagne (B.C.C.) fondé en 1994 par Bruno Paillard et Philippe Baijot et l'introduction de la marque en bourse en 1966.

Deux autres permanences sont à noter : l'attention portée au recrutement de collaborateurs fidèles

© michalzak Fotolia.com

(comme Henry Vasnier chez Pommery, Marcel Carré chez Boizel, etc.) et les engagements multiples que ces négociants ont pris, de l'action patriotique aux actions interprofessionnelles, politiques, communautaires ou philanthropiques. Durant la deuxième Guerre mondiale, les maisons de champagne furent mises sous séquestre, des dirigeants furent envoyés dans des campagnes allemandes, comme Paul Chandon Moët, Bertrand de Vogüé (directeur général de Veuve Clicquot), Claude Fourmon (futur directeur chez Moët et Chandon), Abel Lepitre (qui devait mourir dans un camp allemand). Ce fut le cas aussi de Robert-Jean de Vogüé, officier de liaison et interprète du roi d'Angleterre sur le front. Après l'armistice, il milita très tôt dans les rangs de la résistance, ce qui lui valut d'être arrêté le 24 novembre 1943. Traduit devant un tribunal militaire allemand, il fut condamné le 8 mars 1944 et déporté en Allemagne où la sentence ne fut pas exécutée. Il participa à la fondation du Comité interprofessionnel du Champagne en 1941, du groupement interprofessionnel patronal, de la commission dite de Châlons regroupant négociants et vignerons pendant les années de crise, présida l'Association Viticole Champenoise (A.V.C.) et devint P.D.G. de la maison Moët et Chandon en 1966.

Plusieurs vont, par ailleurs, se lancer en politique avec des sorts différents. A l'échelle nationale, citons l'ancien député-maire de Reims et garde des sceaux, Jean Taittinger, les parlementaires Bertrand de Mun, directeur de la maison Clicquot-Ponsardin, Adrien de Montebello. A l'échelle locale, d'autres exemples existent encore : à la mairie de Boursault, Yves Bénard, président de Moët et Chandon et directeur de la branche champagne de L.V.M.H., puis président de l'I.N.A.O, à. la mairie d'Epernay, Maurice Pol-Roger, dirigeant du champagne Pol-Roger

© coco fotolia.com

et maire d'Epernay de 1912 à 1918. Nombreux sont, enfin, les engagements au service des arts et loisirs, de la littérature. Ainsi Melchior de Polignac, ancien président du Champagne Pommery favorise l'installation de Georges Hébert et de ses athlètes et est à l'origine de la semaine d'aviation de Reims en 1909. Signalons également, par exemple, l'initiative de la maison Laurent Perrier avec le prix Grand siècle, créé par Bernard de Nonancourt et destiné à récompenser ceux qui contribuent au rayonnement culturel français.

Parallèlement à ces permanences, trois évolutions caractérisent le milieu du négoce champenois au XXe siècle. D'abord, de nouvelles méthodes de promotion apparaissent. Dès les années 1880, le fondateur de la maison « Mercier et cie », Eugène Mercier avait proposé à des négociants français et étrangers d'élaborer pour eux des champagnes portant leurs propres marques, avant de commander aux frères Lumière en 1895 le premier film publicitaire sur les vins de champagne. Joseph Goulet avait, lui, érigé un phare au milieu des vignes.

Ensuite, un double mouvement d'extension des structures a lieu : en interne, avec une intégration grandissante de vignobles champenois par des négociants, tels René Lalou dirigeant la marque Mumm de 1939 à 1973, ou Gaston Burtin, créateur de Marne et Champagne ; ou en externe, avec l'achat de vignobles non champenois.

Enfin, on note une arrivée progressive d'hommes d'affaires et l'apparition de grands groupes, même si des dynasties familiales restent encore en place aujourd'hui, qu'elles soient ou non intégrées à un groupe (Krug, Henriot). Deux hommes se distinguent : Paul-François Vranken, arrivé de Belgique en 1976, lance la vente de champagne en grande distribution, avec succès mais non sans critiques de confrères champenois. Après plusieurs rachats (dont deux maisons Heidsieck), il se porte acquéreur de la maison Pommery. Bernard Arnault, lui, lance L.V.M.H. et devient propriétaire de plusieurs grandes marques de champagne.

Ce mouvement se poursuit au début du XXIe siècle avec l'acquisition temporaire de Taittinger par un fonds de pension américain avant la reprise par Pierre-Emmanuel Taittinger et avec le rachat de Mumm par Patrick Ricard. En 2011, les cham-

© Château de Kerjean -Dominique Dirou

© Dmytro Nikitin Dreamstime.com

A gauche : village au creux des collines champenoises.

pagnes Charles Heidsieck et Piper Heidsieck sont mis en vente par le groupe Remy Cointreau. Face à la menace d'un fonds de pension chinois, plusieurs groupes français (L.V.M.H., B.C.C.) et la première union de coopérateurs, Nicolas Feuillatte sont candidats. C'est finalement un nouveau venu en Champagne, le groupe familial E.P.I. (européenne de participation industrielle), présidé par l'héritier Christopher Descours, à la tête de six marques de luxe (J. M. Weston, les chaussures François Pinet et Michel Perry, les vêtements pour enfants Bonpoint, les chemises Alain Figaret et un vin du Lubéron, le Château-La-Verrerie) qui l'emporte. L'une des premières mesures du groupe est celle de s'entourer de collaborateurs efficaces et en particulier d'une femme, Cécile Bonnefond, ancienne présidente dynamique du Champagne Veuve Cliquot-Ponsardin (2001-2009).

Des engagements extérieurs à la profession continuent également à être pris par les dirigeants champenois en ce début du XXIe siècle. Yves Bénard, déjà cité, ajoute à ses nombreuses responsabilités, dont celles de président du Comité national vins, eaux-de-vie et autres boissons alcoolisées de l'INAO, de président de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (depuis 2009), celle de président de l'école de commerce de Reims. Il favorise l'union des écoles de commerce rémoise et rouennaise en 2013 et est le premier président de la nouvelle structure appelée Neoma Business School.

Pour approfondir...

Fabrice PERRON, « Les négociants en vins de champagne», in *Dictionnaire historique et critique des patrons et du patronat français au XXe siècle,* sous la dir. Pr. Jean-Claude Daumas , Dr. Alain Chatriot, Pr. Danièle Fraboulet, Pr. Patrick Fridenson et Pr. Hervé Joly, Flammarion, Paris, 2010, pp.153-155.
John TURNER, *Pol Roger et C°, depuis 1849*, Londres, Cynthia Parzych publishing, 1999.

Histoire-Entreprise.fr

EDITION, PRESSE ET COMMUNICATION EN HISTOIRE D'ENTREPRISE

Histoire-Entreprise.fr ☎ 09 62 17 55 98 contact@histoire-entreprise.fr

Notre agence, spécialisée en histoire, rassemble aujourd'hui une douzaine de collaborateurs, historiens de formation, recrutés pour leur expérience de la recherche et leurs qualités rédactionnelles. Histoire-Entreprise.fr conçoit des projets adaptés à vos besoins, les concrétise par la mise en œuvre d'un dispositif éprouvé (délimitation, constitution, et analyse du corpus historique et patrimonial de l'entreprise) et en assure la mise en valeur (réalisation de supports de communication appropriés).